

Compte Administratif 2008

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Conformément à l'article L 612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à débattre du compte administratif afférent à l'exercice précédent et comme le veut l'article L 2121.14 du même code, l'Assemblée doit élire son Président.

Je vous propose de désigner Mme SCHIRRER.

Mme SCHIRRER est désignée Présidente à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. le Maire présente le compte administratif 2008.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les résultats de l'exercice 2008. C'est l'occasion d'un état des lieux de la situation globale de la Collectivité et des principales réalisations de l'exercice, au-delà de la seule présentation des éléments budgétaires et financiers.

L'année 2008 est une année particulière, car marquée dans son déroulement par **les élections intervenues en mars et l'adoption tardive du budget 2009 en avril**. C'est une année charnière dont le compte administratif est nécessairement le reflet, entre la fin du mandat précédent et le démarrage du mandat suivant.

Les réalisations traduisent ce passage de témoin et s'inscrivent en diminution relative sur le budget général. Hors gestion active de la dette, déficit d'investissement et autofinancement des investissements de l'exercice précédent, **les recettes et les dépenses réelles se sont élevées respectivement à 232 M€ et 206,1 M€**. Ces mêmes montants, au budget général 2007, étaient de 240,7 M€ et 216,1 M€.

Proportionnellement, les opérations d'investissement initiées en 2008 sont moins importantes en raison du temps nécessaire à la mise en place de la nouvelle équipe et à la prise en main des dossiers. Ce constat est assez classique, mais ses effets sont limités. La continuité de l'action municipale a été assurée tout au long de l'année et les délais d'installation sur le second semestre 2008 ont été plutôt rapides.

Quant aux **ratios budgétaires et financiers issus du compte administratif, ils sont positifs**, dans le prolongement de ceux des exercices précédents. Ils manifestent la constance de notre action et la pertinence de nos choix de financement. La ville apparaît comme une collectivité capable de dégager un niveau satisfaisant d'autofinancement et d'investissement, garantissant un service élevé, ayant fait le choix d'un impôt maîtrisé plutôt que d'un endettement excessif ou incontrôlé. Nous aurons l'occasion d'en débattre mais les chiffres sont conformes à nos attentes.

Ce dernier point est particulièrement important car **il faut rappeler que la deuxième partie de l'année 2008 a été particulièrement difficile** avec la réduction programmée des dotations et participations aux collectivités, l'aggravation brutale de la crise financière, le resserrement progressif du crédit, la généralisation de la crise économique et la montée en charge brutale fin 2008 puis début 2009 des difficultés sociales.

Ce contexte général a eu **plusieurs effets sur la Ville** : nous amener à nous interroger sur notre stratégie financière et sur les conditions de préparation du budget 2009, valider le lancement d'une analyse systématique de nos politiques pour concentrer nos moyens sur les priorités les plus évidentes en temps de crise (ce travail de plusieurs mois a amené aux budgets 2009 de la Ville et du CCAS et au plan d'actions présenté à ce même conseil), renforcer les démarches de pilotage et de contrôle de gestion, ainsi que nos capacités d'écoute et de réponse à l'urgence économique et sociale.

Dans ce contexte, le regard porté sur le Compte Administratif trouve toute sa signification. Il permet de mesurer nos premiers choix et de dresser un bilan, même partiel, des orientations choisies. Sans surprise, on y lit celles du programme qu'ont choisi les Bisontins en 2008.

Le rapport de présentation du Compte Administratif est construit en trois parties :

I - Le contexte de l'année 2008 et ses effets mesurés en 2009

II - Les grandes réalisations de 2008

III - Les résultats budgétaires et financiers du CA 2008

Le rapport de présentation est complété du document comptable, du rapport d'activité des services et des documents annexes au compte administratif.

I - Le contexte de l'année 2008 et ses effets mesurés en 2009 :

1. L'achèvement du mandat précédent :

Les résultats de 2008 sont à mesurer en référence au mandat précédent, car ils s'inscrivent dans une stratégie de long terme, adoptée en 2002 avec la première Programmation Pluriannuelle des Investissements, régulièrement révisée depuis.

Il s'agissait de concilier la réalisation d'un programme d'investissement ambitieux, la maîtrise des charges de gestion, et le maintien de marges de manoeuvre permettant de financer de nouveaux services, sans dégrader les équilibres financiers. Pour ce faire, le Conseil Municipal avait validé **le cadre général d'une prospective** en recettes et en dépenses, en investissement et en fonctionnement et choisi de privilégier **deux outils de pilotage budgétaire : l'épargne brute et la capacité de désendettement.**

Le premier ratio (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) permet de mesurer la capacité d'autofinancement de la Ville, à maîtriser ses recettes et à encadrer ses dépenses. Le second ratio (rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute) permet de mesurer les capacités d'endettement, en les ajustant aux possibilités de remboursement futures. Il s'agit dans les deux cas d'indicateurs dynamiques, simples à formuler et à calculer, dont le suivi dans le temps permet de piloter la réalisation du programme municipal et **les choix en matière de fiscalité et d'endettement.**

Les résultats obtenus au terme de l'année 2008 expliquent que **cette stratégie est reconduite en 2009,** comme le mentionnait le rapport de présentation du BP 2009.

Les objectifs fixés en 2002 consistaient à développer les politiques municipales dans un cadre précis : un objectif de 38 M€ d'investissement réalisé par an au budget principal (50 M€ sur le budget général), des charges de fonctionnement maîtrisées avec une stabilisation en tendance de l'épargne brute, un recours plafonné à l'emprunt avec une capacité de désendettement toujours inférieure à 7 ans, des taux de fiscalité ménage n'évoluant pas au-delà de l'inflation.

Les données issues du compte administratif 2008 permettent de dresser un bilan sur la période 2002-2008.

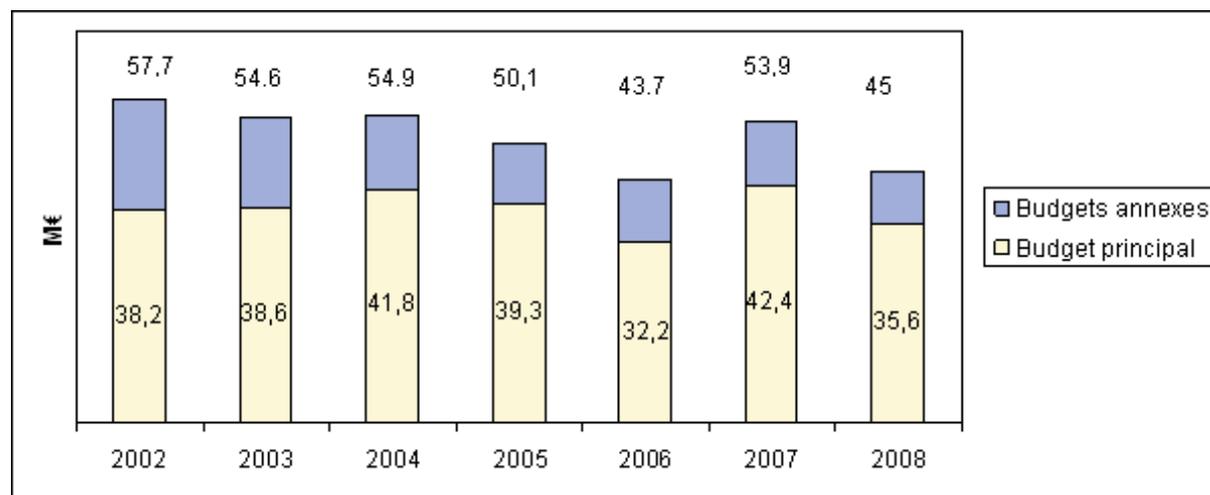
Les objectifs ont été tenus. Les réalisations sont nombreuses : achèvement de l'opération Marché Beaux-Arts et de la place de la Révolution, équipements de quartier (Mandela, Bains Douches, Velotte), mise en valeur des parcs et jardins, chaufferie bois de Planoise, dotation renouvelée des écoles

et des crèches, livraison du Palais des Sports et de la première tranche du stade, accroissement des moyens du CCAS, modernisation des équipements, livraison de Vallon du Jour et lancement des ZAC Pasteur et Haut du Chazal, réalisation du premier Agenda 21, lancement de grands programmes de restructuration urbaine sur Planoise et Clairs-Soleils, mise en place de Proxim'cité et de Proxim social, festival de musique de rues, nouvelles programmations culturelles, obtention du label Unesco, développement du grand programme de petits travaux, par exemple.

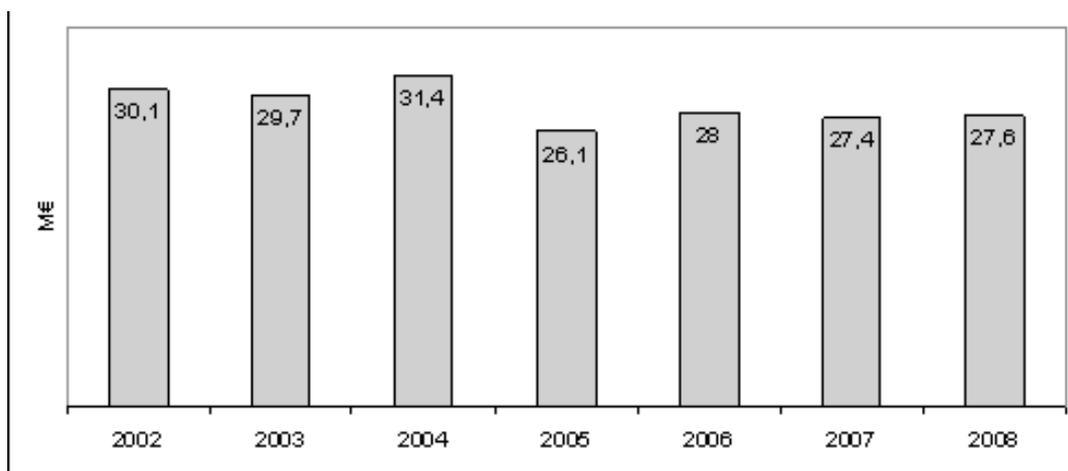
Entre 2002 et 2008, le volume des dépenses et subventions d'équipement aura été de 268,1 M€ avec travaux en régie sur le budget principal, soit 38,3 M€ par an. Sur le budget général, le total est de 360,1 M€, soit 51,4 M€. L'épargne brute dégagée aura toujours été supérieure à 25 M€. **L'évolution moyenne des taux de fiscalité directe communale aura été de 0,9 % par an** (moitié moins que l'inflation sur la période) avec 3 années de pause fiscale : en 2005, 2007 et 2008. Quant au recours à l'emprunt, **la Ville se sera régulièrement désendettée depuis 2002** (transferts de compétences inclus).

C'est ce que montrent les graphiques suivants (données non retraitées des modifications de périmètres).

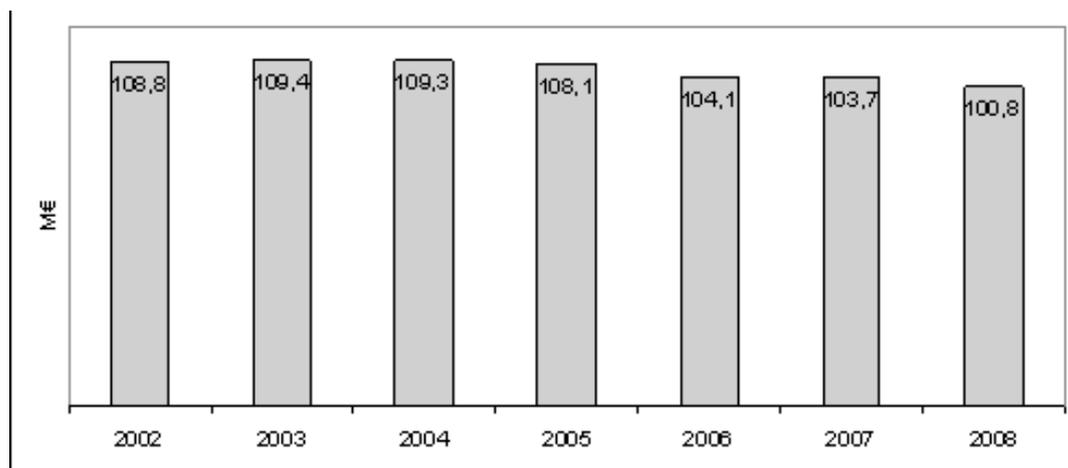
Evolution des dépenses d'équipement au budget général (avec travaux en régie et subventions d'équipement)



Evolution de l'Épargne brute au budget principal (hors travaux en régie)



Evolution de l'encours de dette au 31/12 au budget principal

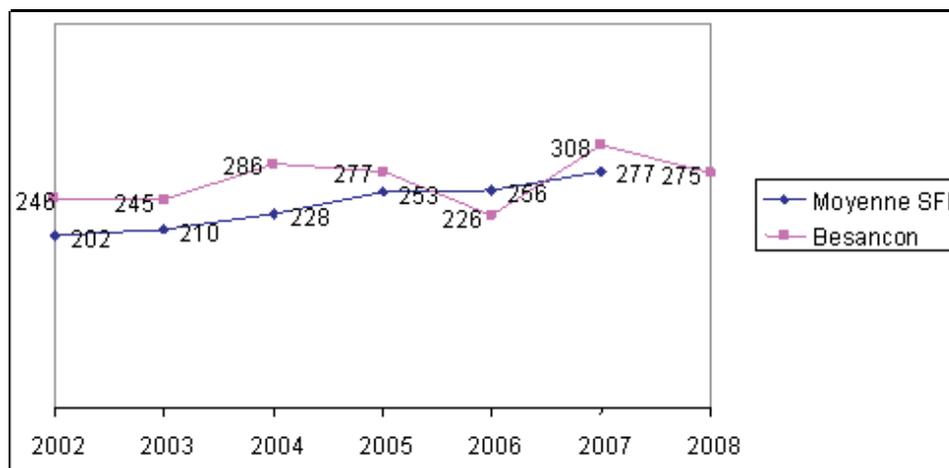
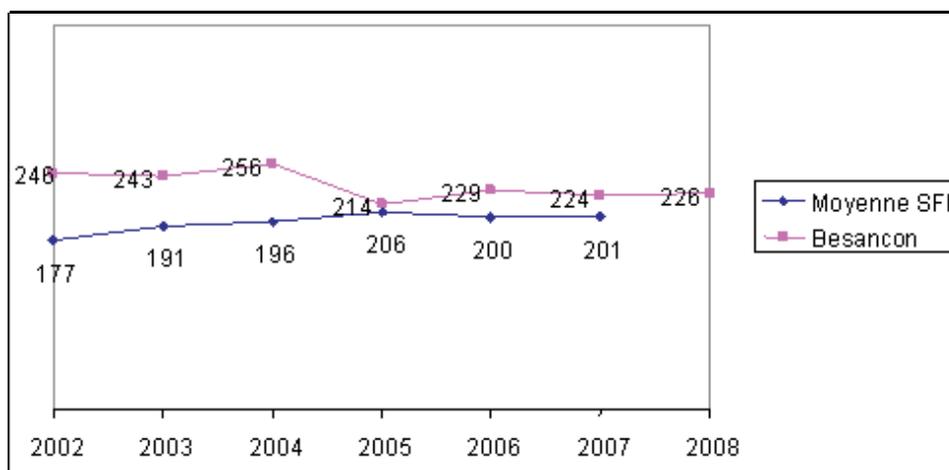
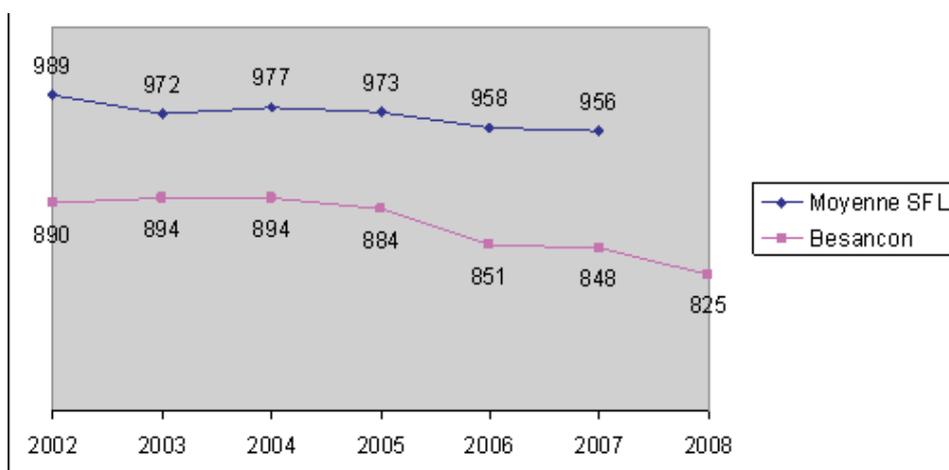


2. La situation financière au 31/12/08 et les perspectives sur 2009 :

La dernière partie du rapport détaille les principaux ratios financiers issus de l'analyse du compte administratif 2008. Ils permettent de mesurer la situation de la Ville et notamment d'effectuer des comparaisons plus pertinentes qu'au budget primitif, où ces données constituent des prévisions et non des réalisations.

Dans la même logique que celle du paragraphe précédent, on peut mesurer la **position relative de la Ville par rapport aux grandes collectivités de taille comparable** (données CA, sur 31 communes de métropole de 100 à 300 000 h, source SFL).

D'une façon générale, malgré des évolutions annuelles parfois atypiques, on constate sur la période en tendance que la Ville a conservé un avantage relatif en matière d'investissement, a dégagé proportionnellement plus d'autofinancement et est restée plutôt moins endettée que les autres grandes collectivités. Ces données sont à prendre avec précaution du fait des périmètres de compétences et des modes de gestion. Néanmoins, elles traduisent des choix manifestes et montrent que la **situation financière de la Ville jusqu'en 2008 a été maîtrisée et que les résultats sont bons.**

Dépenses réelles d'équipement en € par habitant aux CA (budget principal)**Epargne brute en € par habitant aux CA (budget principal)****Encours de dette au 31/12 en € par habitant aux CA (budget principal)**

Les données au 31/12/08 montrent un ralentissement des dépenses d'équipement sur l'exercice passé (suspension des réunions de CAO par exemple avec les élections) et une mobilisation d'emprunt exceptionnellement faible en 2008 (se traduisant par un accroissement des reports d'autorisations d'emprunt et un désendettement exceptionnel). Les réalisations attendues en 2009 devraient corriger ces mouvements conjoncturels.

Ces résultats financiers constituent des acquis pour la Ville. Avec un taux d'épargne en 2008 de 17,1 %, un taux de financement par emprunt des dépenses d'équipement inférieur à 35 %, une capacité de désendettement de moins de 5 ans, la Ville est dans une situation favorable pour aborder les enjeux de l'actuel mandat.

Surtout, en ayant fait le choix d'un endettement prudent et maîtrisé, elle conserve des capacités d'actions et d'intervention, y compris par la mobilisation d'emprunts nouveaux. Dans le contexte actuel, alors que les besoins se multiplient et que l'Etat lui-même demande aux collectivités d'investir massivement, c'est un atout pour la Ville. C'est aussi pour nous la garantie de disposer des moyens de notre politique, pour tenir nos engagements devant les Bisontins.

Il est nécessaire toutefois que ces efforts de gestion, qui se sont aussi traduits par une recherche permanente d'économies, ne soient pas fragilisés par une érosion constante des postes de recettes que nous subissons sans réaction possible. C'est le cas en particulier des dotations et participations de l'Etat. Sur les six premiers mois de l'année 2009, la Ville a reçu notification officielle des versements de l'Etat et ceux-ci sont inférieurs aux estimations du BP. Des ajustements sont d'ailleurs prévus en décision modificative. De 2008 à 2009, ce seront près de 1 M€ de recettes de fonctionnement qui seront perdues par la Ville, alors qu'elle s'engage fortement à accroître ses investissements et à accompagner les Bisontins touchés par la crise, directement ou par son CCAS.

Alors que le gouvernement annonce une réforme fiscale indispensable et que se prépare la loi de finances 2010, les collectivités ne pourront supporter de nouvelles baisses de recettes ou des transferts mal compensés, qui pénaliseraient à terme les ménages et le pouvoir d'achat.

3. La généralisation de la crise à partir de 2008 et ses impacts :

Le programme sur lequel l'équipe municipale a été élue a été élaboré avant les bouleversements de l'année 2008 qui ont profondément affecté la situation économique. Nous n'avons pas fini d'en mesurer les conséquences.

Pour mémoire, le **budget primitif 2008** adopté par le Conseil Municipal au lendemain des élections rappelait les grands objectifs de «Besançon 2020» et des documents de cadrage, contractuels ou non, qui guident l'action de la Ville. Il rappelait ensuite les **grands axes du programme municipal, avec une double logique : celle du développement durable et celle d'un développement équilibré de la Ville et de ses différents quartiers. Ce projet politique est toujours d'actualité :**

- l'emploi, comme facteur d'intégration et de développement,
- la solidarité et la fraternité par les politiques sociales, d'éducation, de culture, de sport et de loisirs pour le plus grand nombre,
- le respect de l'environnement,
- la défense du pouvoir d'achat,
- la mobilisation pour la qualité de la vie et la proximité, au service des citoyens,
- le logement, en partenariat étroit avec tous les acteurs concernés,
- le rayonnement de Besançon et son ouverture aux enjeux de l'aménagement du territoire.

En période de crise, rien ne paraît devoir être retiré. En revanche, des priorités sont à réaffirmer.

Le contexte en effet a fortement évolué depuis avril 2008 : crise financière à l'été, crise bancaire et des liquidités à l'automne, fragilisation de certains partenaires privilégiés des collectivités comme Dexia par exemple, contamination accélérée de la crise à «l'économie réelle», suite de plans de relance et soutien du gouvernement aux politiques économiques appuyées sur l'offre et sur l'investissement, dégradation du contexte social et accentuation de la précarité, attentes de plus en plus fortes de la population vis-à-vis des pouvoirs publics pour une réponse juste et solidaire à la crise. Nous avons commencé à mesurer l'urgence de cette situation lors de l'examen en février dernier de l'Analyse des Besoins Sociaux, mais il ne s'agit encore que de signaux d'alerte. Pour le CCAS, la situation au quotidien se dégrade rapidement, mais c'est dès l'automne 2008, que le CCAS a commencé à réagir en augmentant sensiblement ses crédits d'aide financière.

La Ville a souhaité intégrer cette réalité dans l'élaboration de ses budgets 2009. Elle a voulu aussi en interne poursuivre une réflexion plus large. Car le contexte institutionnel n'est pas facilitateur pour les collectivités locales.

Nous l'avons dit : la situation financière de la Ville est bonne mais fragile, car nous ne maîtrisons pas tous les leviers de notre action et en particulier le financement de nos projets. **Le contexte des finances publiques** que nous avons largement rappelé lors du débat d'orientations budgétaires 2009 appelle à la vigilance. L'Etat reste engagé dans un vaste mouvement de révision des Politiques Publiques avec un objectif, celui de réduire ses déficits. C'était la stratégie de la loi de finances initiale de 2009 et la Cour des Comptes elle-même a rappelé que cet objectif était majeur, compte tenu de l'endettement accéléré de l'Etat. La réforme territoriale et la réforme fiscale annoncées par le rapport Balladur risquent d'aller dans le même sens, au détriment de la solidarité territoriale et des besoins de proximité. La réforme des dispositifs de la politique de la Ville pourrait aussi se traduire négativement pour Besançon.

La réponse de la Ville au temps de crise est présentée au Conseil Municipal avec l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement (en annexe de ce rapport). Elle donne lieu à un rapport spécifique. Elle s'appuie sur la situation financière de la Ville au 31/12/08, sur nos moyens d'actions aux budgets, pour confirmer ce cadrage, réaffirmer les objectifs du mandat et concentrer nos moyens en 2009 sur **des priorités de crise**. Il s'agit d'une approche cohérente et réfléchie qui s'inscrit dans le long terme. Ce n'est pas un catalogue de mesures ou la volonté de réaliser un coup médiatique. C'est le fruit d'une analyse construite, inscrite dans le quotidien. Car c'est dans **l'action de proximité** et dans notre capacité (Ville et CCAS) à répondre aux difficultés que nous nous plaçons, **sans renoncer aux enjeux de long terme, indispensables au développement de Besançon et de son agglomération.**

II - Les grandes réalisations de 2008 :

La présentation des grandes réalisations de l'année est faite en reprenant **l'architecture du rapport du budget primitif.**

1. Une ville capitale, rayonnante et attractive :

En 2008, la Ville a poursuivi le **programme de grands équipements** initié sur le mandat.

Elle s'est fortement investie dans la préparation de **l'accueil de la LGV** en liaison étroite avec la CAGB et les principaux interlocuteurs de ce dossier. La rénovation des ponts du chemin Français et de la rue Nicolas Bruand a été lancée. 102 K€ de crédits d'étude ont été dépensés pour l'élaboration du projet Viotte, dont l'élaboration se poursuit en 2009. Les premières négociations ont également démarré pour inscrire pleinement ce projet dans l'axe Auxon Viotte et faire de la future gare un pôle attractif de l'agglomération.

Dans le **domaine universitaire**, l'engagement de la Ville est significatif et inscrit dans le contrat de Projets Etat-Région pour près de 8 M€ au total. Les retards pris par l'Etat n'ont pas permis à la Ville d'honorer ses engagements, s'agissant notamment des crédits d'étude pour la Maison des Sciences de l'Homme ou de la participation aux travaux de réhabilitation de la Cité Universitaire Canot. Ces crédits ont été reportés. En 2008, la Ville a poursuivi ses discussions avec l'Université, les autres collectivités et les principaux acteurs de la recherche pour mobiliser toutes les énergies sur l'enjeu majeur de l'enseignement supérieur pour la capitale régionale. En mars 2008, Besançon a accueilli l'assemblée générale mondiale du réseau Erasmus Student Network.



En matière **d'aménagement urbain**, l'année a vu se poursuivre l'engagement de la Ville dans les deux projets majeurs que représentent les **PRU de Planoise et de Clairs-Soleils**. L'engagement de la Ville, avec ses autres partenaires, est particulièrement important. Sur Planoise, les dépenses réalisées ont concerné pour 571 K€ le Centre Nelson Mandela, pour 655 K€ les aménagements d'espaces publics, pour 346 K€ la restructuration du marché des Epoisses et pour 205 K€ l'aménagement du secteur du Forum. Sur Clairs-Soleils, 334 K€ ont été mobilisés sur le pôle de convivialité du 67 E rue de Chalezeule, 334 K€ pour l'extension de la bibliothèque et 219 K€ pour l'aménagement du site PSR. Les travaux de renouvellement urbain se poursuivent en 2009. D'autres projets se construisent sur Fontaine Ecu avec Grand Besançon Habitat et sur Palente Orchamps, à échelle de ce mandat. La dernière tranche d'aménagement sur le site de la Mouillère a été lancée.

En 2008 le **projet de Transport en Commun en Site Propre** porté par la **Communauté d'Agglomération du Grand Besançon** a mobilisé les élus et les services. Un véritable travail partenarial a été mis en place pour accompagner les études préalables, s'inscrire dans la concertation et participer à l'élaboration du dossier déposé par le Grand Besançon auprès de l'Etat. Ce dossier majeur participera au renforcement de l'attractivité de l'agglomération tout **en irriguant la Ville d'Ouest en Est, via le pôle multimodal de Besançon Viotte**. Ce grand projet urbain s'inscrit totalement dans les projets qui se poursuivent en 2008 et dont certains sont en phase d'études avancées : réaménagement de la Caserne Vauban, liaison Haut du Chazal/Planoise, site des Prés de Vaux, futur écoquartier des Vaïtes.



Les enjeux d'aménagement sont indissociables des **enjeux économiques** et de **la création de richesses et d'emplois**. La Ville y travaille avec la CAGB en visant l'excellence sur les nouvelles zones d'aménagement (Temis, Hauts du Chazal). En 2008, le **projet Pasteur** a avancé significativement avec la levée des risques juridiques. 471 K€ ont été versés à la SEDD pour la poursuite de l'opération. La Ville a aussi continué à mobiliser ses partenaires sur la thématique du **développement commercial** autour du centre-ville, avec l'Office du Commerce et la Saiemb. Une réflexion a été initiée sur la mise en oeuvre du droit de préemption commercial et la concertation a été renforcée avec les professionnels. Enfin, à l'occasion du renouvellement de l'équipe municipale, l'accent a été mis sur l'emploi dans les quartiers, par les politiques d'insertion, le soutien du CCAS, du PLIE et de la Mission Locale.

2. Une Ville fraternelle et solidaire, ouverte à tous, pariant sur les jeunes :

En 2008, l'aide de la Ville au CCAS s'est élevée à 9,2 M€. La Ville a confirmé les missions confiées à ce dernier en matière de personnes âgées, de handicap, d'accueil des accidentés de la vie et de soutien à toutes les situations difficiles. Pour ce qui le concerne, le CCAS a continué les actions entreprises au quotidien et les efforts de restructuration de ses interventions (CHRS, logements-foyers par exemple). Il faut rappeler que c'est l'intégralité du budget du CCAS (25 M€) qui rend compte de l'effort social global de la Ville. Celle-ci l'a accompagné directement au travers de ses politiques d'investissement : établissement d'un programme de réhabilitation du site de la rue Champrond, inscription dans le PRU de Planoise de la relocalisation du Forum et poursuite de la réhabilitation des logements foyers.



Parmi les priorités fixées en 2008, on peut rappeler aussi les enjeux de la **lutte contre les discriminations**. Différentes interventions ont été réalisées en 2008 et inscrites dans les programmes d'actions, notamment au titre du CUCS. La Ville a aussi collaboré à titre expérimental avec la Halde. Quant aux actions issues de la charte du handicap, leur mise en œuvre progressive est inscrite dans nos politiques.

La Ville a aussi poursuivi son **partenariat avec les acteurs associatifs** et tiré un bilan de ses modes d'intervention. Une nouvelle organisation du pôle Vie Sociale et Citoyenneté est intervenue après les élections, avec l'objectif de renforcer la transversalité, la réponse sociale et les interventions de proximité. Cette nouvelle organisation met les acteurs de terrain au coeur de notre projet. Elle s'adapte aussi au maillage de la Ville, après la livraison de nouveaux équipements de proximité, par exemple sur Planoise, Clairs-Soleils et Battant. L'ensemble représente un effort important en fonctionnement pour la collectivité, avec la montée en puissance en 2008 de ces équipements.

Dans le domaine de **l'Éducation et de la jeunesse**, les interventions de la Ville se sont appuyées sur les acquis du mandat : revalorisation des crédits pédagogiques, modernisation des mobiliers et des équipements, achèvement du renouvellement des équipements informatiques et des photocopieurs dans les établissements fin 2008, distribution du 7 000^{ème} ordinateur aux familles. En investissement, hors les travaux de rénovation et d'entretien réalisés régulièrement, on peut citer : les nouveaux applicatifs informatiques des crèches et des cantines et surtout les travaux de la **nouvelle cuisine centrale**. La Ville y a mobilisé 2 M€ en 2008, pour une opération qui s'achèvera pour la rentrée 2009/2010. Il s'agit d'un équipement majeur qui permettra à la Ville d'apporter un service de qualité et qui s'inscrit pleinement dans nos objectifs de développement durable et d'éducation à la nutrition.

Ce volet éducatif est renforcé par le **Programme de Réussite Educative**, avec un accompagnement renforcé en 2008. Ce programme gère désormais plus de 600 dossiers. Il doit en principe s'achever fin 2009. Nous produirons un bilan de ces interventions cette année.



Le dernier volet de cette politique est celui consacré à **la jeunesse**. Nous avons souhaité en 2008 mettre l'accent sur un renouvellement de l'action de la Ville en faveur de la vie étudiante, en relais avec l'Université de Franche-Comté. Outre l'accueil des étudiants, nous avons travaillé à l'amélioration de la vie nocturne (charte des bars, fonds d'aide à l'insonorisation) et à l'emploi étudiant. Ce travail se poursuit en 2009.

Pour la Ville, cela se traduit aussi par des investissements significatifs en 2008, par exemple 1,4 M€ de dépenses pour la réhabilitation du **Centre International de Séjour** ou 455 K€ consacrés à l'aménagement des Bains Douches de la Madeleine, avec l'ouverture du 6^{ème} Espace Public Numérique de Besançon.

En 2008, la Ville a aussi renforcé son soutien aux musiques émergentes et débloqué le projet de Salle des Musiques Actuelles (en travaux en 2009).

3. Une ville respectueuse de l'environnement et du bien vivre pour tous :

La qualité du cadre de vie et de l'environnement a marqué régulièrement nos interventions. Ainsi, 241 K€ ont été consacrés aux parcs et jardins de quartiers, 130 K€ à l'aménagement des versants de collines et 164 K€ aux espaces verts du centre-ville (promenade Micaud et Granvelle par exemple). Un effort particulier a été réalisé en matière de fleurissement. Il s'agit de programmes pluriannuels qui participent à l'embellissement de la cité.

L'ensemble de nos interventions s'inscrit dans le cadre de **l'Agenda 21** dont la Ville a amorcé le bilan en 2008, pour en poursuivre la dynamique en 2009 dans le cadre d'un plan climat, en cours d'élaboration.



En 2008, le succès de la Bisontine ne s'est pas démenti. Les Bisontins ont pu constater une **diminution du prix de l'eau** suite aux discussions entre la Ville et l'Agence de l'Eau. La Ville a poursuivi ses programmes d'investissement, décrits plus en détail dans la dernière partie de ce rapport.

Nous avons aussi continué à déployer le **Plan de Développement Urbain**. 418 K€ y ont été consacrés en 2008. Il faut y ajouter une série d'interventions sur la voirie au titre des Tranches Annuelles pour un total de 3,4 M€ et des opérations plus ponctuelles comme la sécurisation du parking Cassin (295 K€).



Dans le domaine du **logement**, la Ville s'appuie sur le partenariat avec la CAGB et avec les organismes logeurs et le CCAS. Elle a aussi confirmé ses objectifs en matière de mixité sociale et de performance environnementale. Cela vaut pour nos propres opérations, comme le démontre par exemple l'opération du 6 rue de la Madeleine lancée en 2008.

La **maîtrise énergétique** constitue un axe fort de nos engagements. La certification obtenue par la collectivité (Cit'énergie/EEA) constitue pour nous une obligation de résultat. La Ville a poursuivi en 2008 ses actions de sensibilisation, en partenariat notamment avec l'ADEME. Elle a aussi poursuivi ses investissements sur le réseau de chauffage urbain de Planoise et les interventions de rénovation des installations municipales de chaufferies. 0,9 M€ ont été mobilisés sur les tranches annuelles de l'énergie.



D'une façon générale, la Ville n'a pas relâché son effort sur «**le grand programme de petits travaux**» qui permet de mobiliser une série de crédits de proximité, de participer au renouvellement et à l'entretien du patrimoine municipal. L'ensemble des crédits réalisés a représenté 12,5 M€ d'investissement, dont 3,3 M€ consacrés au patrimoine bâti municipal. Ces crédits regroupent aussi les moyens consacrés à la propreté et à l'éclairage public.

Parmi les priorités du quotidien, figure la question de la **tranquillité publique**. La Ville a poursuivi en 2008 l'expérience des correspondants de nuits. L'évaluation du dispositif est prévue en 2009. Elle a aussi revu les missions et les modalités d'intervention de la Police Municipale pour renforcer la présence de terrain. Dans le cadre du Contrat Local de Prévention et de Sécurité 2008-2010, un nouveau partenariat a été mis en place avec les services de l'Etat.

Nous avons aussi décidé de revoir le fonctionnement des conseils de quartiers (devenus Conseils Consultatifs d'Habitants en 2009) et de mettre en place de nouveaux Adjointes de Quartiers, à l'écoute des habitants. L'ensemble de ces dispositifs permet de renforcer la concertation sur les projets.

Enfin, en 2008, la Ville a poursuivi les programmes du Fonds d'Embellissement Urbain et du plan Lumière (111 K€ ont été dépensés sur l'exercice).

4. Une ville ouverte au tourisme, à la culture et au sport :



La reconnaissance par l'Unesco des fortifications de Vauban a été une grande réussite de l'année 2008. C'est le résultat d'une mobilisation importante. Nous avons fait inscrire la réhabilitation de cet ensemble unique au Contrat de Projets Etat-Région et démarré un important programme pluriannuel. Il a mobilisé 890 K€ de crédits en 2008 pour des opérations de dévégétalisation, des interventions sur la Citadelle et sur les Tours bastionnées. Une série de projets visant à favoriser le **développement touristique** a été initiée : restructuration de l'Office du Tourisme et des Congrès, étude sur l'avenir du site de la Citadelle et de sa desserte, programme de signalétique, réflexion menée avec les professionnels de l'accueil hôtelier, renforcement des liens avec les acteurs de la promotion touristique au niveau départemental et régional. Cette stratégie prend aussi en compte les questions de déplacement et de transport.

Quant aux **projets culturels**, ils sont nombreux : lancement du projet de restructuration du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville avec l'objectif d'une livraison pour l'été 2009, projet de salle d'interprétation du patrimoine, redynamisation de l'ERBA dans le domaine de l'art contemporain, participation aux travaux d'aménagement du port fluvial et au projet de Cité des Arts avec la Région et le Grand Besançon (262 K€), dotation des musées (320 K€), préparation d'un nouveau projet culturel destiné à prendre la suite de musiques de rues, réalisation de quatre grandes expositions par les Musées du centre, première saison du nouveau théâtre musical Ledoux, désormais géré dans le cadre d'une régie.

En matière d'investissement, le projet majeur a été celui de **la SMAC**. Une étude a été lancée également concernant la rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. On peut citer aussi les travaux de réaménagement de locaux sur le site de la Citadelle ou la réhabilitation du hangar aux manoeuvres destiné à devenir un nouveau lieu d'exposition.

Dans le **domaine sportif**, les principales réalisations concernent la poursuite des investissements sur le stade Léo Lagrange (139 K€), notamment la préparation des travaux de couverture de la tribune Est. La réfection de la piste d'athlétisme du stade a aussi été réalisée pour 227 K€. Au-delà des travaux les plus significatifs, la Ville a poursuivi son **soutien aux clubs** de haut niveau et au sport de proximité. Un programme pluriannuel de rénovation des équipements des clubs est lancé. Il se traduira par une série de travaux programmés sur tranches annuelles. 279 K€ ont aussi été consacrés aux espaces sportifs dans les quartiers.



D'une façon générale, la place du sport comme vecteur d'éducation et de cohésion sociale n'est plus à démontrer. La Ville poursuit les différents dispositifs mis en place, avec le souci d'élargir au maximum les créneaux d'accès à ses équipements sportifs.

III - Les résultats budgétaires et financiers du CA 2008 :**1. Le budget général :**

a) Données sur le budget général :

Budget général - Recettes réelles - Répartition par budget

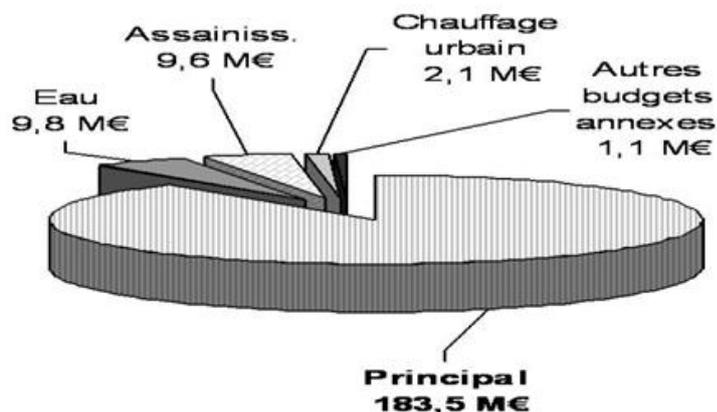
	2007			2008		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	56 186 072,00	32 177 718,92	19 737 554,00	52 767 433,00	27 456 572,78	17 775 437,00
Fonctionnement	166 045 840,92	168 648 399,40	0,00	169 365 853,00	170 036 733,43	0,00
	222 231 912,92	200 826 118,32	19 737 554,00	222 133 286,00	197 493 306,21	17 775 437,00
<i>Gestion active dette</i>	33 277 130,00	33 277 129,67		45 035 000,00	44 034 087,37	0,00
<i>Autofinancement N-1</i>	11 911 462,64	11 911 462,64	0,00	18 133 028,62	18 133 028,62	0,00
BUDGET PRINCIPAL	267 420 505,56	246 014 710,63	19 737 554,00	285 301 314,62	259 660 422,20	17 775 437,00
Investissement	5 544 125,69	3 964 542,75	311 168,00	4 868 917,00	3 660 600,41	336 070,00
Fonctionnement	9 654 917,80	10 228 488,56	0,00	9 237 527,74	8 869 479,69	0,00
EAU	15 199 043,49	14 193 031,31	311 168,00	14 106 444,74	12 530 080,10	336 070,00
Investissement	8 633 719,58	7 300 360,89	437 527,00	5 915 290,00	5 028 933,70	858 975,00
Fonctionnement	12 822 731,26	12 771 163,89	0,00	13 596 835,81	13 210 248,63	0,00
ASSAINISSEMENT	21 456 450,84	20 071 524,78	437 527,00	19 502 125,81	18 239 182,33	858 975,00
Investissement	111 069,71	106 973,71	4 096,00	132 903,79	132 831,12	0,00
Fonctionnement	579 815,95	575 468,78	0,00	626 560,96	664 232,47	0,00
SSADPA	690 885,66	682 442,49	4 096,00	759 464,75	797 063,59	0,00
Investissement	143 366,50	143 366,50	0,00	203 014,15	125 379,15	77 500,00
Fonctionnement	539 256,00	486 212,39	0,00	544 586,00	519 674,04	0,00
FORÊTS	682 622,50	629 578,89	0,00	747 600,15	645 053,19	77 500,00
Investissement	18 084,35	0,00	18 084,35	18 084,35	0,00	0,00
Fonctionnement	60 356,49	26 093,95	34 262,54	60 356,49	26 093,95	34 262,54
ZA CHAMPS MONTANTS	78 440,84	26 093,95	52 346,89	78 440,84	44 178,20	34 262,54
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	236 428,80	3 957,80	232 471,00	236 428,80	37 441,80	198 987,00
ZA EDISON	236 428,80	3 957,80	232 471,00	236 428,80	37 441,80	198 987,00
Investissement	4 602 991,00	3 170 265,41	1 282 130,00	3 386 432,00	1 538 486,83	1 267 312,00
Fonctionnement	1 122 818,04	1 093 943,36	0,00	630 495,83	641 700,46	0,00
	5 725 809,04	4 264 208,77	1 282 130,00	4 016 927,83	2 180 187,29	1 267 312,00
<i>Autofinancement N-1</i>	690 955,00	690 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAUFFAGE URBAIN	6 416 764,04	4 955 163,77	1 282 130,00	4 016 927,83	2 180 187,29	1 267 312,00
Investissement	19 053 356,83	14 685 509,29	2 053 005,35	14 524 641,29	10 504 315,46	2 539 857,00
Fonctionnement	25 016 324,34	25 185 328,73	266 733,54	24 922 791,63	23 968 871,04	233 249,54
	44 069 981,17	39 870 837,99	2 319 738,89	39 447 432,92	34 473 186,50	2 773 106,54
<i>Autofinancement N - 1</i>	690 955,00	690 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BUDGETS ANNEXES	44 760 636,17	40 561 792,99	2 319 738,89	39 447 432,92	34 473 186,50	2 773 106,54
Investissement	75 239 428,83	46 863 228,18	21 790 559,35	67 292 074,29	37 960 888,24	20 315 294,00
Fonctionnement	191 062 165,26	193 833 728,13	266 733,54	194 288 644,63	194 005 604,47	233 249,54
	266 301 594,09	240 696 956,31	22 057 292,89	261 580 718,92	231 966 492,71	20 548 543,54
<i>Gestion active dette</i>	33 277 130,00	33 277 129,67	0,00	45 035 000,00	44 034 087,37	0,00
<i>Autofinancement N - 1</i>	12 602 417,64	12 602 417,64	0,00	18 133 028,62	18 133 028,62	0,00
BUDGET GENERAL	312 181 141,73	286 576 503,62	22 057 292,89	324 748 747,54	294 133 608,70	20 548 543,54

Budget général - Dépenses réelles - Répartition par budget

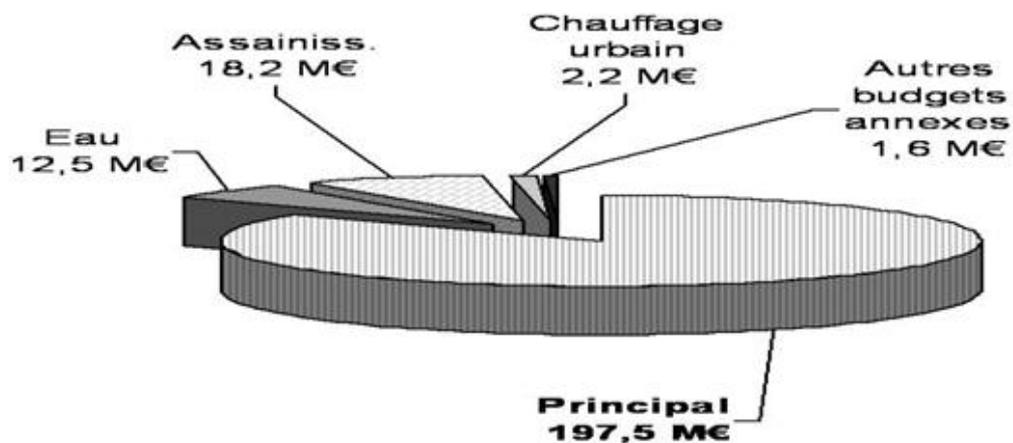
	2007			2008		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	78 699 426,00	55 027 597,77	22 060 594,00	80 010 411,00	46 588 869,54	23 283 469,00
Fonctionnement	139 137 872,00	134 971 730,23	0,00	142 122 875,00	136 893 532,70	0,00
	217 837 298,00	189 999 328,00	22 060 594,00	222 133 286,00	183 482 402,24	23 283 469,00
<i>Gestion active dette (GAD)</i>	<i>33 277 130,00</i>	<i>33 277 129,67</i>		<i>45 035 000,00</i>	<i>44 034 087,37</i>	<i>0,00</i>
<i>Autofinancement N-1</i>	<i>11 911 462,64</i>	<i>11 911 462,64</i>	<i>0,00</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>0,00</i>
BUDGET PRINCIPAL	263 025 890,64	235 187 920,31	22 060 594,00	285 301 314,62	245 649 518,23	23 283 469,00
Investissement	7 594 662,00	3 840 108,75	2 614 807,00	6 673 561,00	2 983 948,95	2 509 590,00
Fonctionnement	7 539 580,00	6 963 111,71	0,00	7 393 881,00	6 821 388,52	0,00
EAU	15 134 242,00	10 803 220,46	2 614 807,00	14 067 442,00	9 805 337,47	2 509 590,00
Investissement	12 575 984,00	6 522 170,26	4 817 733,00	10 027 509,00	5 295 848,69	4 545 649,00
Fonctionnement	5 786 967,00	5 260 017,36	0,00	5 650 164,00	4 302 573,04	0,00
ASSAINISSEMENT	18 362 951,00	11 782 187,62	4 817 733,00	15 677 673,00	9 598 421,73	4 545 649,00
Investissement	37 826,00	0,00	37 746,00	58 891,00	40 236,44	18 653,00
Fonctionnement	497 499,00	484 669,74	0,00	576 451,00	575 563,12	0,00
SSADPA	535 325,00	484 669,74	37 746,00	635 342,00	615 799,56	18 653,00
Investissement	243 968,00	134 870,53	70 931,00	324 883,15	118 101,16	181 375,00
Fonctionnement	420 021,00	369 329,21	0,00	422 717,00	397 856,62	0,00
FORÊTS	663 989,00	504 199,74	70 931,00	747 600,15	515 957,78	181 375,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	36 689,00	0,00	36 689,00	36 689,00	7 377,82	29 311,18
	36 689,00	0,00	36 689,00	36 689,00	7 377,82	29 311,18
<i>Déficit d'investissement</i>	<i>41 749,80</i>	<i>41 749,80</i>	<i>0,00</i>	<i>41 749,80</i>	<i>41 749,80</i>	<i>0,00</i>
ZA CHAMPS MONTANTS	78 438,80	41 749,80	36 689,00	78 438,80	49 127,62	29 311,18
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	7 650,80	0,00	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00
	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00
<i>Déficit d'investissement</i>	<i>224 754,98</i>	<i>224 754,98</i>	<i>0,00</i>	<i>224 754,98</i>	<i>224 754,98</i>	<i>0,00</i>
ZA EDISON	232 404,98	224 754,98	7 650,00	232 404,98	224 754,98	7 650,00
Investissement	4 305 592,00	2 249 884,08	1 904 540,00	3 644 219,00	1 781 009,77	1 102 133,00
Fonctionnement	318 040,00	265 189,43	0,00	336 800,00	305 316,91	0,00
	4 623 632,00	2 515 073,51	1 904 540,00	3 981 019,00	2 086 326,68	1 102 133,00
<i>Déficit d'investissement</i>	<i>1 424 379,54</i>	<i>1 424 379,54</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
CHAUFFAGE URBAIN	6 048 011,54	3 939 453,05	1 904 540,00	3 981 019,00	2 086 326,68	1 102 133,00
Investissement	24 758 032,00	12 747 033,62	9 445 757,00	20 729 063,15	10 219 145,01	8 357 400,00
Fonctionnement	14 606 446,00	13 342 317,45	44 339,00	14 424 352,00	12 410 076,03	36 961,18
	39 364 478,00	26 089 351,07	9 490 096,00	35 153 415,15	22 629 221,04	8 394 361,18
<i>utofinancement N - 1</i>	<i>1 690 884,32</i>	<i>1 690 884,32</i>	<i>0,00</i>	<i>266 504,78</i>	<i>266 504,78</i>	<i>0,00</i>
BUDGETS ANNEXES	41 055 362,32	27 780 235,39	9 490 096,00	35 419 919,93	22 895 725,82	8 394 361,18
Investissement	103 457 458,00	67 774 631,39	31 506 351,00	100 739 474,15	56 808 014,55	31 640 869,00
Fonctionnement	153 744 318,00	148 314 047,68	44 339,00	156 547 227,00	149 303 608,73	36 691,18
	257 201 776,00	216 088 679,07	31 550 690,00	257 286 701,15	206 111 623,28	31 677 830,18
<i>Gestion active dette</i>	<i>33 277 130,00</i>	<i>33 277 129,67</i>	<i>0,00</i>	<i>45 035 000,00</i>	<i>44 034 087,37</i>	<i>0,00</i>
<i>Autofinancement N - 1</i>	<i>11 911 462,64</i>	<i>11 911 462,64</i>	<i>0,00</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>0,00</i>
<i>Autofinancement + déficit</i>	<i>1 690 884,32</i>	<i>1 690 884,32</i>	<i>0,00</i>	<i>266 504,78</i>	<i>266 504,78</i>	<i>0,00</i>
BUDGET GENERAL	304 081 252,96	262 968 155,70	31 550 690,00	320 721 234,55	268 545 244,05	31 677 830,18

Dépenses réelles du budget général

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1)

CA 2008 : 206,1 M€**Recettes réelles du budget général**

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1)

CA 2008 : 232,0 M€

Hors gestion active de la dette, déficit d'investissement et autofinancement des investissements de N-1, recettes et dépenses réelles du budget général se sont élevées respectivement à 232,0 M€ et 206,1 M€ en 2008 au lieu de 240,7 M€ et 216,1 M€ l'année précédente.

⇒ **Les dépenses globales enregistrent une baisse de 4,6 % et de 10 M€, qui porte très largement sur l'investissement (- 11 M€) alors que le fonctionnement est sensiblement freiné (+ 1 M€ / + 0,7 %).**

✓ **Le budget principal est en retrait de 6,5 M€ et de 3,4 %.**

Hors travaux en régie, l'investissement a été inférieur de 8,4 M€ et de 15 % à 2007.

Le traditionnel «cycle électoral» explique ce recul : après une année 2007 qui avait enregistré l'un des plus forts volumes d'investissement du mandat précédent, en 2008, première année du suivant, la nouvelle équipe municipale a logiquement repris les dossiers en cours et retravaillé les priorités.

Les dépenses de fonctionnement ont connu une évolution très ralentie de + 1,4 % et + 1,9 M€.

✓ **Les budgets annexes ont évolué dans le même sens avec une baisse de 3,5 M€ et de 13 % dont 2,5 M€ en investissement et 1 M€ en fonctionnement.**

⇒ **Besançon a malgré tout consacré 20 % de son budget à l'investissement, en continuant de se désendetter.**

✓ En 2008, la Ville a consacré 41 M€ aux dépenses et subventions d'équipement, soit 20 % de l'ensemble des dépenses ;

✓ Elle n'a emprunté que 10,7 M€ au lieu de 15,1 M€ en 2007, soit 26 % de l'«investissement productif» contre 30 % l'année précédente.

L'ensemble de ces évolutions est exposé en détail dans les pages qui suivent.

Budget général - Recettes réelles - Répartition par nature et budget (arrondi à l'euro)

	Principal		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		SSADPA		Forêts		Zones d'activités		Total budgets annexes		Total budget général	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Emprunts	31 921 040	10 634 003	850 000	0	720 378	57 059	61 680	0	0	0	0	77 500	0	0	1 709 558	57 059	33 630 598	10 691 062
Subventions	8 239 931	4 536 978	680 067	321 750	814 706	591 669	1 822 365	341 402	0	0	0	0	0	0	3 317 138	1 254 821	11 557 069	5 791 799
FCTVA	7 510 000	7 625 948	0	0	0	0	0	0	7 671	7 598	0	0	0	0	7 671	7 598	7 517 671	7 633 546
Cessions immobilisations	543 152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135	0	0	0	135	0	543 287	0
Autofinancement des reports + investissement	2 323 040	2 323 040	2 132 831	2 132 831	643 042	643 042	540 758	540 758	0	0	0	0	0	0	3 316 631	3 316 631	5 639 671	5 639 671
Solde reporté	0	0	1 205 808	1 205 808	3 737 164	3 737 164	394 470	394 470	125 233	125 233	125 379	125 379	0	0	5 588 054	5 588 054	5 588 054	5 588 054
Autres recettes	2 230 270	2 336 603	211	211	0	0	567 159	261 856	0	0	0	0	18 084	0	585 454	280 151	2 815 724	2 616 754
Investissement	52 767 433	27 456 572	4 868 917	3 660 600	5 915 290	5 028 934	3 386 432	1 538 486	132 904	132 831	203 014	125 379	18 084	18 084	10 504 314	67 292 074	37 960 886	37 960 886
Fiscalité directe	63 462 299	63 819 953	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 462 299	63 819 953
Fiscalité indirecte	12 195 743	12 400 724	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 195 743	12 400 724
Fiscalité reversée	18 191 661	18 191 661	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 191 661	18 191 661
Fiscalité	93 849 703	94 412 338	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 849 703	94 412 338
Dotations Etat	44 257 188	44 231 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 257 188	44 231 743
Subventions, participations	8 794 658	8 613 556	100 000	100 000	1 050 000	1 063 112	0	0	0	0	429 386	261 596	0	0	1 579 368	1 424 708	10 374 044	10 038 264
Dotations, subventions	53 051 846	52 845 299	100 000	100 000	1 050 000	1 063 112	0	0	0	0	429 386	261 596	0	0	1 579 368	1 424 708	54 631 232	54 270 007
Produits services et domaine	9 774 724	9 933 141	9 041 814	8 674 964	8 171 150	7 779 083	0	0	0	0	113 750	257 358	266 734	33 484 17	593 448 16	744 889	27 368 172	26 678 030
Autres recettes	4 185 830	4 342 205	56 711	55 513	505 670	508 038	594 587	605 792	554 021	591 693	1 450	720	0	0	1 712 439	1 761 756	5 898 269	6 103 961
Résultat N-1	8 503 750	8 503 750	39 003	39 003	3 860 016	3 860 016	35 909	35 909	72 540	72 540	0	0	30 052	30 052	4 037 520	4 037 520	12 541 270	12 541 270
Fonctionnement	169 365 853	170 036 733	9 237 528	8 869 480	13 586 836	13 210 249	630 496	641 701	625 561	664 233	544 586	519 674	296 786	63 536 24	922 793 23	968 873	194 288 646	194 005 606
Sous-total	222 133 286	197 493 305	14 106 445	12 530 080	19 502 126	18 239 183	4 016 928	2 180 187	759 465	797 064	747 600	645 053	314 870	81 620 39	447 434 34	473 187	261 580 720	231 966 492
Gestion active de la dette	45 035 000	44 034 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 035 000	44 034 087
Autofinancement de N - 1	18 133 029	18 133 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 133 029	18 133 029
TOTAL	285 301 315	259 660 421	14 106 445	12 530 080	18 239 183	4 016 928	2 180 187	759 465	797 064	747 600	645 053	314 870	81 620 39	447 434 34	473 187	324 748 749	294 133 608	

Budget général - Dépenses réelles - Répartition par nature et budget (arrondi à l'euro)

	Principal		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		SSADPA		Forêts		Zones d'activités		Total budgets annexes		Total budget général	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses équipement	59 954 919	30 622 244	6 219 261	2 632 813	8 653 709	3 958 394	3 462 119	1 598 920	58 891	40 236	304 483	102 781	0	0	18 698 463	8 333 144	77 653 382	38 955 388
Subvent. équipement	5 762 197	1 975 852	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 762 197	1 975 852
Equipement	64 717 116	32 598 096	6 219 261	2 632 813	8 653 709	3 958 394	3 462 119	1 598 920	58 891	40 236	304 483	102 781	0	0	18 698 463	8 333 144	83 415 579	40 931 240
Autres dépenses	1 473 154	484 566	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 473 154	484 566
Dette en capital	13 820 141	13 506 208	454 300	351 136	1 373 800	1 337 455	182 100	182 089	0	0	20 400	15 320	0	0	2 030 600	1 886 000	15 850 741	15 392 208
Investissement	80 010 411	46 588 870	6 673 561	2 983 949	10 027 509	5 295 849	3 644 219	1 781 009	58 891	40 236	324 883	118 101	0	0	20 729 063	10 219 144	100 739 474	56 808 014
Personnel	80 751 080	79 838 816	2 801 100	2 573 316	2 205 171	1 814 220	0	0	470 409	470 359	261 715	252 609	0	0	5 738 395	5 110 504	86 489 475	84 949 320
Subventions	20 879 256	20 649 117	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 879 256	20 649 117
Autres dépenses	40 492 539	36 405 600	4 592 781	4 248 073	3 444 993	2 488 353	336 800	305 317	106 042	105 204	161 002	145 247	44 339	7 378	8 685 957	7 299 572	49 178 496	43 705 172
Fonctionnement	142 122 875	136 893 533	7 393 881	6 821 389	5 650 164	4 302 573	336 800	305 317	576 451	575 563	422 717	397 856	44 339	7 378	14 424 352	12 410 076	156 547 227	149 303 609
Sous-total	222 133 286	183 482 403	14 067 442	9 805 338	15 677 673	9 598 422	3 981 019	2 086 326	635 342	615 799	747 600	515 957	44 339	7 378	35 153 415	22 629 220	257 286 701	206 111 623
Gestion active dette	45 035 000	44 034 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 035 000	44 034 087
Solde investis. reporté	18 133 029	18 133 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	266 505	266 505	266 505	266 505	18 399 534	18 399 534
TOTAL	285 301 315	245 649 519	14 067 442	9 805 338	15 677 673	9 598 422	3 981 019	2 086 326	635 342	615 799	747 600	515 957	310 844	273 883	35 419 920	22 895 725	320 721 235	268 545 244

b) Données sur le budget principal :

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de mesure de l'évolution de la situation financière de Besançon.

en M€	CA 2006	CA 2007 (a)	CA 2008 (b)	Ecart b / a	
				en M€	en %
Fonctionnement					
Recettes réelles hors excédent reporté (1) (*)	154,30	159,93	161,53	+ 1,60	+ 1,0
Dépenses réelles hors travaux régie (2) (*)	126,27	132,58	133,92	+ 1,34	+ 1,0
Epargne brute = 1 - 2	28,03	27,35	27,61	+ 0,26	+ 1,0
Investissement					
Equipement brut avec travaux en régie (3)	27,58	37,70	33,60	- 4,10	- 10,9
Emprunt hors gestion active de la dette (4)	10,47	13,44	10,63	- 2,81	- 20,9
Taux de financement par emprunt des dépenses d'équipement = 4 / 3	38,0 %	35,7 %	31,6 %		
Endettement					
Encours de dette au 31 décembre	104,06	103,72	100,84	- 2,88	- 2,8

(*) hors reprise et reversement de l'excédent du budget Déchets à la CAGB en 2006

En 2008, tout en maintenant son haut niveau de dépenses d'équipement, Besançon a renforcé sa solidité financière avec une épargne rehaussée et un encours de dette à nouveau réduit.

☒ **Le repli sur un an des dépenses d'équipement 2008 ne doit pas masquer l'effort global précédemment réalisé.**

268,1 M€ ont été dépensés de 2002 à 2008 (travaux en régie et subventions d'équipement compris), 2008 maintient le cap.

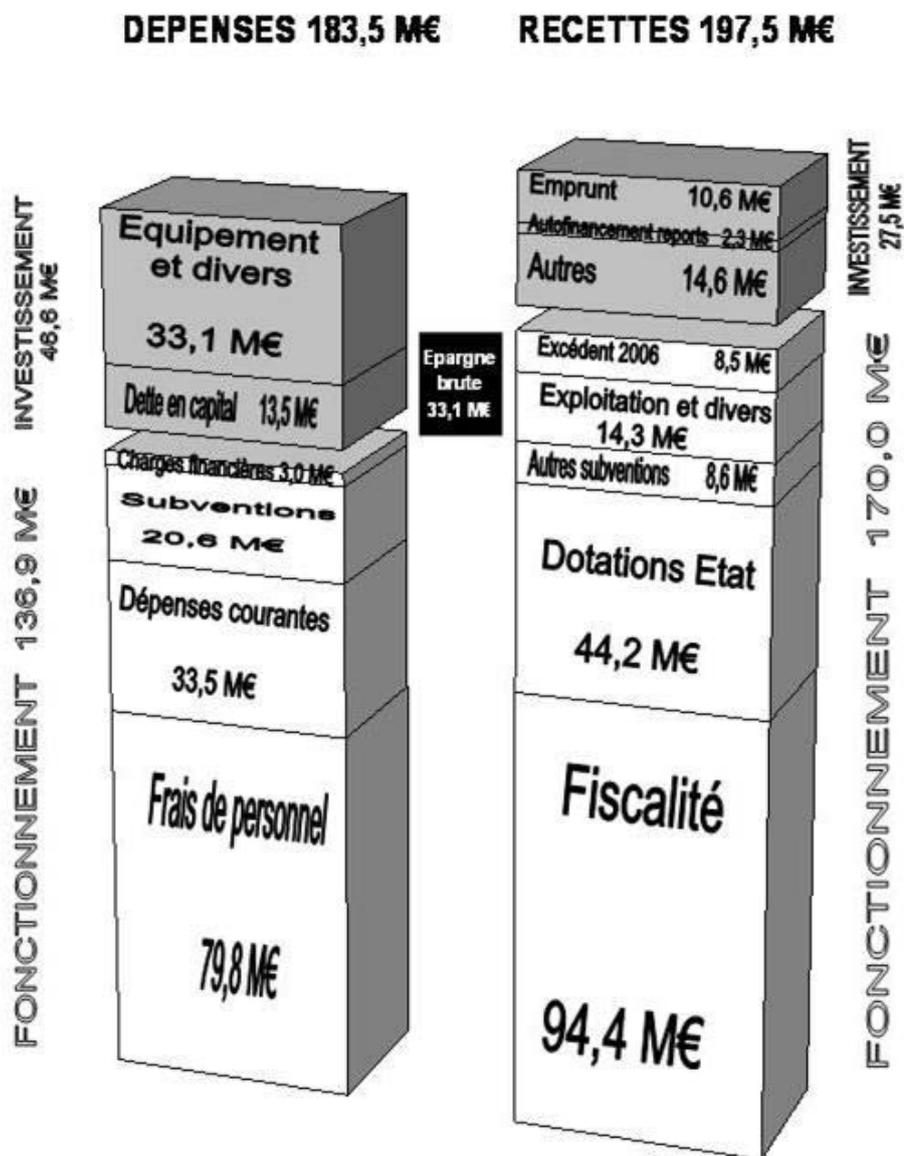
Sur l'ensemble du dernier mandat, de 2001 à 2007, en prenant les dépenses d'équipement direct, les réalisations auront représenté 263 € par habitant et par an, mieux que la moyenne des villes de 100 à 300 000 habitants (234 € de 2001 à 2007). En volume, cela représente tout de même 28 M€ de plus investis par Besançon sur les huit dernières années.

☒ **En progression de 1 %, l'épargne brute se maintient à 17,1 % des recettes de fonctionnement, soit un «taux d'épargne» sensiblement supérieur à celui de la strate précitée (15,1 % en 2007) ;**

☒ **Notre ville s'est à nouveau désendettée, de près de 3 M€** et le stock de dette aura été abaissé de 110 M€ en 2001 à 101 M€ en 2008, après transferts de compétences. Ce faible endettement est un atout pour affronter la crise que nous traversons et maintenir notre niveau d'investissement au cours des prochaines années.

Budget Principal - Répartition par nature

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1)



Compte Administratif 2008 - Recettes réelles

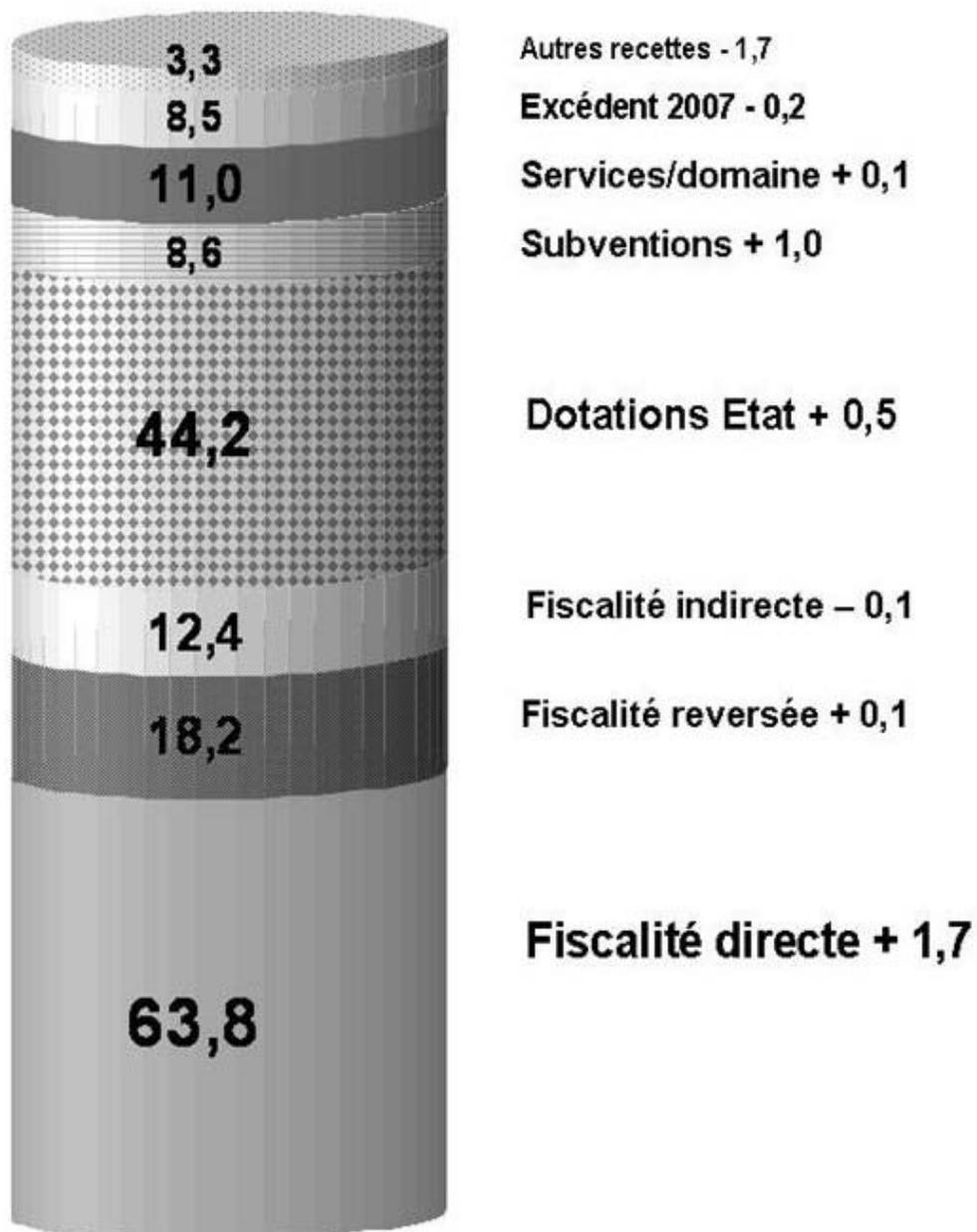
BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Amendes de police	1 058 731,00	1 058 731,00	100,0 %	
TLE	280 000,00	445 937,00	159,3 %	
FCTVA	7 510 000,00	7 625 947,79	101,5 %	
Emprunts	31 921 040,00	10 634 003,49	33,3 %	14 300 000,00
Subventions d'équipement	8 239 931,00	4 536 978,15	55,1 %	3 475 437,00
Avances, créances	349 951,00	349 950,52	100,0 %	
Produits de cessions d'immobilisations	543 152,00	0,00	0,0 %	
Autofinancement des reports de N-1	2 323 040,00	2 323 040,00	100,0 %	
Autres recettes d'investissement	541 588,00	481 984,83	89,0 %	
SOUS-TOTAL	52 767 433,00	27 456 572,78	52,0 %	17 775 437,00
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>45 035 000,00</i>	<i>44 034 087,37</i>	<i>97,8 %</i>	
<i>Autofinancement des investissements réalisés en N-1</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>100,0 %</i>	
TOTAL INVESTISSEMENT	115 935 461,62	89 623 688,77	77,3 %	17 775 437,00
<i>Fiscalité directe</i>	<i>63 462 299,00</i>	<i>63 819 953,00</i>	<i>100,6 %</i>	
Taxes d'électricité et taxe sur les pylônes	1 613 572,00	1 771 076,07	109,8 %	
Taxe de séjour	245 000,00	238 802,05	97,5 %	
Taxe sur les jeux du Casino	2 500 000,00	2 357 404,43	94,3 %	
Divers droits d'occupation du domaine public	527 603,00	552 562,47	104,7 %	
Droits de stationnement	3 997 200,00	3 921 921,20	98,1 %	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3 066 641,00	3 303 085,89	107,7 %	
Taxe sur emplacements publicitaires	125 000,00	139 474,70	111,6 %	
Divers impôts et taxes	120 727,00	116 397,19	96,4 %	
<i>Fiscalité indirecte</i>	<i>12 195 743,00</i>	<i>12 400 724,00</i>	<i>101,7 %</i>	
Attribution de compensation	16 631 940,00	16 631 939,52	100,0 %	
Dotation de Solidarité Communautaire	1 559 721,00	1 559 721,00	100,0 %	
<i>Fiscalité reversée par la CAGB</i>	<i>18 191 661,00</i>	<i>18 191 660,52</i>	<i>100,0 %</i>	
Recettes fiscales et taxes diverses	93 849 703,00	94 412 337,52	100,6 %	0,00
Dotation forfaitaire	30 418 982,00	30 418 982,00	100,0 %	
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.	5 604 614,00	5 604 614,00	100,0 %	
Dotation Nationale de Péréquation	1 301 942,00	1 301 942,00	100,0 %	
Dotation Générale de Décentralisation	1 158 328,00	1 161 973,00	100,3 %	
Dotations fiscales (y compris mutation + appareils auto.)	5 687 350,00	5 654 673,00	99,4 %	
D.G.F. permanents syndicaux	52 000,00	52 771,47	101,5 %	
Dotation Spéciale Instituteurs	13 690,00	16 506,00	120,6 %	
Dotation recensement	20 282,00	20 282,00	100,0 %	
Dotations de l'Etat	44 257 188,00	44 231 743,47	99,9 %	0,00
Etat	1 202 914,00	1 202 474,46	100,0 %	
Régions	240 387,00	240 387,00	100,0 %	
Départements (dont FDTP)	940 247,00	941 346,59	100,1 %	
Communes	45 000,00	40 856,19	90,8 %	
Groupements de collectivités	170 196,00	165 196,00	97,1 %	
CCAS	204 795,00	205 612,00	100,4 %	
Budget communautaire (Europe)	16 000,00	10 337,95	64,6 %	
Autres organismes	5 975 119,00	5 807 345,43	97,2 %	
Subventions et participations	8 794 658,00	8 613 555,62	97,9 %	0,00
Vente produits, prestations services	9 774 724,00	9 933 141,45	101,6 %	
Revenus des immeubles	1 031 870,00	1 117 376,06	108,3 %	
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	820 750,00	808 710,15	98,5 %	
Autres produits de gestion courante	730 769,00	713 779,29	97,7 %	
Remboursements sur rémunérations personnel	178 461,00	172 047,85	96,4 %	
Produits de cessions d'immobilisations	0,00	51 093,00		
Autres recettes de fonctionnement	1 423 979,68	1 479 198,70	103,9 %	
Autres recettes	13 960 553,68	14 275 346,50	102,3 %	0,00
Reprise anticipée d'excédent	8 503 750,32	8 503 750,32	100,0 %	
TOTAL FONCTIONNEMENT	169 365 853,00	170 036 733,43	100,4 %	
TOTAL GENERAL	285 301 314,62	259 660 422,20	91,0 %	17 775 437,00

Compte Administratif 2008 - Dépenses réelles

BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement (20 sauf 204 - 21 - 23)	58 954 919,00	30 622 243,61	51,9 %	21 085 809,00
Subventions d'équipement versées (204)	5 762 197,00	1 975 852,42	34,3 %	1 945 968,00
Dépenses imprévues	740 000,00	0,00	0,0 %	
Autres dépenses d'investissement	733 154,00	484 566,00	66,1 %	248 586,00
Remboursement dette en capital	13 820 141,00	13 506 207,51	97,7 %	3 106,00
SOUS-TOTAL	80 010 411,00	46 588 869,54	58,2 %	23 283 469,00
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>45 035 000,00</i>	<i>44 034 087,37</i>	<i>97,8 %</i>	
<i>Autofinancement des investissements réalisés en N-1</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>18 133 028,62</i>	<i>100,0 %</i>	
TOTAL INVESTISSEMENT	143 178 439,62	108 755 985,53	76,0 %	23 283 469,00
Rémunération et charges du personnel permanent	77 542 409,00	76 791 687,56	99,0 %	
Rémunération et charges du personnel vacataire	3 208 671,00	3 047 128,05	95,0 %	
Personnel	80 751 080,00	79 838 815,61	98,9 %	0,00
Charges financière	3 433 000,00	2 977 823,11	86,7 %	
Subventions de fonctionnement au CCAS	9 191 400,00	9 191 400,00	100,0 %	
Subventions de fonctionnement (hors CCAS)	11 687 856,00	11 457 717,35	98,0 %	
Subventions	20 879 256,00	20 649 117,35	98,9 %	0,00
Contingents et participations obligatoires	986 431,00	943 707,55	95,7 %	
Déficit du budget des forêts	429 386,00	261 596,10	60,9 %	
Indemnités, cotisations et formation des élus	960 397,00	836 618,30	87,1 %	
Pertes sur créances irrécouvrables	136 053,00	26 559,77	19,5 %	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	189 900,00	176 975,81	93,2 %	
Charges diverses de gestion courante	131 390,00	125 211,69	95,3 %	
Redevances, brevets, licences	22 485,00	18 450,53	82,1 %	
Reversement et restitution sur impôts et taxes	303 240,00	263 083,63	86,8 %	
Titres annulés	198 000,00	18 228,57	9,2 %	
Dépenses imprévues	982 254,00	0,00	0,0 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	662 026,00	655 505,57	99,0 %	
Contrats de service public	1 574 600,00	1 566 863,14	99,5 %	
Energie (chauffage, éclairage)	4 565 994,00	4 205 597,12	92,1 %	
Carburants	631 200,00	630 916,73	100,0 %	
Crédit bail immobilier	925 000,00	918 766,81	99,3 %	
Loyers et charges locatives	1 374 336,00	1 289 992,07	93,9 %	
Eau et assainissement des bâtiments	676 000,00	599 022,20	88,6 %	
Cotisations municipales	340 508,00	318 877,88	93,6 %	
Assurances	871 933,00	824 792,20	94,6 %	
Affranchissements	356 156,00	304 667,43	85,5 %	
Télécommunications	490 010,00	490 008,66	100,0 %	
Indemnités au comptable	9 100,00	8 967,29	98,5 %	
Dépenses à évolution contrainte	16 816 399,00	14 484 409,05	86,1 %	0,00
Alimentation	1 241 810,00	1 217 530,40	98,0 %	
Fournitures d'atelier et de voirie	3 291 771,00	3 276 806,63	99,5 %	
Prestations de service	4 872 688,40	4 628 140,84	95,0 %	
Travaux et réparations	2 896 734,00	2 743 039,54	94,7 %	
Autres	7 620 082,60	6 842 282,80	89,8 %	
Crédits courants des services	19 923 086,00	18 707 800,21	93,9 %	
Charges exceptionnelles	320 054,00	235 567,37	73,6 %	
TOTAL FONCTIONNEMENT	142 122 875,00	136 893 532,70	96,3 %	0,00
TOTAL GENERAL	285 301 314,62	245 649 518,23	86,1 %	23 283 469,00

Recettes réelles de fonctionnement

170,0 M€ : + 1,4 M€ / CA 2007



Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 170 M€ en 2008, soit une progression de 0,8 % par rapport à 2007 (168,6 M€).

Ces 1,4 M€ supplémentaires masquent des variations contrastées selon les postes :

➤ **La fiscalité (94,4 M€ et 56 % des recettes) apporte globalement 1,7 M€ mais ses trois composantes affichent des évolutions différentes :**

✓ En hausse de 2,8 % et 1,7 M€, la fiscalité directe progresse du seul fait des bases, les taux étant restés inchangés ;

✓ La fiscalité reversée par la CAGB est plutôt stable, aucun transfert de compétence n'ayant été opéré en 2008 ;

✓ Globalement, la fiscalité indirecte est stable : on relèvera cependant la hausse des taxes sur l'électricité et la confirmation de l'essoufflement du prélèvement sur les jeux de casinos.

➤ **Les dotations de l'Etat (44,2 M€ et 26 % des recettes) sont en progression de 0,5 M€ (+ 1,3 %). C'est déjà peu au regard de l'inflation (+ 2,8 %) mais, pire, cela annonce aussi le fort recul enregistré en 2009, car :**

✓ Si la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale gagne 0,6 M€, tout en progressant moins vite (+ 12 % au lieu de + 23 % en 2007) ;

✓ La dotation forfaitaire (30,4 M€) ralentit : + 0,8 % et + 0,2 M€

✓ Et surtout, l'extinction programmée des compensations fiscales s'accélère : - 0,4 M€ et - 6 % au lieu de - 3 % l'année précédente.

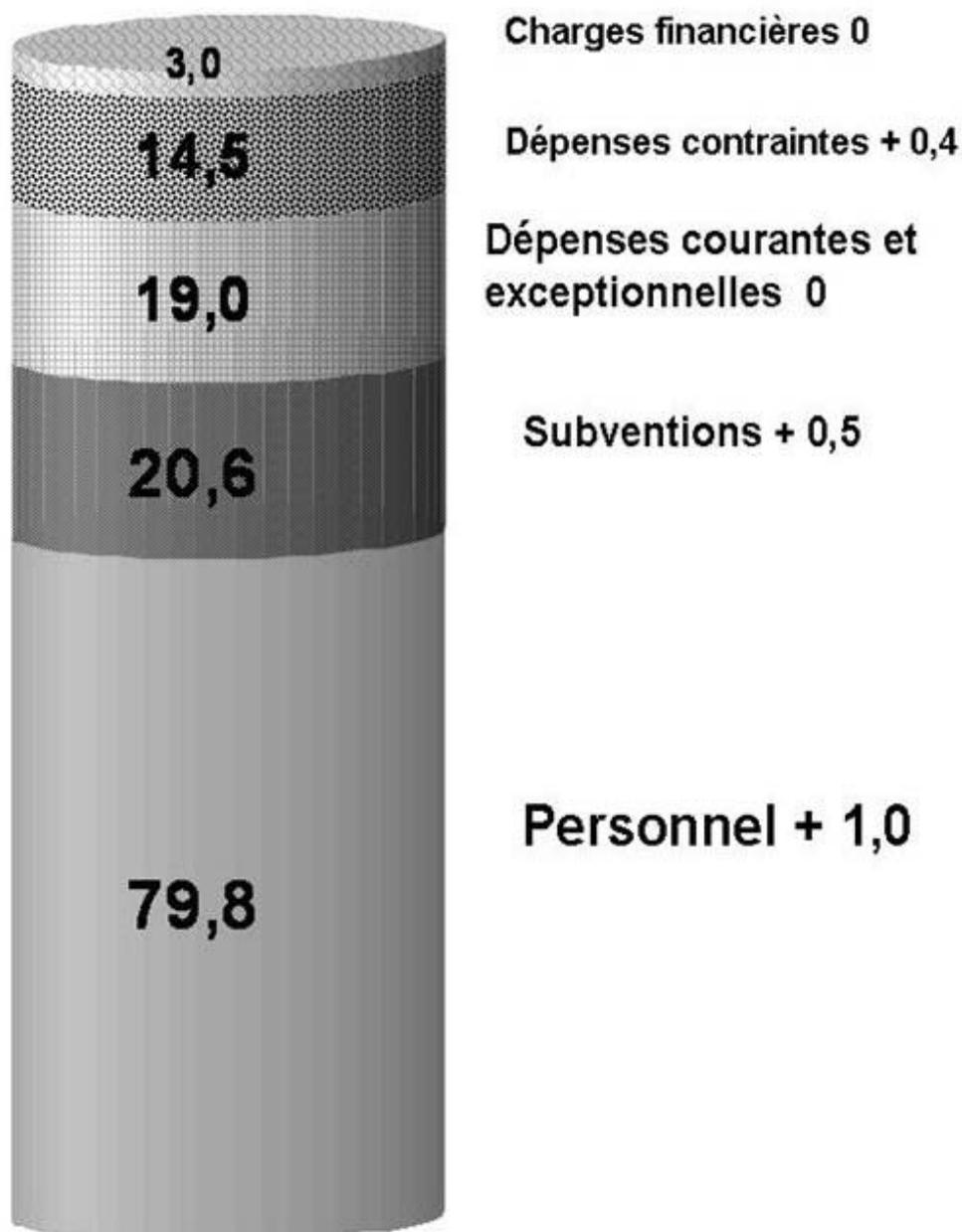
➤ **1,0 M€ de subventions et participations** qui bénéficient d'importantes régularisations de la Caisse d'Allocations Familiales, au titre du contrat Enfance-Jeunesse.

➤ Les recettes des services et du domaine restent plutôt stables (+ 0,1 M€) tout comme l'excédent reporté (- 0,2 M€).

➤ Parmi les autres recettes (- 1,7 M€), les cessions d'immobilisations ont été quasi inexistantes en 2008 (51 K€ soit - 2,0 M€).

Dépenses réelles de fonctionnement

136,9 M€ : + 1,9 M€ / CA 2007



A hauteur de 136,9 M€, les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une hausse très modérée de 1,4 %, moitié moins que l'inflation.

Ces 1,9 M€ supplémentaires s'expliquent ainsi :

➤ **1 M€ au titre des frais de personnel, en faible progression (+ 1,3 %)**

Si ce résultat mérite d'être relativisé, plusieurs revalorisations salariales n'étant rétroactivement mises en application qu'en 2009, il montre cependant une réelle, et nécessaire, maîtrise de la masse salariale qui représente 58 % des dépenses (79,8 M€) ;

➤ **0,5 M€ en subventions (+ 2,4 %)**, supplément presque entièrement consacré aux associations (11,5 M€) alors que la participation versée au CCAS est globalement stable (9,2 M€) ;

➤ **0,4 M€ pour l'énergie et les carburants** (4,8 M€) qui font un bond de 9 % lié tout à la fois à l'envolée des prix du pétrole et à des conditions climatiques moins favorables ;

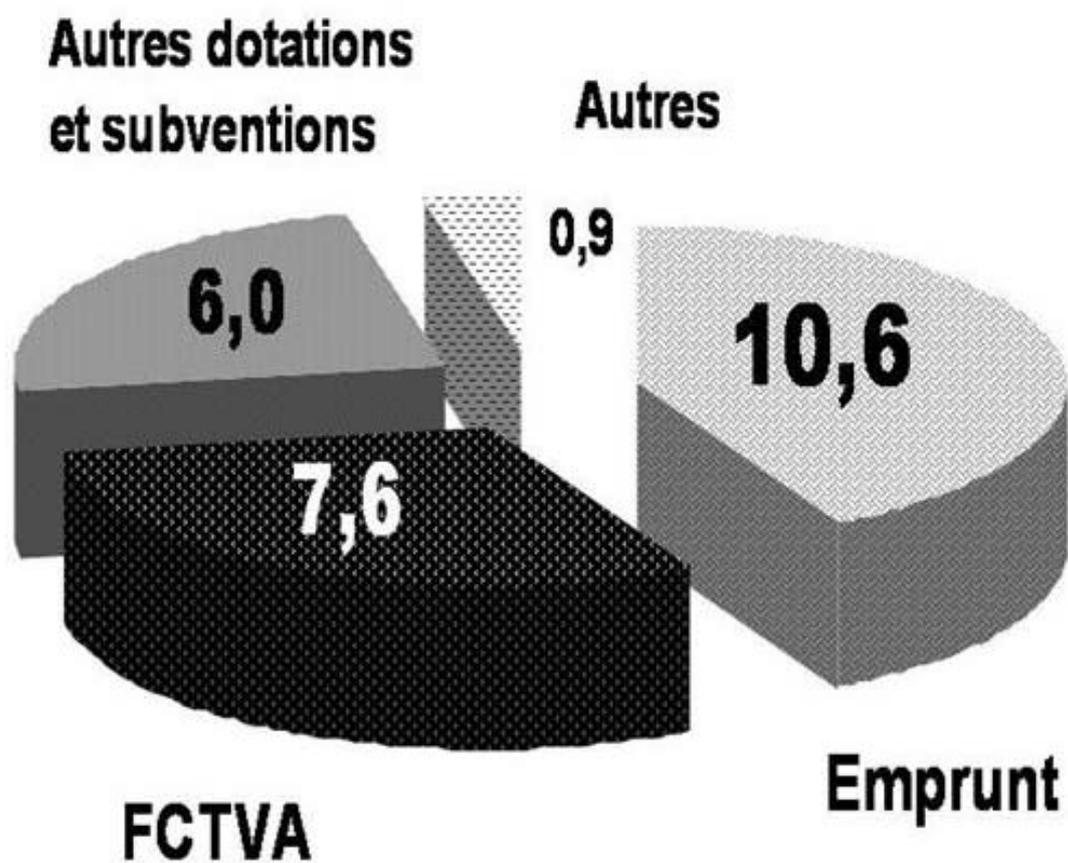
➤ Les charges financières restent stables à 3,0 M€ ;

➤ **L'ensemble des autres dépenses n'augmente pas...** (ou, plus précisément, de 9 759 € seulement sur un total de 28,6 M€).

Qu'il s'agisse du personnel ou des «dépenses courantes», ces résultats montrent que loin de n'être qu'une incantation ou un voeu pieux au moment du vote du budget primitif, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est bien au rendez-vous, dans les résultats.

Recettes réelles investissement

25,1 M€



Hors gestion active de la dette et autofinancement des reports et investissements de N-1, **les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 25,1 M€.**

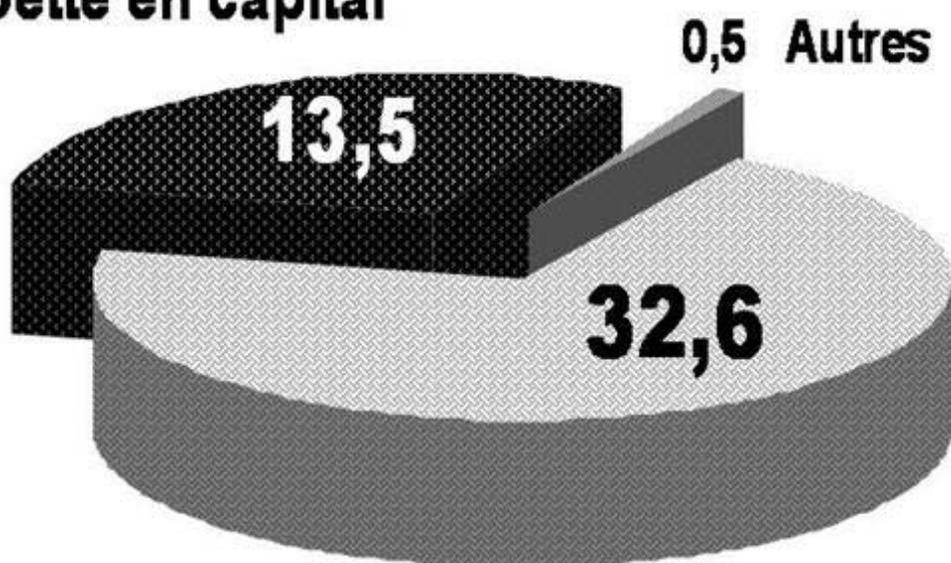
Ce niveau global, en progrès par rapport à l'année précédente (24,2 M€), recouvre des évolutions diverses et notamment :

- **Le versement exceptionnel de deux années de Fonds de compensation de la TVA** (7,6 M€) : celui de 2007 (4,3 M€), décalé par les services préfectoraux sur l'exercice suivant, est venu s'ajouter à celui de 2008 (3,3 M€) ;
- **Un volume d'emprunt réduit à 10,6 M€**, bien inférieur à celui de 2007, mais qu'il faut mettre en regard d'un volume de dépenses d'équipement également moindre ;
- Des dotations et subventions plafonnées à 6,1 M€, niveau plus faible que le précédent (8,9 M€).
On relèvera spécialement **la nouvelle et forte régression du produit des amendes de police** : en deux ans, de 2006 à 2008, cette recette a reculé de 1 618 à 1 059 K€, soit - 559 K€ et - 35 %.
- Le retour des autres recettes (0,8 M€) à leur niveau traditionnel après le reversement exceptionnel de TVA obtenu par la SEDD en 2007, suite à une modification du cadre légal.

Dépenses réelles investissement

46,6 M€

Dette en capital



Equipement

Les dépenses réelles d'investissement (46,6 M€), ont subi un net fléchissement de 15 % et de 8,4 M€ par rapport à 2007 (55 M€) qui s'explique ainsi :

➤ **Les dépenses d'équipement enregistrent le principal écart (- 4,7 M€).**

Si leur volume 2008 (30,6 M€) est en-deçà du niveau atteint l'année précédente (35,3 M€), particulièrement élevé, il n'en demeure pas moins au niveau de la moyenne des exercices 2002 à 2007 (30,4 M€) ;

➤ **Les subventions d'équipement versées (2,0 M€) régressent fortement**, de 58 % et de 2,8 M€, la ville subissant ici les retards constatés sur des chantiers dont elle n'a pas la maîtrise d'ouvrage (notamment s'agissant des programmes universitaires conduits par l'Etat).

➤ **La dette en capital (13,5 M€) est à nouveau en baisse (- 2 %).**

Plus modeste que celle de 2007 (- 5 %), ce repli concrétise cependant la volonté constamment affirmée de contenir l'endettement de la ville.

Accompagnée d'une gestion active des emprunts et de la trésorerie, elle aura permis d'abaisser ce poste budgétaire de 16,2 à 13,5 M€, soit - 17 %, de 2002 à 2008 ;

➤ Les autres dépenses (0,5 M€), en baisse de 0,7 M€, correspondent pour l'essentiel à l'acquisition de nouvelles actions à la SAIEMB IE (373 K€) et au premier tiers de l'augmentation de capital de la SEDD (103 K€).

2. Les principaux postes du budget principal :

a) La fiscalité directe :

Les bases de la taxe d'habitation ont à nouveau connu une progression soutenue en 2008, de + 3,1 % par rapport à 2007. Celles de la taxe foncière sur le foncier bâti suivent la même évolution (+ 3 %). Ces deux pourcentages positifs confirment et amplifient le dynamisme observé tout au long du précédent mandat.

⇒ **Le produit des contributions directes :**

Après une année 2007 au cours de laquelle le produit fiscal a connu une progression appuyée sur la seule évolution des bases, **les taux de fiscalité directe sont restés inchangés pour la deuxième année consécutive.**

L'évolution du produit résulte donc de la revalorisation forfaitaire législative des bases de 1,6 % et de l'évolution physique de la matière imposable, liée aux constructions nouvelles et aux modifications de constructions existantes. L'évolution physique des bases explique pratiquement la moitié de la hausse du produit fiscal, hors rôles supplémentaires.

Le produit global perçu est de 63,82 M€, en progression de 2,8 % par rapport à 2007. Cette évolution inférieure à la progression des bases provient du recul des rôles supplémentaires émis par la Direction des Services Fiscaux (DSF) : si le retour à imposition à la taxe d'habitation de locaux indûment déclarés vacants s'est poursuivi en 2008, cela a été à un niveau légèrement, et logiquement, moins élevé qu'en 2007 (262 K€ au lieu de 383 K€ en 2008).

Hors foncier non bâti qui n'appelle pas une analyse particulière, on constate :

*que le produit de **la taxe d'habitation (32 484 K€)** connaît cette année encore une progression (3,1 %). Ce résultat s'explique notamment par le travail effectué par la DSF sur les logements prétendument vacants, désormais intégrés aux rôles d'imposition.

* que le produit de **foncier bâti (30 981 K€)** connaît une progression similaire de 3 % qui repose elle aussi sur la seule variation des bases.

En €	Bases réalisées CA 2007 (1)	Bases notifiées BP 2008 (2)	2/1	Bases réalisées CA 2008 (3)	3/1
Taxe d'Habitation	142 799 154	146 925 000	+ 2,9 %	147 254 883	+ 3,1 %
Foncier Bâti	125 739 365	129 376 000	+ 2,9 %	129 467 669	+ 3,0 %
Foncier Non Bâti	363 050	348 400	- 4,0 %	350 707	- 3,4 %

⇒ **Les allocations compensatrices :**

Elles correspondent à la **prise en charge partielle par l'Etat** de la perte de recettes générée par les différents dégrèvements et exonérations qu'il accorde aux contribuables. Elles diminuent de 323 K€ pour un total 2008 de 5 617 K€, répartis comme suit :

* 2 367 K€ au titre de la taxe d'habitation (2 314 K€ en 2007) : la compensation se fait au taux de 1991 (17,49 % au lieu de 22,06 %), et concerne les exonérations accordées sous conditions de revenus aux bénéficiaires du RMI, bénéficiaires d'allocations aux personnes âgées ou handicapées, veufs et veuves, personnes de plus de 60 ans ;

* 1 296 K€ au titre des taxes foncières (1 266 K€ en 2007) : le dispositif de compensation, également calculé au taux de 1991 (18,91 % au lieu de 23,93 %), concerne les personnes considérées comme économiquement faibles (adultes handicapés, personnes âgées de plus de 75 ans sous conditions de revenus, principalement), mais également les exonérations accordées dans les zones franches urbaines et l'abattement de 30 % accordé aux organismes HLM dans les zones urbaines sensibles. La ville perçoit également des compensations pour les exonérations de terrains non bâtis à vocation agricole.

* **La dotation de compensation de la taxe professionnelle (1 953 K€) subit une nouvelle et forte baisse (- 406 K€ et - 17,2 %) du fait de son rôle de variable d'ajustement dans le contrat de stabilité.**

⇒ **La fiscalité reversée par la CAGB :**

La Ville perçoit deux types de dotations :

* **L'attribution de compensation** est égale à la différence entre les recettes transférées par la Ville (le produit de la taxe professionnelle perçu par la Ville en 2000, ainsi que les compensations qui y sont liées, déduction faite du produit des taxes ménages perçu par le District en 2000) et les charges transférées.

Le montant réalisé en 2008 soit 16 631 940 € est le même qu'en 2007, aucun nouveau transfert de compétence à la CAGB n'étant intervenu.

* **La dotation de solidarité communautaire**, composée de trois volets :

- Un volet de solidarité sociale et fiscale basé sur des critères tels que population, logements sociaux et richesse fiscale : 1 113 750 € (montant inchangé) ;

- Un volet de solidarité économique, calculé par rapport à une valeur de point par m² nouvellement dédié à l'activité économique : 431 571 € (en augmentation de 60 927 €) ;

- Un volet gens du voyage : 14 400 € (montant inchangé).

b) Les dotations de l'Etat :

En 2008, le «contrat de stabilité» a remplacé le «contrat de croissance et de solidarité» : au niveau national, l'«enveloppe normée» des dotations de l'Etat n'est plus indexée que sur l'inflation prévisionnelle, l'indexation liée à la croissance étant supprimée. Toutefois, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) conserve sa double indexation précédente, sur l'inflation prévisionnelle de N et sur la moitié de la croissance du PIB de N-1. L'imputation de la régularisation négative de la DGF 2006 à la DGF 2008 a limité cette augmentation à + 2,08 %.

A l'intérieur de cette enveloppe normée et afin de permettre le financement de l'évolution de la DGF, la dotation de compensation de taxe professionnelle joue plus que jamais son rôle de variable d'ajustement. Sa baisse a encore été significative : - 17,2 %.

De 2007 à 2008, les dotations sous enveloppe n'auront évolué que de 1,3 %, moins de la moitié de l'inflation définitive 2008 (+ 2,8 %).

	CA 2007	CA 2008	Ecart en %	Ecart en €
Dotation forfaitaire	30 171 113 €	30 418 982 €	+ 0,8 %	+ 247 869 €
Dotation Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale	4 997 267 €	5 604 614 €	+ 12,2 %	+ 607 347 €
Dotation Nationale de Péréquation	1 247 683 €	1 301 942 €	+ 4,3 %	+ 54 259 €
DGF Permanents Syndicaux	51 068 €	52 771 €	+ 3,3 %	+ 1 703 €
Dotation Spéciale Instituteurs	16 026 €	16 506 €	+ 3,0 %	+ 480 €
Dotation Générale de Décentralisation	1 150 302 €	1 161 973 €	+ 1,0 %	+ 11 671 €
Dotation Compensation Taxe Professionnelle	2 359 479 €	1 953 434 €	- 17,2 %	- 406 045 €
TOTAL	39 992 938 €	40 510 222 €	+ 1,3 %	+ 517 284 €

⇒ **La dotation globale de fonctionnement comprend deux parts :**

× La dotation forfaitaire subit un net ralentissement :

L'évolution de ses différentes composantes est déterminée annuellement par le Comité des Finances Locales qui a utilisé au maximum les fourchettes d'augmentation des différentes parts de cette dotation en 2008 (1,57 % pour les dotations de base et de superficie, 1,04 % pour la dotation de compensation et 0,52 % pour le complément de garantie), au plan national.

Le complément de garantie versé à Besançon n'a cependant pas bénéficié de cette dernière évolution car sa dotation par habitant 2007 était supérieure à la moyenne nationale : cette disposition de la loi de finances 2007 a généré une perte de 77 K€ en 2008.

× La dotation d'aménagement évolue plus favorablement :

Elle comprend la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, la dotation de solidarité rurale (non perçue par la Ville) et la dotation nationale de péréquation.

L'enveloppe DGF nationale ayant évolué de moins de 500 millions par rapport à 2007, **la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale bisontine (5,6 M€) n'a augmenté que de 12 % au lieu de 23 % en 2007.**

Grâce à une évolution plus favorable des potentiels financiers et fiscaux par habitant de la strate par rapport à ceux de la Ville, la Dotation Nationale de Péréquation a augmenté de 4,3 %.

Au total, la dotation forfaitaire, de loin la plus importante avec 30,4 M€ et 75 % des concours de l'Etat, n'aura évolué que de 0,8 %. L'évolution positive de la dotation d'aménagement s'applique à des montants relativement trop faibles pour compenser ce ralentissement et assurer une véritable péréquation.

⇒ **Les autres dotations sous contrat :**

A l'intérieur des dotations générales de décentralisation, le volet hygiène/santé s'élève à 1 121 882 € (+ 2,1 % / 2007). **La DGD bibliothèques basée sur un système dégressif est perçue en 2008 pour la dernière année (22 475 €).** La DGD urbanisme s'établit quant à elle à 17 616 €.

La DGF permanents syndicaux et la dotation spéciale instituteurs se maintiennent en 2008 respectivement à 52 771 € et à 16 506 €.

*** Les dotations hors contrat de stabilité et les subventions :**

Le Fonds de Compensation pour la TVA, perçu pour les exercices 2007 et 2008 est calculé par rapport aux dépenses d'équipement 2005 et 2006 et s'élève à 7 625 948 €.

Le produit des amendes de police (1 058 731 €) subit une forte baisse (- 26,5 %) qui s'explique par la diminution de la masse à répartir en loi de finances (régularisation négative de 170 M€ avancée de 2009 à 2008) et par une augmentation du nombre national d'amendes recensées.

c) La gestion de la dette :

⇒ **La gestion active de la dette :**

Les outils de gestion de la dette ont pour but de réduire le plus possible les frais financiers sans pour autant s'exposer à des risques trop importants.

L'encours revolving a été porté de 33,3 M€ à 36,6 M€. Ce type d'emprunt permet d'effectuer des tirages et remboursements temporaires afin de résorber les excédents temporaires de trésorerie et de tendre le plus possible vers une «trésorerie zéro».

La Ville ne paie aucun intérêt aussi longtemps que le capital est remboursé, ce qui a permis une économie de 1 404 K€ pour le budget principal par rapport à un prêt classique.

8,4 M€ d'emprunts ont été renégociés avec un double objectif :

- résorber un excédent ponctuel de trésorerie et économiser 195 K€ d'intérêts et 1 M€ sur l'annuité en capital de l'exercice ;
- rehausser l'encours revolving pour assurer en permanence la «trésorerie zéro».

L'économie réalisée sur l'annuité en capital a été utilisée pour rembourser définitivement 987 K€ d'encours ce qui a permis à la Ville de se désendetter. Le montant réellement refinancé a été ainsi limité à 7 400 K€, sur une durée de 9 ans correspondant à la durée résiduelle des prêts initiaux.

Gestion active de la dette Bilan des opérations (en K€)	Dépenses		Recettes	
	2007	2008	2007	2008
Remboursement capital suite renégociation	0	7 400	0	0
Remboursement des indemnités capitalisées	0	0	0	0
Prêt de refinancement suite à renégociation	0	0	0	7 400
Opération d'ordre				
- remboursements anticipés	33 277	36 634		
- retirages			33 277	36 634
TOTAL	33 277	44 034	33 277	44 034

⇒ **La variation de l'encours de dette :**

▫ **L'emprunt mobilisé :**

L'autorisation d'emprunt votée au Budget Primitif 2008 s'élevait à 32 400 K€ comprenant 20 400 K€ d'inscriptions nouvelles et un report de 12 000 K€. Par décisions modificatives, la prévision a été réduite de 479 K€, soit une inscription globale de 31 921 K€.

L'emprunt réellement mobilisé a été limité à 10 634 K€ répartis comme suit :

- 10 000 K€ de revolving, durée de 15 ans, auprès de la Société Générale
- 435 K€ de prêt renouvellement urbain, durée de 15 ans, sur taux indexé sur le Livret A, auprès de la CDC
- 196 K€, durée de 10 ans, auprès de la CAF, sans intérêts
- 3 K€ de cautions reçues.

Le principal objectif recherché a été une nouvelle fois d'augmenter l'encours revolving en raison du faible coût de ce type de produit dans le contexte de hausse du coût du crédit fin 2008. Pour la même raison, avec une réalisation en baisse en investissement, le financement par emprunt a été calibré au plus juste.

14 300 K€ d'autorisations d'emprunt font l'objet d'un report sur l'exercice 2009 et 6 989 K€ sont annulés pour tenir compte des dépenses d'investissement non reportées.

▫ **L'emprunt remboursé :**

Hors gestion active de la dette, il s'est élevé à 13 506 K€, montant légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (13 783 K€).

Le différentiel entre le capital remboursé (13 506 K€) et l'emprunt nouveau mobilisé (10 634 K€) aboutit à un nouveau désendettement de 2 872 K€. **Fin 2008, l'encours de dette du budget principal s'établit à 100 844 K€ au lieu de 103 716 K€ un an plus tôt.**

Le stock de dettes se répartit ainsi :

	Besançon Au 31 décembre 2008	Moyenne FCL (*) Au 31 décembre 2007
Taux fixe	27 %	37 %
Taux flottant	15 %	30 %
Revolving	48 %	11 %
Structuré	10 %	22 %

(*) Etude Financière Collectivités Locales sur la dette 2008 de 320 grandes collectivités

On le constate, l'ensemble des grandes collectivités répartit son positionnement sur différents types de taux. Besançon fait de même mais de manière différente et plus prudente avec notamment beaucoup moins de taux flottants (dont 12 % indexés sur livret A) et de produits structurés, lesquels sont en outre moins volatiles.

L'autre différence est la part nettement plus importante de revolving et, en conséquence, une moindre proportion de taux fixe.

Le taux moyen pondéré est en baisse de 3,65 % à 3,24 %, niveau nettement inférieur à la moyenne des grandes collectivités qui se situe à 4,20 % (données FCL 2008).

Le volume des charges financières, intérêts des emprunts et de la ligne de trésorerie, reste inchangé à 2 978 K€ (2 976 K€ en 2007).

La durée résiduelle moyenne des emprunts reste stable à 10,3 années au 31 décembre 2008 contrairement aux grandes villes où la hausse s'accroît pour atteindre 11,5 années en 2008 (données FCL).

d) *La gestion des ressources humaines :*

⇒ **Les effectifs :**

Les effectifs du personnel permanent à temps complet et à temps non complet de la Ville (budgets annexes compris) sont passés de 2 193 agents (2 092 ETC) au 31 décembre 2007 à **2 176 agents (2 068 ETC) au 31 décembre 2008.**

L'évolution de ce chiffre doit en outre être pondérée :

* Des recrutements décidés en 2007 ont été réalisés en 2008

* Des «tuilages» entre agents recrutés et agents sortants ont été réalisés pour certains emplois afin d'assurer la continuité des services

* La rémunération des agents partant en retraite a été maintenue au-delà de leur cessation effective d'activité afin de rétribuer les périodes de congés accumulés dans les comptes épargne temps.

En revanche, 6 recrutements décidés en 2008 ont été concrétisés début 2009.

La politique globale de la Ville en matière de Ressources Humaines s'inscrit dans une optique de stabilisation et de maîtrise de l'emploi. La diminution constatée de 11 postes de travail au 31 décembre 2008 résulte en fait,

* D'une part d'une démarche volontariste en matière de rationalisation et d'optimisation de l'organisation des services conduite à la faveur des départs en retraite et des mobilités des personnels (21 postes de travail ont été supprimés en 2008).

* D'autre part, de la création de 10 postes de travail afin de mieux répondre aux attentes des usagers et d'accompagner les politiques publiques:

- ouverture des Bains Douches
- ouverture d'une classe maternelle (ATSEM)
- développement durable
- développement des espaces publics numériques...

⇒ **La masse salariale :**

Les dépenses :

Les prévisions budgétaires 2008 s'établissaient à :

- dépenses globales : 79 098 055 €
- dont, pour les seuls salaires et charges 77 564 000€, en augmentation de 2,36 % par rapport aux crédits votés en 2007.

Les dépenses effectives totales se sont élevées à 78 249 556 € dont 76 791 687 € au titre des salaires et charges. Le budget RH dégage ainsi un solde positif global de 848 499 € dont 772 313 € en ce qui concerne les salaires et charges. Ce solde correspond d'une part à un dispositif attendu d'indemnisation de compte épargne temps dont les textes n'ont pas été publiés en ce qui concerne la FPT et d'autre part à un décalage dans la revalorisation des échelles de rémunération de la catégorie C qui est en fait intervenue en janvier 2009.

Le budget 2008 a enregistré :

- * une augmentation des traitements de 0,5% au 1^{er} mars et de 0,3% au 1^{er} octobre
- * une augmentation du SMIC de 2,3% au 1^{er} mai et de 0,9% au 1^{er} juillet
- * la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA : 80 400 €)
- * la revalorisation des heures supplémentaires
- * l'augmentation de la cotisation FNAL qui est passée de 0,2 à 0,4%

Les recettes :

Le niveau de recettes escompté était de 828 252 € ; le niveau réalisé, stable par rapport aux années précédentes, est de 944 045 €.

Personnel temporaire :

Les crédits de personnel temporaires gérés par le Pôle Ressources Humaines ont été maîtrisés puisqu'ils enregistrent une baisse de 3,8 %, passant de 3 091 414 € à 2 972 720 €.

3. Les budgets annexes :

L'analyse des budgets annexes reprend les concepts définis dans le Guide des Finances des Communes de plus de 10 000 habitants publié par le Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales) : les travaux en régie ont été déduits des dépenses de fonctionnement pour être ajoutés aux dépenses d'investissement.

Les opérations des budgets Eau, Assainissement, Forêts, Zones d'activités des Champs Montants et rue Thomas Edison sont comptabilisées pour leur montant HT.

a) Budget Eau :

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 13,3 %, de 10 187 K€ en 2007 à 8 830 K€ en 2008. Cette diminution sensible provient essentiellement du poste des redevances encaissées et reversées à l'Agence de l'Eau (2 161 K€ contre 3 175 K€ en 2007) et, plus modestement, du produit des ventes d'eau aux abonnés ordinaires, lui aussi en baisse de 344 K€ (5 581 K€ contre 5 925 K€ en 2007).

Ces diminutions s'expliquent par un moindre volume d'eau consommé, mais aussi par la baisse de plus de 5 % du prix de vente global du m³ d'eau par rapport à 2007. En effet, le recul négocié du montant des redevances versées à l'Agence de l'Eau et payées par les usagers sur chaque mètre cube d'eau est passé de 0,50 € à 0,37 € en 2008.

Le prix de la part eau a été maintenu à 0,86 € (pour la sixième année consécutive), celui de la part assainissement est resté fixé à 0,91 € HT (inchangé depuis 1997).

Les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 9 805 K€, 3 578 K€ en investissement et 6 227 K€ en fonctionnement.

Les dépenses d'équipement ont mobilisé 3 227 K€ contre 4 012 K€ en 2007 et ont porté notamment sur :

- les travaux sur les réseaux (2 513 K€) qui ont permis la pose de 5 488 mètres de canalisations (dont 1 312 mètres d'extension de réseau et 4 176 mètres de renouvellement de canalisations), la rénovation de 622 branchements avec suppression du plomb et la création de 118 branchements nouveaux ;
- les travaux de construction d'une deuxième cuve au réservoir de Griffon ont mobilisé 205 K€ ;
- le rachat des réseaux réalisés dans le cadre de l'aménagement des ZAC Val des Grands Bas et Hauts du Chazal a nécessité 129 K€ ;
- la suppression de l'aqueduc de la Malate a demandé 110 K€ et le périmètre de protection de la source d'Arcier 40 K€.

La baisse de l'annuité d'emprunt (ICNE inclus) se poursuit, de 445 K€ à 413 K€.

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation des résultats antérieurs de 3 339 K€ et par l'encaissement de 322 K€ de subventions.

Sans retraitement du montant des travaux en régie, **l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement est de 3,3 % (+143 K€)**. Ceci est essentiellement dû au versement d'une subvention de 110 K€ (dont 100 K€ d'aide de l'Agence de l'Eau) pour le projet de rénovation du réseau d'eau et d'assainissement du camp d'Aqabat Jabr.

La contribution aux charges supportées par le budget principal a été de 672 K€.

Les résultats de clôture 2008 sont les suivants :

Section d'investissement :

solde des réalisations 2008	1 798 K€
résultat des restes à réaliser 2008	- 2 174 K€

	- 376 K€

Le programme d'équipement de 2008 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 376 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de ce même exercice conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

Section d'exploitation :

résultat d'exploitation 2007	39 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (2 172 K€ - 2 133 K€)	
résultat d'exploitation de l'exercice 2008	888 K€
- excédent de clôture 2008	-----
	927 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2008 (376 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2009 s'élève à 551 K€.

b) Budget Assainissement :

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice sont stables à 8 287 K€ contre 8 273 K€ en 2007, si l'on exclut la prime d'épuration dont le rythme d'encaissement est très fluctuant.

Le produit de la redevance d'assainissement perçue auprès des usagers ordinaires est en baisse de 7,3 % à 5 523 K€ contre 5 956 K€ en 2007.

Les dépenses réelles totales de l'exercice s'établissent à 9 599 K€ réparties entre 5 754 K€ en investissement et 3 845 K€ en fonctionnement.

Les dépenses d'équipement ont mobilisé 4 416 K€ contre 5 197 K€ en 2007 et ont notamment permis les réalisations suivantes :

- poursuite des tranches annuelles d'entretien, d'exploitation et d'extension du réseau d'assainissement (1 563 K€) ;
- extension du réseau d'assainissement dans le cadre de l'aménagement des ZAC des Hauts du Chazal, du Val des Grands Bas et TEMIS (620 K€) ;
- le programme de dépollution par temps de pluie a mobilisé 1 742 K€ : 193 K€ ont permis de débiter la construction de l'imposant bassin de stockage Léo Lagrange ;
- remplacement des équipements de mesure des déversoirs d'orage (229 K€).

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation des résultats antérieurs de 4 380 K€, par l'encaissement de 592 K€ de subventions et de 57 K€ d'emprunt.

Le montant de l'annuité d'emprunt (ICNE inclus) s'est élevé à 1 470 K€ (1 681 K€ en 2007).

Les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie affichent une diminution de 510 K€, soit -11,7 %, de 4 355 K€ à 3 845 K€ (en excluant le versement exceptionnel de 565 K€ en 2007 du solde de la redevance pollution à l'Agence de l'Eau).

Sans retraitement du montant des travaux en régie, la diminution des dépenses réelles de fonctionnement est moins marquée (- 392 K€) et se retrouve pour l'essentiel sur le poste des dépenses d'exploitation (2 326 K€ contre 2 681 K€ en 2007).

Le montant de la contribution aux charges du budget principal s'établit à 769 K€.

Les résultats de clôture 2008 sont les suivants :

Section d'investissement :

solde des réalisations 2008	2 617 K€
résultat des restes à réaliser 2008	- 3 686 K€

	- 1 069 K€

Le programme d'équipement de 2008 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 1 069 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2008 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

Section d'exploitation :

résultat d'exploitation 2007	3 860 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (4 503 K€ - 643 K€)	
résultat d'exploitation de l'exercice 2008	2 163 K€
- excédent de clôture 2008	6 023 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2008 (1 069 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2009 s'élève à 4 954 K€.

c) Budget Chauffage Urbain :

Ce budget annexe prend en charge la gestion du réseau de chaleur de l'ensemble du quartier de Planoise, l'hôpital Minjoz et la ZAC des Hauts du Chazal.

Cette gestion étant confiée à un délégataire, l'essentiel des dépenses d'exploitation figure dans les comptes de ce dernier.

La majorité des réalisations est donc consacrée aux dépenses réelles d'équipement qui se sont élevées à 1 599 K€, avec notamment :

- 1 361 K€ pour la poursuite de la mise en conformité et de la modernisation des installations de la chaufferie urbaine de Planoise ;
- 157 K€ pour l'extension du réseau de chaleur de la ZAC des Hauts du Chazal et l'alimentation du CHU.

Les recettes réelles d'investissement ont atteint 1 538 K€ avec 935 K€ d'affectation de résultats antérieurs, 341 K€ de subventions et 262 K€ de récupération de TVA immobilière.

Les dépenses de fonctionnement se sont limitées à 305 K€ dont 204 K€ consacrés au remboursement d'intérêts d'emprunts (ICNE inclus). Elles sont financées par une partie de la redevance versée par le fermier (606 K€) qui couvre également la dotation aux amortissements des immobilisations (340 K€).

Les résultats de clôture 2008 s'établissent comme suit :

Section d'investissement :

solde des réalisations 2008	14 K€
résultat des restes à réaliser 2008	165 K€
	<u>179 K€</u>

Le programme d'équipement 2008 fait apparaître un excédent d'investissement de 178 K€.

Section d'exploitation :

résultat d'exploitation 2007	36 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (577 K€ - 541 K€)	
résultat d'exploitation de l'exercice 2008	44 K€
- excédent de clôture 2008	<u>80 K€</u>

L'excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2009 s'élève à 80 K€.

d) Budget du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées (SSADPA) :

La mission de l'équipe du SSADPA consiste principalement à éviter l'hospitalisation ou le placement en maisons spécialisées de personnes âgées malades ou présentant certains handicaps physiques et ainsi leur procurer une meilleure qualité de vie ou parfois de fin de vie.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie couvre les frais de fonctionnement par le versement d'un forfait journalier par personne prise en charge. Le Département prend en charge, sur les mêmes bases, les frais correspondant aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses d'exploitation hors opérations d'ordre ont augmenté de 91 K€ (576 K€ au lieu de 485 K€). Cette augmentation se retrouve pour l'essentiel sur le poste des rémunérations et charges de personnel (+ 60 K€) et sur le poste sous-traitance à caractère médical (+19 K€).

En contrepartie, le forfait de soins attribué par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie encaissé en 2008 s'élève à 580 K€ contre 475 K€ en 2007.

En section d'exploitation, toutes opérations de l'exercice confondues, les dépenses s'élèvent à 593,1 K€ et les recettes à 591,7 K€. Il en résulte un résultat négatif de 1,4 K€ qui sera couvert par une reprise sur le compte de réserve de compensation dont le montant s'établit à 72,5 K€.

Les résultats de clôture 2008 s'établissent comme suit :

Section d'investissement :

* résultat des réalisations 2008	110,2 K€
* résultat des restes à réaliser 2008	- 18,7 K€
	<u>91,5 K€</u>

Section d'exploitation :

* résultat de l'exercice	- 1,4 K€
* réserve de compensation	72,5 K€
	<u>71,1 K€</u>

e) Budget Forêts :

Ce budget retrace les dépenses et recettes relatives à l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville.

Le produit de la vente de bois, principale recette propre de ce budget s'élève à 252 K€. Cette recette bien qu'en forte progression (63 K€ en 2007) ne suffit pas à financer l'ensemble des dépenses. Pour équilibrer ce budget, une participation du budget principal a été versée à hauteur de 262 K€ (412 K€ en 2007).

Les dépenses d'équipement, réalisées principalement à Chailluz, ont mobilisé 168 K€.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent sensiblement (333 K€ contre 304 K€ en 2007). Cette augmentation se retrouve sur le principal poste de dépenses, les charges de personnel (253 K€ contre 224 K€ en 2007).

Les résultats de clôture 2008 s'établissent comme suit :

Section d'investissement :

* résultat des réalisations 2008	129 K€
* résultat des restes à réaliser 2008	- 104 K€
	<u>25 K€</u>

Le programme d'équipement fait apparaître un excédent de 25 K€ qui pourra être affecté à de nouvelles dépenses d'investissement sur l'exercice 2009.

Section de fonctionnement :

* résultat d'exploitation 2007	0 K€
* résultat d'exploitation de l'exercice 2008	0 K€
	<u>0 K€</u>

f) Budget Zone d'Activités des Champs Montants :

Ce lotissement industriel, géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 1999.

En 2008, le règlement du solde d'une vente de terrain à la société Concept Métallo Plastique Industriel réalisée en 2004 est intervenu pour 11 K€.

Les résultats de clôture 2008 sont les suivants :

Section d'investissement :

* résultat d'investissement du budget 2007	- 42 K€
* résultat des réalisations 2008	11 K€
* résultat des restes à réaliser 2008	0 K

	- 31 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi le programme d'équipement réalisé fait apparaître un besoin d'autofinancement de 31 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

Section de fonctionnement :

* résultat de fonctionnement du budget 2007	26 K€
* résultat des réalisations 2008	0 K€
* résultat des restes à réaliser 2008	5 K€

	31 K€

g) Budget Zone d'Activités Thomas Edison :

Cet autre lotissement, également géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2002.

En 2008, un terrain a été vendu à la SCI Sarron Immobilier pour 34 K€.

Les résultats de clôture 2008 sont les suivants :

Section d'investissement :

résultat d'investissement du budget 2007	- 225 K€
résultat des réalisations 2008	34 K€
résultat des restes à réaliser 2008	0 K€

	- 191 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi, le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 191 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

Section de fonctionnement :

résultat des réalisations 2008	4 K€
résultat des restes à réaliser 2008	191 K€

	195 K€

* * * * *

Les balances du compte administratif

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget tant en dépenses qu'en recettes, en mouvements réels et d'ordre :

- * les prévisions,
- * les réalisations,
- * les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement,
- * les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation pour les budgets principal et annexes est la suivante :

Récapitulation budget principal et budgets annexes

	Prévisions	Réalizations		Restes à réaliser
		Totales	Dont rattachements	
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement				
Dépenses	146 651 301,62	112 321 640,18	0,00	23 283 469,00
Recettes	146 651 301,62	95 768 101,98	0,00	17 775 437,00
Fonctionnement				
Dépenses	172 541 547,00	142 845 080,33	2 484 273,94	0,00
Recettes	172 541 547,00	173 409 522,50	563 347,33	0,00
BUDGETS ANNEXES				
Investissement				
Dépenses	22 771 130,75	11 955 903,06	0,00	8 357 400,00
Recettes	22 771 130,75	16 401 823,40	0,00	2 539 857,00
Fonctionnement				
Dépenses	21 972 951,00	18 045 727,58	152 083,26	36 961,18
Recettes	26 131 195,45	25 177 267,92	71 080,00	233 249,54

La balance générale récapitule les opérations de l'exercice. Elles sont regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant aux natures de dépenses et de recettes, en distinguant :

- * les mouvements budgétaires ;
- * les mouvements réels ;
- * les mouvements d'ordre.

* * * * *

Mme SCHIRRER rappelle les résultats définitifs de clôture qui se résument ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTATS GLOBAUX
BUDGET PRINCIPAL	-16 553 538,20	+ 30 564 442,17	+ 14 010 903,97
EAU	+ 1 798 099,72	+ 926 642,91	+ 2 724 742,63
ASSAINISSEMENT	+ 2 617 382,36	+ 6 023 377,74	+ 8 640 760,60
SSADPA	+110 162,30	+ 71 101,73	+ 181 264,03
FORETS	+ 129 095,41	0,00	+ 129 095,41
ZA CHAMPS MONTANTS	- 31 043,37	+ 26 093,95	- 4 949,42
ZA THOMAS EDISON	- 191 270,98	+ 3 957,80	- 187 313,18
CHAUFFAGE URBAIN	+ 13 494,40	+ 80 366,21	+ 93 860,61
TOTAUX	- 12 107 617,86	+ 37 695 982,51	+ 25 588 364,65

Dans un dernier tableau sont récapitulés les résultats, tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions hors gestion active de la dette (44 034 087,37 €) et hors opérations d'ordre budgétaire (16 623 107,10 €).

Résultats tous budgets confondus

	2007	2008	Ecart en €	Ecart en %
Dépenses d'investissement	81 376 978,35	75 207 547,95	- 6 169 430,40	- 7,6
Dépenses de fonctionnement	148 314 047,68	149 303 608,73	+ 989 561,05	+ 0,7
Dépenses totales	229 691 026,03	224 511 156,68	- 5 179 869,36	- 2,3
Recettes d'investissement	59 465 645,82	56 093 916,86	- 3 371 728,96	- 5,7
Recettes de fonctionnement	193 833 728,13	194 005 604,47	+ 171 876,34	+ 0,1
Recettes totales	253 299 373,95	250 099 521,33	- 3 199 852,62	- 1,3

Proposition

Pour conclure, il est demandé au Conseil Municipal : d'approuver le compte administratif de l'exercice 2008 et de prendre acte de la reprise au budget 2009 des reports de crédits détaillés dans les états joints (états des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à réaliser à la clôture de l'exercice) et des excédents.

Il est également proposé d'approuver en annexe 1 l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) et en annexe 2 le rapport sur les actions menées en matière de Développement Social Urbain, comme le prévoit le CGCT pour les communes éligibles à la DSUCS.

ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	imputations budgétaires en 2009
16 01 165 10042	Dépôts et cautionnements reçus		3 106,00	16 01 165 10042
20 824 202 3604 30100	Frais d'études, élaboration, modifications, révisions doc.	PLU (Plan Local d'Urbanisme)	53 347,00	20 824 202 3604 30100
20 23 2031 6008 34000	Frais d'études	Jardin botanique	49 945,00	20 23 2031 6008 34000
20 313 2031 6039 33000	Frais d'études	Théâtre N. Ledoux - Réhabilitation plateau techn.	32 000,00	20 313 2031 6039 33000
20 314 2031 4815 33000	Frais d'études	Salles des musiques actuelles et contemporaines	55 336,00	20 314 2031 4815 33000
20 822 2031 98806 35000	Frais d'études	Plan de déplacement urbain	125 524,00	20 822 2031 98806 35000
20 824 2031 3603 30100	Frais d'études	Gare Viotte	320 968,00	20 824 2031 3603 30100
20 824 2031 3605 30100	Frais d'études	PRU Planoise	34 164,00	20 824 2031 3605 30100
20 824 2031 4806 30100	Frais d'études	Site Vauban	89 576,00	20 824 2031 4806 30100
20 824 2031 4821 30100	Frais d'études	6 rue de la Madeleine	31 126,00	20 824 2031 4821 30100
20 824 2031 5009 30100	Frais d'études	Aménagement urbain en centre ancien	55 413,00	20 824 2031 5009 30100
20 824 2031 501130100	Frais d'études	Secteur des Planches	213 097,00	20 824 2031 5011 30100
20 824 2031 6016 30100	Frais d'études	Port Fluvial	275 818,00	20 824 2031 6016 30100
20 824 2031 612 30100	Frais d'études	Aménagement quartier des Vaîtes	148 292,00	20 824 2031 612 30100
20 824 2031 95010 30100	Frais d'études	Aménagement secteur Prés de Vaux et Port Fluvial	163 728,00	20 824 2031 95010 30100
20 824 2031 95023 30100	Frais d'études	Secteur sauvegardé - Centre ancien	53 312,00	20 824 2031 95023 30100
20 824 2031 7038 30100	Frais d'études	Secteur Palente/Orchamps - Etude	29 610,00	20 824 2031 7038 30100
204 23 20411 4807 00400	Subventions d'équipement - Etat	Cité Universitaire Canot	300 000,00	204 23 20411 4807 00400
204 23 20411 624 00400	Subventions d'équipement - Etat	UFR et Bibliothèque - Médecine Pharmacie	300 000,00	204 23 20411 624 00400
204 23 20411 8007 00400	Subventions d'équipement - Etat	Restaurant Universitaire La Bouloie	150 000,00	204 23 20411 8007 00400
204 23 20411 8012 00400	Subventions d'équipement - Etat	Maison des Sciences et de l'Homme	150 000,00	204 23 20411 8012 00400
204 824 20417 3606 30100	Subventions d'équipement - Autres établis. publics loc.	PRU Clairs-Soleils	193 583,00	204 824 20417 3606 30100
204 61 20417 5033 30100	Subventions d'équipement - Autres établis. publics loc.	Réhabilitation logements foyers CCAS	69 062,00	204 61 20417 5033 30100
204 824 20417 3605-H 30100	Subventions d'équipement - Autres établis. publics loc.	PRU Planoise - Réalisations réseaux site Tripode	279 800,00	204 824 20417 3605-H 30100

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2008
204 422 2042 7022 47030	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	ASEP Studio et pôle musique	26 000,00	204 422 2042 7022 47030
204 824 2042 88016 30100	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	Aménagement zone d'activités La Fayette	89 565,00	204 824 2042 88016 30100
204 93 2042 3613 30900	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	Energies renouvelables	3 000,00	204 93 2042 3613 30900
204 40 2042 5035 20300	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	Association La Saint-Claude : Pôle GRS	210 000,00	204 40 2042 5035 20300
204 823 2042 91053 30100	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	RHI - Ilot Bacchus	78 749,00	204 823 2042 91053 30100
204 91 2042 3605-C 30200	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	PRU Planoise - Restruct. Marché et centre commerc.	58 196,00	204 91 2042 3605-C 30200
204 020 2042 8027 47047	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	Rénovation local associatif Rue de l'Eglise	38 013,00	204 020 2042 8027 47047
20 020 205 3601 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Centre d'appel citoyen	135 000,00	20 020 205 3601 10100
20 020 205 5015 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Gestion de projets	9 129,00	20 020 205 5015 10100
20 020 205 5016 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Refonte Intranet	157 214,00	20 020 205 5016 10100
20 020 205 505 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Domaine de l'informatique	308 383,00	20 020 205 505 10100
20 020 205 6011 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Refonte des applicatifs Education/crèches	102 918,00	20 020 205 6011 10100
20 020 205 6013 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Numérisation collections des Bibliothèques et Musées	122 000,00	20 020 205 6013 10100
20 020 205 89019 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Bureautique	18 165,00	20 020 205 89019 10100
20 212 205 2618 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Cartable numérique	23 355,00	20 212 205 2618 10100
20 212 205 98016 10100	Conc. brevets, licences, marques et droits similaires	Informatisation des écoles	10 000,00	20 212 205 98016 10100
21 824 2111 4814 30100	Terrains nus	Politique foncière	1 679,00	21 824 2111 4814 30100
21 824 2111 501 30100	Terrains nus	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	39 420,00	21 824 2111 501 30100
21 824 2112 501 30100	Terrains de voirie	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	68 444,00	21 824 2112 501 30100
21 824 2115 4814 30100	Terrains bâtis	Politique foncière	104 378,00	21 824 2115 4814 30100
21 824 2115 501 30100	Terrains bâtis	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	150 807,00	21 824 2115 501 30100
21 824 2115 612 30100	Terrains bâtis	Aménagement quartier des Vaïtes	143 021,00	21 824 2115 612 30100
21 824 2115 3605-N 30100	Terrains bâtis	PLU Planoise - Aménagements secteur Forum	30 000,00	21 824 2115 3605-N 30100
21 824 2115 8001 30300	Terrains bâtis	Restructuration pont Nicolas Bruand	165 000,00	21 824 2115 8001 30300

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2007
21 020 21318 5041 10100	Constructions - Autres bâtiments publics	Mise en sécurité accès au CAM	1 353,00	21 020 21318 5041 10100
21 312 2138 6032-C 30100	Autres constructions	Réaménag. Hôtel de Ville-Salle arts contemp. 8 rue Pasteur	2 000,00	21 312 2138 6032-C 30100
21 020 21538 5042 10100	Autres réseaux	Citadelle - Travaux administration et salles	11 645,00	21 020 21538 5042 10100
21 020 21538 89019 10100	Autres réseaux	Bureautique	4 614,00	21 020 21538 89019 10100
21 020 21538 95069 10100	Autres réseaux	Réseau fibre optique Besançon Lumière (LUMIERE)	12 238,00	21 020 21538 95069 10100
21 321 21538 3606 10100	Autres réseaux	PRU Clairs-Soleils	37 000,00	21 321 21538 3606 10100
21 025 21538 5039 10100	Autres réseaux	Bains-Douches Madaleine et Salles Quartiers	12 000,00	21 025 21538 5039 10100
21 020 2158 511 32000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine du Parc Automobile et matériels divers	6 395,00	21 020 2158 511 32000
21 020 2158 511 33000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine du Parc Automobile et matériels divers	4 742,00	21 020 2158 511 33000
21 823 2158 507 34000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine de l'environnement et des espaces verts	5 416,00	21 823 2158 507 34000
21 412 2158 506 34000	Autres installations, matériel, outillage techniques	Domaine des sports	4 900,00	21 412 2158 506 34000
21 312 2161 2610 41090	Oeuvres et objets d'art	Fonds d'embellissement urbain	208 174,00	21 312 2161 2610 41090
21 322 2161 509 52000	Oeuvres et objets d'art	Domaine de la culture	34 000,00	21 322 2161 509 52000
21 322 2161 509 53000	Oeuvres et objets d'art	Domaine de la culture	1 710,00	21 322 2161 509 53000
21 322 2161 509 54000	Oeuvres et objets d'art	Domaine de la culture	5 000,00	21 322 2161 509 54000
21 321 2162 89032 45000	Fonds anciens des Bibliothèques et Musées	Ouvrages	9 450,00	21 321 2162 89032 45000
21 020 2168 510 00200	Autres collections et oeuvres d'art	Domaine de l'administration	4 000,00	21 020 2168 510 00200
21 020 2182 511 32000	Autres immob. coporelles - Matériel de transport	Domaine du parc automobile et matériels divers	276 316,00	21 020 2182 511 32000
21 020 2183 3605 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	PRU Plancoise	5 700,00	21 020 2183 3605 10100
21 020 2183 2019 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Radiotéléphones	150 000,00	21 020 2183 2019 10100
21 020 2183 6011 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Refonte des applicatifs Education/Crèches	77 000,00	21 020 2183 6011 10100

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
21 211 2183 7035 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Carte de vie quotidienne	42 000,00	21 020 2183 7035 10100
21 020 2183 89019 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Bureautique	73 554,00	21 020 2183 89019 10100
21 020 2183 6010 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Sécurisation des installations informatiques	9 600,00	21 020 2183 6010 10100
21 020 2183 96001 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Réseaux informatiques	22 700,00	21 020 2183 96001 10100
21 211 2183 4830 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Informatisation des écoles	4 000,00	21 211 2183 4830 10100
21 212 2183 2618 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Domaine de la culture	19 000,00	21 212 2183 2618 10100
21 23 2183 509 49000	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Domaine du parc automobile et matériels divers	8 173,00	21 23 2183 509 49000
21 025 2183 5039 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Démocratisation TIC EPN	11 000,00	21 025 2183 5039 10100
21 020 2183 5041 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	PRU Planoise	11 219,00	21 020 2183 5041 10100
21 321 2183 3606 10100	Autres immob. copor. - Mat. de bureau et mat. inf.	Radio-téléphones	6 000,00	21 321 2183 3606 10100
21 020 2184 510 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Refonte des applicatifs Education/crèches	30 171,00	21 020 2184 510 33000
21 211 2184 502 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Carte de vie quotidienne	30 510,00	21 211 2184 502 33000
21 212 2184 502 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Bureautique	197 450,00	21 212 2184 502 33000
21 321 2184 3605 45000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de l'administration	4 844,00	21 321 2184 3605 45000
21 322 2184 509 53000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de l'enseignement	6 156,00	21 322 2184 509 53000
21 322 2184 509 54000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de l'enseignement	1 273,00	21 322 2184 509 54000
21 322 2184 99016 54010	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	PRU Planoise	6 900,00	21 322 2184 99016 54000
21 322 2184 99016 54020	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	Domaine de la culture	13 700,00	21 322 2184 99016 54000
21 020 2188 511 32000	Autres immobilisations corporelles	Ouvrages	117 351,00	21 020 2188 511 32000
21 025 2188 509 47047	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	5 813,00	21 025 2188 509 47047
21 211 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	564,00	21 211 2188 502 21100
21 212 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	5 959,00	21 212 2188 502 21100

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
21 213 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	8 280,00	21 213 2188 502 21100
21 23 2188 509 49000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	26 312,00	21 23 2188 509 49000
21 251 2188 502 21100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'enseignement	9 200,00	21 251 2188 502 21100
21 314 2188 509 47048	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	27 962,00	21 314 2188 509 47048
21 422 2188 5006 47047	Autres immobilisations corporelles	Salle de quartier des Montboucons	12 000,00	21 422 2188 5006 47047
21 422 2188 509 47030	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	31 200,00	21 422 2188 509 47030
21 510 2188 518 50000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la santé	4 690,00	21 510 2188 518 50000
21 64 2188 504 44000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'action sociale	612,00	21 025 2188 509 47047
21 823 2188 507 34000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'environnement et des espaces verts	11 069,00	21 823 2188 507 34000
21 020 2188 90004 10100	Autres immobilisations corporelles	Imprimerie	4 625,00	21 020 2188 90004 10100
21 511 2188 518 50000	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la santé	1 797,00	21 511 2188 518 50000
21 025 2188 509 10065	Autres immobilisations corporelles	Domaine de la culture	233,00	21 025 2188 509 47050
21 95 2188 96042 30200	Autres immobilisations corporelles	Camping de Chalezeule	1 310,00	21 95 2188 96042 30200
21 022 2188 510 20100	Autres immobilisations corporelles	Domaine de l'administration	484,00	21 022 2188 510 20100
23 026 2312 507 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'environnement et des espaces verts	4 825,00	21 026 2312 507 34000
23 211 2312 502 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'enseignement	47 815,00	21 211 2312 502 34000
23 211 2312 96013 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Réhabilitation des aires de jeux	36 742,00	21 211 2312 96013 34000
23 212 2312 502 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'enseignement	11 406,00	23 212 2312 502 34000
23 412 2312 506 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine des Sports	15 375,00	23 412 2312 506 34000
23 63 2312 504 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'action sociale	3 947,00	23 63 2312 504 34000
23 64 2312 504 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'action sociale	6 399,00	23 64 2312 504 34000
23 64 2312 96013 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Réhabilitation des aires de jeux	16 387,00	23 64 2312 96013 34000

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2008
23 823 2312 3614 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Parcs et jardins centre-ville	141 043,00	23 823 2312 3614 3400
23 823 2312 3615 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Parcs et jardins de quartiers	221 004,00	23 823 2312 3615 34000
23 823 2312 3616 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Aménagement versant collines	56 217,00	23 823 2312 3616 34000
23 823 2312 5038 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Parc urbain ORU Planoise	724 593,00	23 823 2312 5038 34000
23 823 2312 507 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Domaine de l'environnement et des espaces verts	170 380,00	23 823 2312 507 34000
23 823 2312 87024 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Aménagement de jardins familiaux	117 748,00	23 823 2312 87024 34000
23 823 2312 96013 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Réhabilitation des aires de jeux	37 082,00	23 823 2312 96013 34000
23 026 2312 96040 30300	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Cimetière de Saint-Claude - Extension	398 170,00	23 026 2312 96040 30300
23 823 2312 6044 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Mise en valeur et conservation patrimoine Vauban	89 650,00	23 823 2312 6044 34000
23 422 2312 5006 34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	Salle de Quartier des Montboucons	9 000,00	23 422 2312 5006 37000
23 020 2313 2612 30900	Immobilisations corporelles en cours - Construct.	Maîtrise de l'Energie	194 287,00	23 020 2313 2612 30900
23 020 2313 501 10042	Immobilisations corporelles en cours - Construct.	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	214 624,00	23 020 2313 501 10042
23 020 2313 501 33000	Immobilisations corporelles en cours - Construct.	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	256 239,00	23 020 2313 501 33000
23 020 2313 5040 33000	Immobilisations corporelles en cours - Construct.	Aménagement locaux municipaux	226 971,00	23 020 2313 5040 33000
23 020 2313 5041 30000	Immobilisations corporelles en cours - Construct.	Mise en sécurité accès au CAM	10 796,00	23 020 2313 5041 30000
23 020 2313 5055 33000	Immobilisations corporelles en cours - Construct	OI Salles Mirjoz et Courbet - Restructuration	16 183,00	23 020 2313 5055 33000
23 020 2313 510 30900	Immobilisations corporelles en cours - Construct	Domaine de l'administratio	1 042,00	23 020 2313 510 30900
23 020 2313 7007 30900	Immobilisations corporelles en cours - Construct	Renouvellement des moyens de production	1 901,00	23 020 2313 7007 30900
23 020 2313 7013 33000	Immobilisations corporelles en cours - Construct	Transfert service Voirie - Propreté	326 749,00	23 020 2313 7013 33000
23 020 2313 7016 32000	Immobilisations corporelles en cours - Construct	Réorganisation CRM	370 000,00	23 020 2313 7016 32000
23 020 2313 76128 33000	Immobilisations corporelles en cours - Construct	Ateliers municipaux	217 561,00	23 020 2313 76128 33000
23 020 2313 89134 33000	Immobilisations corporelles en cours - Construct	Sces Administr. - Grosses réparations et restaurat.	97 113,00	23 020 2313 89134 33000

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
23 020 2313 97025 10100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Installations téléphoniques	6 703,00	23 020 2313 97025 10100
23 025 2313 5039 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bains-Douches Madeleine et salles quartiers	41 297,00	23 025 2313 5039 33000
23 025 2313 6045 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maison du Peuple	52 482,00	23 025 2313 6045 33000
23 211 2313 502 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	135 621,00	23 211 2313 502 33000
23 212 2313 502 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	116 276,00	23 212 2313 502 33000
23 213 2313 2612 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maîtrise de l'énergie	19 867,00	23 213 2313 2612 30900
23 213 2313 502 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	27 331,00	23 213 2313 502 30900
23 213 2313 502 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'enseignement	106 794,00	23 213 2313 502 33000
23 213 2313 7007 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Renouvellement des moyens de production	29 302,00	23 213 2313 7007 30900
23 23 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	9 320,00	23 23 2313 509 33000
23 251 2313 5046 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Création cuisine centrale	997 244,00	23 251 2313 5046 33000
23 313 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	7 201,00	23 313 2313 509 33000
23 314 2313 4815 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salle des Musiques Actuelles et Contemporaines	333 730,00	23 314 2313 4815 33000
23 321 2313 3606 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	342 236,00	23 0321 2313 3606 33000
23 321 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	80 509,00	23 321 2313 509 33000
23 322 2313 4835 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réaménagement Musée Beaux-Arts - Façades	184 652,00	23 322 2313 4835 33000
23 322 2313 509 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	21 528,00	23 322 2313 509 33000
23 322 2313 6033 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salles expositions temporaires Musée du Temps	5 301,00	23 322 2313 6033 33000
23 322 2313 7018 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Citadelle - Réhabilitation du Hangar aux manoeuv.	259 136,00	23 322 2313 7018 33000
23 323 2313 4819 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réserves Musée du Temps	2 966,00	23 323 2313 4819 33000
23 323 2313 5068 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réserves communes des musées	337 366,00	23 323 2313 5068 33000
23 324 2313 5042 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Citadelle - Travaux administration et salles	106 811,00	23 324 2313 5042 33000

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2008
23 324 2313 6044-B 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Vauban - Citadelle Front St-Etienne Redan 159	4 345,00	23 324 2313 6044-B 33000
23 324 2313 6044-C 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Vauban - Citadelle Front St-Etienne Demi Lune 59	922,00	23 324 2313 6044-C 33000
23 324 2313 80202 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Travaux Eglise Sainte-Madeleine	12 554,00	23 324 2313 82020 33000
23 324 2313 82020-A 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Tx Eglise Ste-Madeleine - Restaurat. façades latér.	4 000,00	23 324 2313 82020-A 33000
23 324 2313 89133 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Travaux dans les édifices culturels	35 221,00	23 324 2313 89133 33000
23 324 2313 96025 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bâtiments classés historiques	43 460,00	23 324 2313 96025 33000
23 411 2313 3618 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Palais des Sports - Poursuite restructuration	2 477,00	23 411 2313 3618 33000
23 411 2313 506 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	1 274,00	23 411 2313 506 30900
23 411 2313 506 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	69 297,00	23 411 2313 506 33000
23 412 2313 506 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	1 351,00	23 412 2313 506 33000
23 412 2313 506 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	17 855,00	23 412 2313 506 33000
23 412 2313 5064 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Reconst. et aménag. abords	929,00	23 412 2313 5064 30300
23 412 2313 5064 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Reconst. et aménag. abords	5 679,00	23 412 2313 5064 33000
23 412 2313 5064-A 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Tribune Honneur Ouest	30 231,00	23 412 2313 5064-A 33000
23 413 2313 2612 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maîtrise de l'énergie	3 715,00	23 413 2313 2612 30900
23 413 2313 506 20300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	1 000,00	23 413 2313 506 20300
23 414 2313 506 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine des sports	4 784,00	23 414 2313 506 33000
23 422 2313 3606 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	55 356,00	23 422 2313 3606 33000
23 422 2313 5006 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salle de Quartier des Montboucons	550,00	23 422 2313 5006 33000
23 422 2313 5044 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Centre International de Séjour	760 534,00	23 422 2313 5044 33000
23 422 2313 509 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la culture	1 960,00	23 422 2313 509 30900
23 422 2313 6030 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Restructuration MJC et Point Public Patente	21 951,00	23 422 2313 6030 33000

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
23 422 2313 623 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Maison de Quartier de Velotte	21 327,00	23 422 2313 623 33000
23 422 2313 90006 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bâtiments vie associative et quartiers	171 481,00	23 422 2313 90006 33000
23 422 2313 90007 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Bâtiments animation socio-culturelle	75 013,00	23 422 2313 90007 33000
23 510 2313 518 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de la santé	24 871,00	23 510 2313 518 33000
23 523 2313 3622 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Abri nuit - Accueil jour	2 799,00	23 523 2313 3622 33000
23 523 2313 504 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'action sociale	2 701,00	23 423 2313 504 33000
23 64 2313 504 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'action sociale	14 213,00	23 64 2313 504 30900
23 64 2313 504 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Domaine de l'action sociale	20 946,00	23 64 2313 504 33000
23 821 2313 7017 35000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réparation pont de Gaulle	70 073,00	23 821 2313 7017 35000
23 822 2313 6029 35000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Sécurité parking Cassin	54 777,00	23 822 2313 6029 35000
23 822 2313 6031 10900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Lutte contre les inondations	60 000,00	23 822 2313 6031 10900
23 824 2313 3605 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise	34 375,00	23 824 2313 3605 30300
23 824 2313 3605 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise	51 024,00	23 824 2313 3605 33000
23 824 2313 3605-A 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise - Axe Ile de France / Cassin	65 724,00	23 824 2313 3605-A 30300
23 824 2313 3605 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	36 970,00	23 824 2313 3606 30300
23 824 2313 3606-B 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils - Aménagement site PSR	201 622,00	23 824 2313 3606-B 30300
23 824 2313 4814 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Politique foncière	4 530,00	23 824 2313 4814 33000
23 824 2313 5011 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Secteur des Planches	2 990,00	23 824 2313 5011 33000
23 824 2313 6006 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Accompagn. au renouvellem. urbain - Prog. SAFC	249 767,00	23 824 2313 6006 30300
23 824 2313 7020 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Local à vélos	55 344,00	23 824 2313 7020 33000
23 824 2313 7723 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Tilleroyes - Terrain multisports	148 144,00	23 824 2313 7723 30300
23 93 2313 3613 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Energies renouvelables	145 481,00	23 93 2313 3613 30900

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
23 824 2313 6014 30100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Salle d'exposition et préfiguration du patrimoine	299 009,00	23 824 2313 6014 30100
23 824 2313 3606 30100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils	221 356,00	23 824 2313 3606 30100
23 020 2313 6032 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réaménagement Hôtel de Ville	144 932,00	23 020 2313 6032 33000
23 824 2313 99007 30100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	ZAC Ilot Pasteur	800 000,00	23 824 2313 99007 30100
23 822 2313 7709 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Chemin Français - Construction du pont	42 812,00	23 822 2313 7709 30300
23 824 2313 8001 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Restructuration pont Nicolas Bruand	106 500,00	23 824 2313 8001 30300
23 91 2313 3605-C 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise - Restruct. Marché et centre com.	203 545,00	23 91 2313 36045-C 30300
23 824 2313 3605-E 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise - Liaison Centre Mandela/Cologne	293 936,00	23 824 2313 3605-E 30300
23 824 2313 3605-G 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise - Traversée Allende	164 754,00	23 824 2313 3605-G 30300
23 824 2313 3606-A 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Clairs-Soleils - Aménagement Site Mirabeau	6 947,00	23 824 2313 3606-A 30300
23 324 2313 8010 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Porte Noire	41 296,00	23 324 2313 8010 33000
23 324 2313 6044-A 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Vauban - Citadelle couverture Arsenal	299 377,00	23 824 2313 6044-A 33000
23 422 2313 3605-O 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	PRU Planoise - Amén. anciens locaux Bibl. J. Moulin	43 603,00	23 422 2313 3605-O 33000
23 412 2313 5064-B 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Couverture Tribune Est	966 347,00	23 412 2313 5064-B 33000
23 412 2313 5064-B 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Stade Léo Lagrange - Couverture Tribune Est	110 000,00	23 412 2313 5064-B 30300
23 816 2313 8006 36100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Dévolement conduite puits Miserey	305 396,00	23 816 2313 8006 36100
23 324 2313 6044-J 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Vauban - Citadelle tours bastionnées Chamars, Cordeliers	32 815,00	23 824 2313 6044-J 33000
23 414 2313 7713 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réfection complexe sportif Rosemont	34 038,00	23 414 2313 7713 33000
23 414 2313 8016 34000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Réfection piste athlétisme Stade Léo Lagrange	122 663,00	23 414 2313 8016 34000
23 211 2313 8024 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Extension maternelle Paul Bert	50 000,00	23 211 2313 8024 33000
23 324 2313 6044-K 33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Vauban - Hangar aux palissades	7 329,00	23 324 2313 6044-K 33000
23 824 2313 8025 30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Aménagements d'accompagnement au TCSP	14 412,00	23 824 2313 8025 30300

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
23 814 2315 89040 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Extens. et modern. du réseau éclairage public	103 974,00	23 814 2315 89040 35000
23 814 2315 95002 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Plan Lumière	6 944,00	23 814 2315 95002 35000
23 821 2315 508 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Domaine de la voirie	2 183,00	23 821 2315 508 35000
23 821 2315 6036 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Renouvellement des horodateurs	6 759,00	23 821 2315 6036 35000
23 822 2315 4831 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Parkings Beaux-Arts/Cusenier	6 574,00	23 822 2315 4831 35000
23 822 2315 5045 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Contrat Local Sécurité	28 984,00	23 822 2315 5045 35000
23 822 2315 508 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Domaine de la voirie	56 819,00	23 822 2315 508 35000
23 822 2315 6031 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Lutte contre les inondations	20 698,00	23 822 2315 6031 35000
23 822 2315 86020 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Parking de la Mairie	16 383,00	23 822 2315 86020 35000
23 822 2315 95024 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Réaménagement du secteur Marché (PPU CHORUS)	96 225,00	23 822 2315 95024 30300
23 822 2315 96051 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Parking Saint-Paul	120,00	23 822 2315 96051 35000
23 822 2315 98007 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Parking du Marché	257 321,00	23 822 2315 98007 30300
23 822 2315 98806 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Plan de Déplacement Urbain	2 007,00	23 822 2315 98806 30300
23 822 2315 98806 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Plan de Déplacement Urbain	80 826,00	23 822 2315 98806 35000
23 824 2315 4813 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Opérations d'accompagnement d'urbanisme	73 300,00	23 824 2315 4813 30300
23 824 2315 4816 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Mise en sécurité des falaises Rivotte	67 347,00	23 824 2315 4816 35000
23 824 2315 5010 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Espace publics Saint-Claude	56 220,00	23 824 2315 5010 30300
23 824 2315 5014 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Accompagnement grands équipements	241 598,00	23 824 2315 5014 30300
23 824 2315 6005 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	SMAC - Aménagements extérieurs	10 813,00	23 321 2315 6005 30300
23 824 2315 97017 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	ZAC La Mouillère	462 417,00	23 824 2315 97017 30300
23 824 2315 4809 30300	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Zone d'activités Châteaufarine	46 024,00	23 824 2315 4809 30300
23 63 2315 504 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Domaine de l'action sociale	1 655,00	23 63 2315 504 35000
23 814 2315 8015 35000	Immo. corpo. en cours - Instal., matériel et outillage	Renouvellement éclairage public - Economies d'énergie	6 384,00	23 814 2315 8015 35000

**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
23 321 2316 89032 45000	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Ouvrages	7 440,00	23 321 2316 89032 45000
23 322 2316 509 52000	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Domaine de la culture	107 569,00	23 322 2316 509 52000
23 322 2316 509 53000	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Domaine de la culture	72 150,00	23 322 2316 509 53000
23 324 2316 509 41042	Immo. corpo. en cours - Rest. collec. et oeuvres d'art	Domaine de la culture	5 549,00	23 324 2316 509 41042
23 212 2318 502 35000	Autres immobilisations corporelles en cours	Domaine de l'enseignement	3 352,00	23 212 2318 502 35000
23 822 2318 508 35000	Autres immobilisations corporelles en cours	Domaine de la voirie	92 399,00	23 822 2318 508 35000
23 814 238 89040 35000	Autres immobilisations corporelles en cours	Extension et modernisation du réseau éclairage public	14 666,00	23 814 238 89040 35000
26 01 261 7012 20200	Titres de participation	Opérations SAIEMB	248 586,00	26 01 261 7012 20200
			23 283 469,00	

Récapitulatif par chapitre :

chapitre 16	3 106 €
chapitre 20	2 617 420 €
chapitre 204	1 945 968 €
chapitre 21	2 344 083 €
chapitre 23	16 124 306 €
chapitre 26	248 586 €

**BUDGET DU SERVICE DE L'EAU - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
20 2031 3628 36100	Frais d'études	Evolution stations de Thise et Chailluz	6 284,00	20 2031 3628 36100
20 2031 5001 36100	Frais d'études	Schéma directeur d'AEP et modélisation du réseau	89 091,00	20 2031 5001 36100
20 2031 85701 36100	Frais d'études	Gestion centralisée des installations	6 165,00	20 2031 85701 36100
21 21311 512 36100	Bâtiments d'exploitation	Domaine de l'eau	30 000,00	21 21311 512 36100
21 21351 512 36100	Bât. d'exploit. - Instal. Générales - Agenc. - Aménag.	Domaine de l'eau	18 381,00	21 21351 512 36100
21 23531 5002 36100	Réseaux d'adduction d'eau	Rénovation des branchements plomb	39 489,00	21 21531 5002 36100
21 21531 512 36100	Réseaux d'adduction d'eau	Domaine de l'eau	5 261,00	21 21531 512 36100
21 21531 6004 36100	Réseaux d'adduction d'eau	Exécution des branchements neufs	21 300,00	21 21531 6004 36100
21 2154 512 36100	Matériel industriel	Domaine de l'eau	14 166,00	21 2154 512 36100
21 21561 512 36100	Service de distribution d'eau - Mat. spécif. d'exploitation	Domaine de l'eau	1 336,00	21 21561 512 36100
21 2182 512 36100	Matériel de transport	Domaine de l'eau	9 090,00	21 2182 512 36100
21 2183 512 36100	Matériel de bureau et matériel informatique	Domaine de l'eau	5 712,00	21 2183 512 36100
21 2184 512 36100	Mobilier	Domaine de l'eau	1 116,00	21 2184 512 36100
23 2315 3600 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Réservoir Griffon - 2 ^{ème} cuve	72 980,00	23 2315 3600 36100
23 2315 3606 36100	Installations, matériel et outillage techniques	PRU Clairs-Soleils	40 603,00	23 2315 3606 36100
23 2315 4804 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Mise en conformité station Chenecey	103 544,00	23 2315 4804 36100
23 2315 5004 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Adduction d'eau de Novillars	337 448,00	23 2315 5004 36100
23 2315 5054 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Réservoir de Bregille et réseau	110 451,00	23 2315 5054 36100
23 2315 512 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Domaine de l'eau	499 312,00	23 2315 512 36100

**BUDGET DU SERVICE DE L'EAU - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2007
23 2315 78005 36100	Installations, matériel et outillage techniques	ZAC de Planoise	10 000,00	23 2315 78005 36100
23 2315 85701 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Gestion centralisée des installations	100 000,00	23 2315 85701 36100
23 2315 88016 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Aménagement zone d'activités La Fayette	20 000,00	23 2315 88016 36100
23 2315 94003 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Démolit. de l'ancien. Station - Aménag. des abords Malate	22 350,00	23 2315 94003 36100
23 2315 94034 36100	Installations, matériel et outillage techniques	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (sect. Minjoz)	145 999,00	23 2315 94034 36100
23 2315 95017 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Périmètre de protection Arcier et Chenecey	62 833,00	23 2315 95017 36100
23 2315 96047 36100	Installations, matériel et outillage techniques	Syndicat Mixte Parc Scientif. et Indust. Besançon Témis	483 955,00	23 2315 96047 36100
23 2315 99006 36100	Installations, matériel et outillage techniques	ZAC Val des Grands Bas	252 724,00	23 2315 99006 36100
	Total		2 509 590,00	

Récapitulatif par chapitre :

chapitre 20	101 540 €
chapitre 21	145 851 €
chapitre 23	2 262 199 €

**BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
20 2031 6018 36200	Frais d'études	Milieu naturel rejets	52 051,00	20 2031 6018 36200
20 2031 6024 30300	Frais d'études	Dimensionnement de bassins	88 484,00	20 2031 6024 36200
21 205 513 36200	Conces. et droits similaires, brevets, licences, marques	Domaine de l'assainissement	6 290,00	21 205 513 36200
21 21115 513 36200	Terrains bâtis	Domaine de l'assainissement	130 000,00	21 2115 513 36200
21 21531 6004 36200	Réseaux d'adduction d'eau	Exécution des branchements neufs	12 364,00	21 21531 6004 36200
21 21532 513 36200	Réseaux d'assainissement	Domaine de l'assainissement	1 677,00	21 21532 513 36200
21 21562 513 36200	Service Assainissement - Mat. spécifique d'exploitation	Domaine de l'assainissement	5 099,00	21 21562 513 36200
21 2182 513 36200	Matériel de transport	Domaine de l'assainissement	13 758,00	21 2182 513 36200
21 2183 513 36200	Matériel de bureau et matériel informatique	Domaine de l'assainissement	3 627,00	21 2183 513 36200
23 2315 513 30300	Installations matériel et outillage techniques	Domaine de l'assainissement	288 587,00	23 2315 513 30300
23 2315 513 36200	Installations matériel et outillage techniques	Domaine de l'assainissement	101 097,00	23 2315 513 36200
23 2315 5765 30300	Installations matériel et outillage techniques	Ouvrage de dépollution Léo Lagrange	436 077,00	23 2315 5765 30300
23 2315 6025 30300	Installations matériel et outillage techniques	Suppression rejets directs Prés de Vaux	791,00	23 2315 6025 30300
23 2315 8008 36200	Installations matériel et outillage techniques	MO Port Douvot Bâtiment boues matières vidange	100 000,00	23 2315 8008 36200
23 2315 8009 36200	Installations matériel et outillage techniques	Création bassin orages	233 288,00	23 2315 8009 36200
23 2315 80800 36200	Installations matériel et outillage techniques	Télécommande station d'épuration	217 320,00	23 2315 80800 36200
23 2315 86800 36200	Installations matériel et outillage techniques	Travaux neufs - Grosses réparations à la station	260 741,00	23 2315 86800 36200
23 2315 8707 30300	Installations matériel et outillage techniques	Chasnot - Assainissement	379 020,00	23 2315 8707 30300
23 2315 89117 36200	Installations matériel et outillage techniques	Travaux neufs, réhabilitation réseau	228 390,00	23 2315 89117 36200
23 2315 94034 30300	Installations matériel et outillage techniques	ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (sect. Minjoz)	258 415,00	23 2315 94034 30300
23 2315 96047 30300	Installations matériel et outillage techniques	Synd. Mixte Parc Scient. et Indust. Besançon Témis	945 067,00	23 2315 96047 30300

**BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
23 2315 98005 30300	Installations matériel et outillage techniques	Dépollution par temps de pluie	643 002,00	23 2315 98005 30300
23 2315 99006 30300	Installations matériel et outillage techniques	ZAC Val des Grands Bas	96 504,00	23 2315 99006 30300
23 2315 99014 30300	Installations matériel et outillage techniques	ZA Champs Montants (Kastler/Einstein)	44 020,00	23 2315 99014 30300
			4 545 649,00	

Récapitulatif par chapitre :

chapitre 20 146 825 €
chapitre 21 166 525 €
chapitre 23 4 232 299 €

**BUDGET DU SERVICE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
21 2182 519 50000	Matériel de transport	SSADPA	18 653,00	21 2182 519 50000
			18 653,00	

Répartition par chapitre
chapitre 21

18 653 €

**BUDGET DU SERVICE FORETS - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
21 2128 514 34000	Autres agencements et aménagements de terrains	Domaine des forêts communales	22 233,00	21 2128 514 34000
21 2182 514 34000	Immobilisations corporelles - Matériel de transport	Domaine des forêts communales	127 300,00	21 2182 514 34000
23 2152 514 34000	Immobilisations en cours - Installations de voirie	Domaine des forêts communales	3 176,00	21 2152 514 34000
21 21318 514 34000	Constructions - Autres bâtiments publics	Domaine des forêts communales	28 666,00	21 21318 514 34000
			181 375,00	

Répartition par chapitre
chapitre 21

181 375 €

**RECAPITULATIF DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Intitulé	Montant
BUDGET PRINCIPAL	23 283 469,00
BUDGET EAU	2 509 590,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	4 545 649,00
BUDGET SERVICE DE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES	18 653,00
BUDGET FORETS	181 375,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	1 102 133,00
SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT	31 640 869,00

RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008

INTITULE	MONTANT
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS FONCTIONNEMENT	29 311,18
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON FONCTIONNEMENT	7 650,00
Sous-total FONCTIONNEMENT	36 961,18
TOTAL GENERAL	31 677 830,18

M. le Maire,



Jean-Louis Fousseret
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Jean-Marie PERRIN



**BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
13 020 1326 501 10042	Subventions d'équip. non transférables - Autres établissements.	Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	219 000,00	13 020 1326 501 10042
13 025 1323 5039 33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Bains-Douches Madeleine et salles quartiers	150 502,00	13 025 1323 5039 33000
13 025 1323 6009 33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Maison des Syndicats Planaise	93 491,00	13 025 2313 6009 33000
13 322 1318 509 54020	Subventions d'équipement transférables - Autres	Domaine de la culture	11 760,00	13 322 1318 509 54000
13 323 1321 5068 33000	Subvent. d'équipement non transférables - Etat et établissm.	Réserves communes des musées	4 000,00	13 323 1321 5068 33000
13 324 1321 3807 33000	Subvent. d'équipement non transférables - Etat et établissm.	Parc zoologique 3 ^{ème} tranche	51 237,00	13 324 1321 3807 33000
13 324 1321 82020 33000	Subvent. d'équipement non transférables - Etat et établissm.	Travaux Eglise Sainte-Madeleine	51 011,00	13 324 1321 82020 33000
13 324 1323 5056 33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Citadelle - Entretien monuments historiques	112 265,00	13 324 1323 5056 33000
13 324 1323 82020 33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Travaux Eglise Sainte-Madeleine	48 077,00	13 324 1323 82020 33000
13 412 1323 5044 33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Stade Léo lagrange - Reconst. et aménag. abords	90 300,00	13 412 1321 5064 33000
13 822 1321 5045 35000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Salle de Quartier Montboucons	105 351,00	13 422 1323 5006 33000
13 822 1323 6029 35000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Centre International de Séjour	300 000,00	13 422 1323 5044 33000
13 822 1323 98806 30300	Subvent. d'équipement non transférables - Etat et établissm.	Contrat Local Sécurité	17 200,00	13 822 1323 5045 35000
13 823 1323 3614 34000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Sécurité parking Cassin	160 560,00	13 822 1323 6029 35000
13 823 1323 5038 34000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Plan de Déplacement Urbain	30 360,00	13 822 1323 98806 30300
13 823 1328 5038 34000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Parcs et jardins centre-ville	25 200,00	13 823 1323 3614 34000
13 824 1321 3605 33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Parc urbain ORU Planaise	21 239,00	13 823 2313 5038 34000
13 824 1321 612 30100	Subventions d'équipement non transférables - Autres	Parc urbain ORU Planaise	85 000,00	13 823 1328 5038 34000
13 824 1322 3605 33000	Subvent. d'équipement non transférables - Etat et établissm.	PRU Planaise	458,00	13 824 1231 3605 33000
13 824 1322 3606 30100	Subvent. d'équipement non transférables - Etat et établissm.	Aménagement quartier des Vaîtes	8 500,00	13 824 1321 612 30100
13 824 1323 3606 30100	Subvent. d'équipement non transférables - Régions	PRU Planaise	383 924,00	13 824 1322 3605 33000
13 824 1323 4812 33000	Subvent. d'équipement non transférables - Régions	PRU Clairs-Soleils	138 927,00	13 824 1322 3606 30100

**BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Pour mémoire imputation budgétaire en 2007
13 824 1323 3606 30100	Subventions d'équipement non transférables - Départements	PRU Clairs-Soleils	29 441,00	13 824 1323 3606 30100
13 824 1323 4812 33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Médiathèque de Planoise	30 770,00	13 824 1323 4812 33000
13 824 1323 6006 30300	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Accompag. au renouvel. urbain - Prog. SAFC	42 737,00	13 824 1323 6006 30300
13 824 1323 6014 30100	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Salle d'expo. Et préfiguration du patrimoine	27 000,00	13 824 1323 6014 30100
13 824 1323 88016 30300	Subventions d'équipement non transférables - Départements	Aménagement zone d'activités La Fayette	28 400,00	13 824 1323 88016 30300
13 824 1323 94034 30300	Subventions d'équipement non transférables - Départements	ZAC Hauts Chazal - Pôle santé (secteur Minjoz)	43 178,00	13 824 1323 94034 30300
13 824 1323 99007 30100	Subventions d'équipement non transférables - Départements	ZAC Ilot Pasteur	271 702,00	13 824 1323 99007 30100
13 824 1325 3603 30100	Subventions d'équipement non transférables - Groupement.	Gare Viotte	37 405,00	13 824 1325 3603 30100
13 824 1328 3605 30100	Subventions d'équipement non transférables - Autres	PRU Planoise	26 064,00	13 824 1328 3605 30100
13 824 1328 3605 30300	Subventions d'équipement non transférables - Autres	PRU Planoise	279 146,00	13 824 1328 3605 30300
13 824 1328 3605 33000	Subventions d'équipement non transférables - Autres	PRU Planoise	149 244,00	13 824 1328 3605 33000
13 824 1328 3605-B 30300	Subventions d'équipement non transférables - Autres	PRU Planoise - Terrain de jeux rue du Luxembourg	3 697,00	13 824 1328 3605-B 30300
13 824 1328 3605-N 30300	Subventions d'équipement non transférables - Autres	PRU Planoise - Aménagements secteur Forum	5 780,00	13 824 1328 3605-N 30300
13 824 1328 3606 30100	Subventions d'équipement non transférables - Autres	PRU Clairs-Soleils	392 511,00	13 824 1328 3606 30100
16 01 1641 20200	Emprunts en euros		13 900 000,00	16 01 1641 20200
16 01 1641 99007 20200	Emprunts en euros	ZAC Ilot Pasteur	400 000,00	16 01 1641 99007 20200
			17 775 437,00	

Récapitulatif par chapitre :

chapitre 13 3 475 437 €

chapitre 16 14 300 000 €

**BUDGET DU SERVICE DE L'EAU - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
13 13111 3600 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Réservoir Griffon 2 ^{ème} cuve	11 017,00	13 13111 3600 36100
13 13111 3628 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Evolution stations de Thise et Chailluz	2 404,00	13 13111 3628 36100
13 13111 5001 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Schéma directeur d'AEP et modélisation du réseau	45 500,00	13 13111 5001 36100
13 13111 5002 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Rénovation des branchements plomb	102 510,00	13 13111 5002 36100
13 13111 95017 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Périmètre de protection Arcier et Chenecey	74 639,00	13 13111 95017 36100
13 13111 5004 36100	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Adduction d'eau de Novillars	100 000,00	13 13111 5004 36100
			336 070,00	

Récapitulatif par chapitre
chapitre 13

336 070 €

**BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2007
13 13111 6018 36200	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Milieu naturel rejets	99 018,00	13 13111 6018 36200
13 13111 6024 30300	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Dimensionnement de bassins	39 135,00	13 13111 6024 30300
13 13111 98005 30300	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau	Dépollution par temps de pluie	57 503,00	13 13111 98005 30300
16 1681 98005 30300	Autres emprunts	Dépollution par temps de pluie	50 908,00	16 1681 98005 30300
16 1641 98005 30300	Emprunts en euros	Dépollution par temps de pluie	612 411,00	16 1641 98005 30300
			858 975,00	

Répartition par chapitre

chapitre 13 195 656 €

chapitre 16 663 319 €

**BUDGET FORETS - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2008
16 1641 34000	Emprunts en euros		77 500,00	16 1641 34000
			77 500,00	

Répartition par chapitre
chapitre 10

77 500 €

**BUDGET CHAUFFAGE URBAIN - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2007
13 1311 7030 30900	Subventions d'équipement - Etat	Chauffage urbain - Co-combustion bois charbon	8 530,00	13 1311 7030 30900
13 1311 7031 30900	Subventions d'équipement - Etat	Chauffage urbain - Desserte énergétique secteur Planoise/ZA	17 560,00	13 1311 7031 30900
13 1313 7030 30900	Subventions d'équipement - Départements	Chauffage urbain - Co-combustion bois charbon	8 530,00	13 1313 7030 30900
13 1313 7031 30900	Subventions d'équipement - Départements	Chauffage urbain - Desserte énergétique secteur Planoise/ZA	17 560,00	13 1313 7031 30900
13 1318 3605 30900	Subventions d'équipement - Autres	PRU Planoise	14 654,00	13 1318 3605 30900
13 1318 7006 30900	Subventions d'équipement - Autres	Alimentation CHU	876 820,00	13 1318 7006 30900
13 1318 94034 30900	Subventions d'équipement - Autres	ZAC Hauts du Chazal - Pôle Santé (secteur J. Minjoz)	143 040,00	13 1318 94034 30900
27 2762 5059 30900	Créance sur transfert de droits à déduction de TVA	Chauffage urbain	180 618,00	27 2762 5059 30900
			1 267 312,00	

Récapitulatif par chapitre
chapitre 13

1 086 694 €

chapitre 16

180 618 €

**BUDGET ZONE D'ACTIVITE CHAMPS MONTANTS - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
70 7015 30100	Ventes de terrains aménagés		34 262,54	70 7015 30100
			34 262,54	

Répartition par chapitre
chapitre 70 34 262,54 €

**BUDGET ZONE D'ACTIVITE THOMAS EDISON - RECETTES D'INVESTISSEMENT
ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008**

Imputations budgétaires (exercice 2008)	Libellés articles	Libellés code projet	Montant	Imputations budgétaires en 2009
70 7015 30100	Ventes de terrains aménagés		198 987,00	70 7015 30100
			198 987,00	

Répartition par chapitre
chapitre 70 198 987 €

Ville de Besançon

RECAPITULATIF DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	17 775 437,00
BUDGET EAU	336 070,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	858 975,00
BUDGET SERVICE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES	0,00
BUDGET FORETS	77 500,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	1 267 312,00
Sous-total INVESTISSEMENT	20 315 294,00
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	34 262,54
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	198 987,00
Sous-total FONCTIONNEMENT	233 249,54
TOTAL GENERAL	20 548 543,54

M. le Maire,



Jean-Louis Fousseret
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Jean-Marie PERRIN



Annexe 1

Actualisation du Programme Pluriannuel d'investissement (PPI)

Introduction méthodologique

La programmation pluriannuelle des investissements est présentée pour information au Conseil Municipal. Elle a un caractère indicatif et permet de visualiser l'inscription dans le temps des projets d'investissement et leur coût prévisionnel sur la période 2009-2013 (en valeur n-1).

Le PPI est présenté sur 5 ans glissants. L'année de référence est l'année en cours. La prévision budgétaire de l'année n (2009 dans le cas précis) tient compte des inscriptions de crédits au BP corrigés des ajustements en DM. Pour les opérations dont le déroulement est prévu au-delà de 5 ans, les coûts prévisionnels ne sont que partiels. Il s'agit de montants bruts TTC (subventions non déduites).

La présentation ci-après est faite par coût décroissant. Elle regroupe des investissements directs de la Ville et des investissements indirects (subventions d'équipements à verser).

Le PPI est révisable et ajustable année par année pour tenir compte de l'actualisation de la prospective budgétaire (pour 2009, elle a été présentée au BP), de l'évolution des projets, des résultats des appels d'offres, des imprévus et de la prise en compte éventuelle de nouveaux projets. Seule la colonne de l'année n correspond à un engagement budgétaire.

Le PPI est révisé chaque année et présenté pour information au Conseil Municipal.

Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013

Projet	TOTAL	2009	2010	2011	2012	2013
AMENAGEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT AU TCSP	28 070 000					
Travaux d'accompagnement du TCSP	15 070 000					
Participation à la CAGB pour construction TCSP	13 000 000					
POLE MULTIMODAL GARE VIOTTE	16 833 628					
Etudes pré-opérationnelles	278 988					
Déplacement du Monument aux Morts	1 004 640					
Passage souterrain et parking nord provisoire (1)	4 000 000					
Aménagements intermodaux (1)	5 500 000					
Aménagement de voiries périphériques	1 500 000					
Construction Pont Chemin Français	1 750 000					
Restructuration Pont Nicolas Bruand	2 800 000					
PROGRAMME DE RENOVATION DE PLANOISE	13 074 031					
Traversée Allende	3 177 450					
Site Tripode	2 073 913					
Reconstitution crèche Ile de France rue d'Artois	1 440 000					
Aménagement du secteur Forum	1 030 387					
Liaison Ile de France / Cologne et site Collège	934 380					
Ilot Ouest	718 316					
Parc urbain	700 000					
Réalisations sous-stations chauffage	503 600					
Rue de Cologne	472 770					
Aménagement des anciens locaux Bibliothèque Jean Moulin	468 000					

Projet	TOTAL	2009	2010	2011	2012	2013
Liaison Centre Mandela / Cologne	383 954					
Participation au programme de réhabilitation GBH (1)	400 000					
Etudes urbanistiques et maîtrise d'oeuvre	300 000					
Secteur Cassin, sécurisation des accès	190 000					
Démolition bâtiment association PARI	59 800					
Aménagement devant hôtel d'entreprises Brabant Luxembourg	41 901					
Restructuration marché des Epoisses	179 560					
ILOT PASTEUR	11 238 221					
Participations dans le cadre de la ZAC Pasteur (1)	1 304 221					
Aménagement des rues adjacentes	1 794 000					
Parking (VEFA)	8 140 000					
CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE VAUBAN	9 947 000					
CITE DES ARTS ET DE LA CULTURE	8 046 320					
Aménagements extérieurs	3 794 000					
Participation à la CAGB pour le Conservatoire à Rayonnement Régional	2 700 000					
Aménagements avenue Gaulard	1 050 000					
Aménagement du mur anti- crue / protection du Centre Ville	502 320					
EQUIPEMENTS UNIVERSITAIRES	7 698 312					
UFR Médecine Pharmacie-Tranche 2 (1)	1 950 000					
Cité Universitaire Canot (1)	1 404 312					
Maison des Sciences de l'Homme	1 850 000					
Restaurant Universitaire Châteaufarine (1)	1 000 000					
Restaurant Universitaire La Bouloie (1)	994 000					
Aménagement du campus La Bouloie (1)	500 000					
SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET CONTEMPORAINES	7 256 410					
Construction du bâtiment et équipements scéniques	6 156 410					
Aménagements extérieurs	1 100 000					
PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DE CLAIRS-SOLEILS	5 960 611					
Aménagement rue de Chalezeule	166 600					
Aménagement rue de la Brême	367 191					
Crèche Clairs Soleils (CPA SEDD)	1 497 340					
Aménag. d'esp. publics : parc, place et rue de Chalezeule (CPA SEDD)	3 218 463					
Participation d'équilibre CPA SEDD (1)	314 000					
Participation au programme de logements Grand Besançon Habitat (1)	397 017					
AMENAGEMENTS SECTEUR PRES DE VAUX	5 951 272					
Etudes	691 272					
Démolition immeuble RHODIA	3 900 000					
Aménagement friche culturelle (localisation définitive)	610 000					
Acquisition bâtiment SUPERIOR à la SAIEMB	750 000					
REAMENAGEMENT DU MUSEE BEAUX-ARTS	5 050 000					
CREATION CUISINE CENTRALE	3 375 000					
STADE RUGBY AUX ORCHAMPS	2 900 000					
REFECTION COMPLEXE SPORTIF DE ROSEMONT	2 835 000					
PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	2 149 446					
INSTITUT FEDERATIF DE CANCEROLOGIE (1)	2 000 000					

Projet	TOTAL	2009	2010	2011	2012	2013
SYM MICROPOLIS (1)	1 784 975					
ENERGIES RENOUVELABLES	1 322 924					
PORTE NOIRE	1 285 700					
POLITIQUE FONCIERE	1 281 849					
ZAC LA MOUILLERE	1 153 856					
ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE	1 098 315					
ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE : voirie	800 000					
ZAC HAUTS DU CHAZAL- participations à l'équilibre (1)	298 315					
ELARGISSEMENT VOIE MONTRAPON/ TEMIS	1 000 000					
REFONTE DES LOGICIELS FINANCES RH SIG	1 000 000					
EXTENSION MATERNELLE DUCHAILLUT	850 000					
CIMETIERE DE SAINT-CLAUDE: extension	744 000					
STADE LEO LAGRANGE : couverture de la Tribune Est	700 000					
REHABILITATION MAISON DU PEUPLE : rénovation salle David	680 000					
CARTABLES NUMERIQUES	671 552					
PAE CHATEAUFARINE : amélioration de voirie	650 000					
POLITIQUE DE STATIONNEMENT DANS LES QUARTIERS : acquisitions VEFA parkings	650 000					
PARCS et JARDINS de QUARTIERS	647 522					
OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN URBANISME : requalification des quartiers et du centre-ville	647 522					
REFONTE DE L'INTRANET	630 000					
BRC TENNIS - rénovation locaux club rue de Trépillot (1)	600 000					
FONDS D'EMBELLISSEMENT URBAIN	600 000					
AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES 4 VENTS	550 000					
REAMENAGEMENT REZ DE CHAUSSEE HOTEL DE VILLE	524 000					
RENOVATION PALENTE/ORCHAMPS et VAREILLES	522 351					
CASSIN- Restaurant Inter entreprises (1)	502 410					
RENOVATION FOURNEAU ECONOMIQUE /TRANSFERT ACCUEIL JOUR	500 000					
PLATEFORME BOTANIQUE ET DE CULTURE SCIENTIFIQUE	500 000					
OPERA THEATRE : réhabilitation du plateau technique	500 000					
CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR 2 ^{ème} tranche	500 000					
TRANSFERT SERVICE VOIRIE - PROPTE	470 000					
REHABILITATION DES LOGEMENTS FOYERS (1)	450 000					
REAMENAGEMENT HANGARS DES TORCOLS	400 000					
Subventions EQUIPEMENTS SCENIQUES (1)	400 000					
AMENAGEMENT VERSANTS COLLINES	388 513					
SECTEUR DES VAITES : études et acquisitions	380 000					
REAMENAGT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER ST-CLAUDE	370 000					
MISE EN SECURITE DES FALAISES RIVOTTE / TARRAGNOZ	360 000					
Participation à la CAGB pour service PIG (1)	317 800					

Projet	TOTAL	2009	2010	2011	2012	2013
PARCS JARDINS DU CENTRE-VILLE	299 761					
MISE EN SURETE ACCES LOCAUX ADMINISTRATIFS	253 615					
SECTEUR DES PLANCHES : études et acquisitions	250 000					
AGENDA 21	249 296					
CASSIN- Commerces (1)	228 600					
AMENAGEMENT DES JARDINS FAMILIAUX	210 445					
ASSOCIATION LA SAINT-CLAUDE : pôle GRS	200 000					
REHABILITATION DU QUARTIER VAUBAN : études	182 433					
PATINOIRE LAFAYETTE : remise aux normes de l'installation de froid	150 000					
AMENAGEMENT DES LOCAUX MUNICIPAUX	150 000					
REMPLACEMENT DU PYLONE DE PLANOISE	150 000					
AMENAGEMENT SALLE de QUARTIER : Montboucons	142 000					
AIDE FONCIERE AUX OPERATEURS (1)	135 000					
GESTION DE LA RELATION CITOYEN	120 000					
RESTAURATION DU QUAI VAUBAN (études)	100 000					
ACCOMPAGNEMENT AU RENOUVELLEMENT URBAIN : programme Néolia SCAREMBERG - BOULOIE	100 000					
NUMERISATION DES COLLECTIONS DES BIBLIOT. ET DES MUSEES	100 000					
SYNDICAT MIXTE LUMIERE : extension réseau (1)	81 250					
TRAVAUX EGLISE SAINTE MADELEINE (parvis, toiture, façades...)	77 740					
PLAN LUMIERE	75 385					
TRAVAUX ECLUSE SAINT-PAUL (1)	75 000					
PARC STATIONNEMENT GARE VIOTTE (1)	62 500					
SALLE DU CIAP ET DES PROJETS URBAINS A L'HOTEL DE VILLE	50 000					
ETUDES SECTORIELLES SUITE AU PLAN LOCAL URBANISME	50 000					
SNB : MISE AUX NORMES PISCINE PORT JOINT (1)	50 000					
RADIOTELEPHONES	50 000					
CHARTRE DES BARS (1)	45 000					
SECURISATION DES INSTALLATIONS INFORMATIQUES	40 000					
INFORMATISATION DES ECOLES	20 000					
REHABILITATION DU HANGAR AUX MANŒUVRES A LA CITADELLE	15 000					

(1) Subventions d'équipement

Annexe 2**Rendu compte sur les financements engagés par la Ville de Besançon en matière de développement social urbain et de cohésion socio urbaine au regard de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale perçue par la collectivité en 2008.**

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L1111-2 précise que : *«chaque année, dans les communes ayant conclu avec l'Etat un contrat d'objectifs et de moyens relevant de la politique de la Ville ou ayant bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, au cours de l'exercice précédent, il est présenté, avant la fin du 2^{ème} trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport aux assemblées délibérantes sur les actions menées en matière de développement social urbain».*

Cette annexe présente de manière synthétique une vision consolidée des moyens consacrés en 2008 par la Ville de Besançon à la mise en oeuvre de ces deux axes importants de la politique municipale.

La D.S.U.C.S. est une dotation spécifique de la Dotation Globale de Fonctionnement visant à rétablir l'égalité de traitement entre les communes, par la mesure et la prise en compte par l'Etat, de l'éventuelle insuffisance de leurs ressources et de l'importance des charges pesant sur elles, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les communes urbaines.

En 2008, la D.S.U.C.S. a atteint pour la métropole, le montant de 1.039.084.372 euros.

Ainsi, en 2008, 715 communes de plus de 10 000 habitants sur 953 ont été éligibles à la D.S.U.C.S.

Sur la base de ces 715 communes, la Ville de Besançon était classée 310^{ème} par ordre décroissant.

La Ville de Besançon a ainsi perçu la somme de 5.604.614 € en 2008, au titre de la D.S.U.C.S.

Ces crédits ne sont pas affectés spécifiquement à un service ou à une action. Ils participent de l'effort global de la ville dans l'amélioration des conditions de vie de ses habitants les plus en difficulté.

Concernant la Ville de Besançon, le processus de développement social urbain se développe sur deux axes complémentaires indissociables :

- Premièrement : des actions entreprises par la collectivité et ses partenaires, au titre du Contrat urbain de cohésion sociale. Ces actions sont centrées essentiellement sur les quartiers de la géographie prioritaire du C.U.C.S. de Besançon, et menées au bénéfice des habitants qui y résident.
- Deuxièmement : des actions entreprises au titre d'un projet plus global de cohésion socio urbaine de l'ensemble des quartiers de la Ville et de ses habitants.

Les actions de développement social urbain et de cohésion socio urbaine peuvent être conduites directement par la Ville de Besançon, ou son C.C.A.S., ou faire l'objet de financements à des associations partenaires.

Le tableau suivant récapitule, hors investissements, de manière synthétique et sans rechercher l'exhaustivité, une présentation consolidée d'une partie des moyens consacrés en 2008 par la Ville de Besançon à la mise en oeuvre de cette politique municipale de développement social et de cohésion socio urbaine.

Principaux budgets municipaux affectés en 2008 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio-urbaine (hors investissement)	
Centres d'animation municipaux, centres d'animation associatifs, comités de quartier et démocratie participative (hors Conseil des Sages, hors valorisation des coûts de mise à disposition des locaux aux associations concernées, hors charges d'administration générale)	3 242 631 €
Autres financements affectés aux associations agissant dans le domaine du développement social urbain (hors charges d'administration générale)	963 448 €
Actions globale en direction de la jeunesse (hors dispositifs spécifiques d'insertion sociale et hors charges d'administration générale)	1 222 473 €
Action globale de tranquillité publique (hors police municipale et charges d'administration générale)	1 111 890 €
Sur entretien des quartiers (hors actions des services municipaux concernés et hors charges d'administration générale)	226 702 €
Actions particulières de développement économique (ZFU de Planoise - hors charges d'administration générale), accès à l'administration (points publics) et aux technologies de l'information (cyber bases) (hors charges d'administration générale et charges de locaux)	387 587 €
Part du budget municipal affecté au fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance et de la restauration scolaire (hors charges d'administration générale)	6 587 319 €
Part du budget municipal attribuée à l'action globale du C.C.A.S. de Besançon	9 191 400 €
Total	22 933 450 €

Principaux budgets municipaux affectés en 2008 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio-urbaine (hors investissement)		
	Montant global	Ventilation - Détail
Centres d'animation municipaux, centres d'animation associatifs, comités de quartier et démocratie participative (hors Conseil des Sages, hors valorisation des coûts de mise à disposition des locaux aux associations concernées, hors charges d'administration générale)	3 242 631 €	2 284 627 € MQ municipales + 870 796 € MQ associatives + 28 016 € Charges locaux associatifs + 59 192 € Démocratie Participative
Autres financements affectés aux associations agissant dans le domaine du développement social urbain (hors charges d'administration générale)	963 448 €	908 981 € Subventions CUCS + 41 667 € Subventions sport amateur/clubs de quartiers + 12 800 € Subvention vie associative/associations de quartiers
Actions globale en direction de la jeunesse (hors dispositifs spécifiques d'insertion sociale et hors charges d'administration générale)	1 222 473 €	502 413 € C.E.J. + 720 060 € Autres actions jeunesse/Coordination jeunesse (Alter Egaux, A Tire d'aile, etc.)
Action globale de tranquillité publique (hors police municipale et charges d'administration générale)	1 111 890 €	49 435 € AAVI + 526 526 € Educateurs de prévention + 452 724 € Correspondants de nuit + 83 205 € Autres actions (Chantiers d'insertion, Solea, Solea Bis, Réseau 25, 2AD, CRIJ)

Principaux budgets municipaux affectés en 2008 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (hors investissement)		
	Montant global	Ventilation - Détail
Sur entretien des quartiers (hors actions des services municipaux concernés et hors charges d'administration générale)	226 702 €	59 040 € Voirie + 155 987 € Espaces verts + 11 675 € Cours d'écoles
Actions particulières de développement économique (ZFU de Planoise - hors charges d'administration générale), accès à l'administration (points publics) et aux technologies de l'information (cyber bases) (hors charges d'administration générale et charges de locaux)	387 587 €	121 847 € ZFU + 103 508 € Cyber bases + 162 232 € Points publics
Part du budget municipal affecté au fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance et de la restauration scolaire (hors charges d'administration générale)	6 587 319 €	2 410 228 € Restauration scolaire (C.A. 2008 estimé) + 4 177 091 € Structures d'accueil petite enfance
Part du budget municipal attribuée à l'action globale du C.C.A.S. de Besançon	9 191 400 €	Selon Compte Administratif 2008
Total	22 933 450 €	

«**M. LE MAIRE** : Je vais essayer d'être là aussi assez rapide pour laisser place au débat. Je veux simplement rappeler le contexte. Les élections municipales ont eu lieu en mars dernier et vous savez que, comme dans toutes les communes, la période des élections se traduit toujours, il y a une constante, par un ralentissement des taux de réalisation en investissement, c'est le cas ici, même si nous nous situons à un niveau qu'on peut considérer comme étant honorable mais c'est vrai en deçà de l'exercice précédent. Cela dit, le service municipal ne s'est pas interrompu. Il faut tenir compte aussi d'un certain nombre de facteurs techniques, il y a eu des délais de mise en place pour une nouvelle Commission d'Appel d'Offres, ça a pris du temps, il y a eu le vote du BP en avril et je rappelle qu'avec le versement anticipé du FCTVA nous nous sommes engagés à rattraper ce retard en 2009, ce que nous faisons.

Deuxième point aussi, le contexte économique et financier ; il s'est fortement dégradé à partir de l'été 2008 et les marchés financiers ont été vraiment bouleversés en cette fin d'année. Je voudrais aussi rappeler, parce que c'est la vérité, que les premières annonces de la loi de finances 2009 étaient très défavorables aux collectivités locales. En résumé, la crise nous a incités à la prudence ; c'est pour cela qu'il y a eu une moindre mobilisation d'emprunts en 2008 et même un désendettement ponctuel au 31 décembre 2008.

Les résultats sont bons et vérifiables par tout un chacun puisque ces données-là sont publiques. Je ne reviendrai pas sur les réalisations des sept années précédentes mais ce qui mérite d'être souligné sur le plan budgétaire, c'est la continuité de notre stratégie. Les résultats de 2008 ne sont ni exceptionnels ni atypiques, ils sont dans la lignée de ce qu'on a fait jusqu'à présent. Les objectifs que nous nous étions fixés en 2002, inscrits dans une prospective actualisée et illustrée par le PPI, ont été tenus : en moyenne 38,3 M€ en investissement par an, 51,4 M€ avec les budgets annexes, une épargne brute, toujours supérieure à 25 M€ par an, une augmentation de seulement 0,9 % par an des taux de la fiscalité directe sur la période (soit moins que l'inflation), et aussi, il faut le dire même si nous avons été favorisés par la baisse du coût de l'argent, un désendettement progressif et régulier sur le mandat. La commune ne s'est pas endettée, elle s'est plutôt désendettée et tout cela, et j'insiste, sans porter atteinte à la qualité du service public, voire même en la renforçant car on se rend bien compte que le public, c'est-à-dire nos concitoyens sont de plus en plus exigeants et que justement c'est dans les périodes de crise que l'on a le plus besoin des services publics municipaux, de l'Etat, de la Région, au niveau de la santé... Le service

public est quand même le gage d'un service de qualité pour toutes et pour tous quelle que soit leur situation, leur position dans la vie.

Le compte administratif 2008 vous l'avez là dans son contexte. Ce sont des résultats financiers qui sont inscrits dans une stratégie de long terme, je viens de le dire, confirmés par une maîtrise de l'endettement et de l'encadrement des postes de fonctionnement. Nous avons beaucoup joué effectivement sur le fonctionnement. Il y a eu aussi, vous le savez, une mutualisation des ressources humaines avec l'Agglomération et le CCAS pour gagner toujours plus d'efficacité avec toujours plus de services publics. Il y a eu aussi une réaction aux conséquences de la crise dès le BP 2009 qu'on va poursuivre en décision modificative aujourd'hui avec ce plan dont nous venons très largement de parler. Simplement je voudrais rappeler une chose, c'est qu'en 2008 alors que l'inflation était près de 2,8 %, les crédits des services n'ont pas progressé et les dépenses de personnel n'ont augmenté que de 1,5 %, je crois que ça mérite d'être souligné, c'est qu'il y a une parfaite maîtrise et du fonctionnement et des dépenses de personnel.

Concernant le rayonnement et l'attractivité de la capitale régionale, on travaille vraiment sur l'accueil de la LGV, on a démarré une série de travaux sur les ponts de l'axe Viotte / Auxon. Il y a peut-être un regret qui ne se veut pas polémique mais un regret sur le retard dans la réalisation des travaux universitaires qui étaient prévus au CPER. En tout cas, nous, nous sommes prêts à payer tout comme d'ailleurs la Région. Au niveau urbain, il y a des grands chantiers qui avancent bien, c'est le chantier des PRU de Planoise, des Clairs-Soleils où on a mobilisé plus de 4 M€ et puis on a aussi lancé vous le savez cette année la dernière tranche d'aménagement de la Mouillère, donc on pense que dans deux ans l'ensemble du site devrait être aménagé. On a également un grand projet qu'on poursuit en 2009 qui est un projet commun Ville / Agglomération / SNCF / RFF / Région / Département, c'est le projet du pôle multimodal de Besançon / Viotte. Vous savez aussi qu'on est en discussion, ce n'est un secret pour personne, avec l'Etat pour qu'il y ait un regroupement des services de l'Etat sur ce pôle Viotte. Nous y sommes, nous, très favorables car c'est un projet vraiment très très important, parfaitement articulé avec Auxon et avec le projet de TCSP. Et puis on va aussi continuer à travailler dans d'autres domaines qui ont connu des avancées, que ce soit bien sûr le dossier Vauban, on en a beaucoup parlé, l'aménagement des Hauts du Chazal qui se poursuit, même si on a remarqué aussi au niveau des investisseurs, au niveau de l'immobilier un certain ralentissement, une certaine crainte peut-être pour certains, puis il y a les grands dossiers Prés de Vaux, les Vaïtes, Pasteur, les Planches-Relançons, qui vont se poursuivre dans les années à venir.

Deuxième thématique, la solidarité et la jeunesse. La participation de la Ville au CCAS c'est 9,2 M€ en 2008. On a il faut le dire fait un gros travail et multiplié les interventions en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes qui sont en difficulté de tous ordres. Je voudrais à cette occasion d'ailleurs saluer l'importance du travail réalisé, surtout en cette période de crise même si c'est l'intégralité du budget qu'il faudrait regarder. Parmi les investissements de la Ville, on peut en rappeler un qui est important, c'est la réhabilitation des logements foyer et le lancement du projet de la rue Champrond. Quelque chose de très important aussi, c'est l'implication de la Ville dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances avec la HALDE, la Haute Autorité de Lutte contre toutes les Discriminations -Jean-Claude LASSOT a été nommé récemment délégué de la HALDE à Besançon- et tout le travail qui est fait ici à la Mairie par les conseillers municipaux et les adjoints ainsi qu'à l'Agglomération pour lutter contre les discriminations. A cette occasion, je vous rappelle que nous avons revu l'ensemble de nos processus d'embauche puisque j'ai toujours dit qu'il fallait commencer à balayer devant sa porte, c'est ce qui a été fait, puisqu'apparemment d'après ce que dit la HALDE, nous ne serions plutôt pas mauvais et je suis amené à intervenir dans un certain nombre d'endroits pour expliquer ce que nous faisons ici à Besançon.

Dans le domaine de la jeunesse, on a toujours livré de nouveaux équipements sur Planoise, sur Clairs-Soleils, sur Battant, ça se passe très très bien aux Bains-Douches à Battant. Le cartable numérique continue à bien fonctionner et puis en matière de travaux on a un dossier très très lourd en matière de jeunesse, vous le savez, c'est la nouvelle cuisine centrale qui aura mobilisé juste pour 2008 2 M€ de crédits.

Je veux aussi souligner quelque chose qui est monté en puissance, on n'en a pas beaucoup parlé parce que ça fonctionne bien, c'est le Programme de Réussite Educative avec Françoise FELLMANN, où un travail important est fait avec des résultats, Françoise pourrait nous en parler, le travail sur la vie étudiante aussi et puis la réhabilitation du CIS, le Centre International de Séjour.

Concernant la troisième thématique : l'environnement et le bien vivre pour tous, je ne reviendrai pas sur la Bisontine, on a encore quelques soucis avec des entreprises qui vendent de l'eau, je l'ai appris par la presse mais rien n'est confirmé, on nous avait menacé des pires choses. Notre eau qui entrera dans la confection des biberons dans nos crèches, je vous rassure, est contrôlée. On continue notre chemin, on sait que c'est un bon plan, c'est pour cela que cela gêne un peu. Concernant l'environnement et le bien vivre pour tous, je crois qu'ici tout le monde le sait, on a un Agenda 21 dont le renouvellement est en cours et on est même plus ambitieux, vous le savez, avec l'élaboration de notre plan climat énergie territorial dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, dont nous reparlerons beaucoup puisque vous savez que ce sera un document qui sera opposable pour arriver en 2020 à l'objectif des 3 fois 20.

Nos autres priorités, qualité de l'eau, mise en place du plan de développement urbain, maîtrise énergétique, tout cela sont des choses qui avancent et sur lesquelles on a déjà beaucoup parlé ce soir. On travaille beaucoup avec la certification Cit'Ergie que nous avons et tous les engagements que j'ai pris entre autres en signant à Bruxelles la convention des éco-maires. On a aussi beaucoup ce soir parlé de maîtrise des charges, en matière énergétique car les charges pèsent très très lourd, donc il faut aussi faire en sorte qu'on accélère dans ce domaine-là car c'est là qu'il y a effectivement souvent les taux de retour les plus rapides, sachant que tout cela bien sûr est lié d'une façon très précise et très étroite à tous les problèmes d'urbanisme. Et puis globalement il y a ce qu'on appelle le grand programme de petits travaux, 12,5 M€ qui chaque année sont investis. Il y a également un souhait, c'est de contribuer à faire en sorte que la démocratie participative soit vivante. Alors on a beaucoup parlé de tout cela, il y a des ajustements, il y a encore des domaines où quelquefois ça ne fonctionne pas très bien mais on fait confiance entre autres à Didier GENDRAUD pour que les choses avancent, c'est compliqué mais je crois que les choses là aussi avancent.

Et puis quatrième et dernière thématique : le tourisme, la culture et le sport. En matière de tourisme, nous n'allons pas revenir sur l'année 2008, la reconnaissance par l'UNESCO, on en a déjà tellement parlé je crois que ça serait un peu redondant. Des actions significatives ont été mises en place par la Citadelle d'une part, que ce soit la partie SEM ou la partie municipale et puis il y a aussi l'Office du Tourisme qui se restructure. Début juillet, je l'espère, même si je suis un peu inquiet quand je vois l'état d'avancement des travaux, mais j'ai posé comme conditions que ce soit terminé pour le 7 juillet, on va inaugurer à l'Hôtel de Ville le lieu d'accueil de l'Office de Tourisme parce que la saison touristique va démarrer. Merci aux services techniques pour tout ce qu'ils font, merci mon cher Guy, tu m'as assuré que ce serait terminé, je te crois. Le nouveau directeur de l'Office est arrivé et je crois qu'entre la Citadelle et l'Office du Tourisme les choses se passent bien, le même Président s'investit beaucoup pour que ça avance. On avait aussi un problème de signalétique sur l'autoroute ; personne n'a idée de la complexité pour changer un panneau sur l'autoroute, moi-même je n'aurais jamais pensé que c'était si compliqué que cela et encore je ne suis pas sûr que nous allons y arriver avant les vacances alors que ça fait au moins un an que nous travaillons là-dessus.

Dans le domaine culturel, il y a aussi une chose qu'il faut signaler, c'est la redynamisation de l'ERBA où il se passe beaucoup de choses à présent, l'avancée du projet de la Cité des Arts, une première saison du théâtre musical où d'après ce que l'on me dit, après une période un peu de rodage, les choses se passent bien, on continue aussi à travailler sur le projet du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et puis on avance bien sur le projet de la SMAC où nous allons ensemble poser la première pierre. Juste aussi une remarque c'est que de gros travaux sont engagés par rapport à la Citadelle. Dans le domaine sportif, nous allons poursuivre nos investissements sur le stade Léo Lagrange où il y a encore beaucoup à faire, la piste d'athlétisme du stade a été rénovée. On a aussi réaffirmé notre soutien aux clubs et investi dans des équipements de proximité même si au niveau des clubs sportifs, vous n'êtes pas sans le savoir, actuellement des réflexions sont en cours. Je salue d'ailleurs les membres des clubs sportifs qui sont ici dans la salle ce soir, sachant que j'ai dit qu'il n'y aurait pas de décision prise ce soir par rapport à cela puisque nous avons lancé, je le redirai tout à l'heure, et Patrick répondra si nécessaire, une réflexion sur l'ensemble des 4 clubs de haut niveau. Nous sommes conscients qu'il faut agir vite mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, donc il n'y aura pas de décisions annoncées ce soir par rapport à cela. Je tenais déjà à le dire afin de ne pas les décevoir.

J'ai fait volontairement très court ; je répondrai moi-même à un certain nombre de questions ou l'ensemble des adjoints pourront également répondre.

M. Nicolas BODIN : Je veux consacrer quelques minutes à vous présenter les principaux chiffres du compte administratif 2008 qui sont recensés dans les 93 pages du rapport. En gestion active de la dette, mouvements d'ordre et opérations de reprises, les recettes du budget général ont été de 232 M€ et les dépenses de 206,1 M€. Pour les dépenses on pourra noter qu'elles sont en baisse de 4,6 % soit moins 10 M€ ; cela est dû pour l'essentiel aux moindres réalisations de l'année électorale 2008 en investissement, donc moins 11 M€, c'est vrai sur le budget principal, c'est vrai également sur les budgets annexes. Autre confirmation, le fonctionnement est lui freiné, + 1 M€ soit seulement + 0,7 % alors que l'inflation était de 2,8 % pour l'année 2008. Donc c'est un bon résultat qui montre que nous avons tenu nos objectifs de maîtrise des dépenses malgré la hausse des coûts d'emprunts due à une hausse des taux surtout aux deuxième et troisième trimestres 2008 avant une forte baisse des taux d'intérêt, une augmentation des marges bancaires lors du dernier trimestre. Enfin notre hausse du coût de l'énergie, + 400 000 € par rapport au compte administratif 2007.

Autre point, même en recul, la part de l'investissement reste significative, 20 % des dépenses de la Ville ont été consacrés aux dépenses d'équipement. Je vous renvoie pour cela aux comparaisons qui figurent page 27 du rapport de présentation. Pour la suite de l'exposé, je vous propose de nous attacher au budget principal. Pour les budgets annexes, vous pouvez retrouver tous les commentaires sur votre rapport. Si l'on revient en quelques mots sur la situation financière de la Ville, les résultats obtenus sur la durée du mandat traduisent la constance des stratégies budgétaires suivies par la majorité municipale. Vous pouvez voir, parce qu'ils nous ont été souvent réclamés notamment par Jean ROSSELOT, les fameux ratios issus de la loi ATR de 1992, vous les trouverez d'ailleurs page 5 du document comptable et ils seront publiés comme tous les ans dans un prochain numéro de BVV. Attention toutefois les comparaisons sont très relatives ; d'abord les lois nationales publiées officiellement à ce jour par le Ministère de l'Intérieur sont celles de 2006, ce qui fait deux ans d'écart par rapport aussi à 2008. Pour ce qui nous concerne, nous donnons des données SFL qui n'ont qu'un an d'écart, c'est-à-dire des données 2007. Je ne détaillerai pas les limites de ces ratios qui ne prennent pas en compte le niveau de service rendu, le profil d'amortissement de la dette ou bien encore le niveau d'intégration intercommunal par exemple. Tout cela est donc à prendre avec précaution même s'il n'y a pas évidemment de contradiction majeure avec nos analyses.

Revenons donc à une comparaison entre les comptes administratifs eux-mêmes. Globalement on peut constater que l'épargne brute a très légèrement progressé en 2008 pour s'établir à un niveau très

proche de celui de 2007, c'est un très bon résultat obtenu sans augmentation du taux de fiscalité communale et avec une inflation particulièrement élevée en 2008. La Ville a contenu ses dépenses qui n'ont progressé que de + 1 % c'est-à-dire au même niveau et au même rythme que ses recettes. Comme indiqué précédemment, les dépenses d'équipement ont diminué de près de 4 M€. Cette baisse est toutefois relativisée après la faiblesse constatée au CA 2006 et le rattrapage effectué en 2007. Elle ramène les réalisations à une moyenne basse qui sera nettement relevée en 2009, notamment avec des projets tels que la SMAC pour 2,9 M€, la cuisine centrale 3,3 M€, les travaux sur la Citadelle Vauban 2,4 M€, le PRU de Planoise 3,5 M€ et la tribune du stade 1,1 M€. Nous nous sommes en effet engagés avec l'Etat à réaliser aux budget principal et budgets annexes au moins 45,7 M€ de dépenses d'équipement en 2009. Cet objectif est déjà réalisé à hauteur de 30 % au 30 avril de cette année. Quant au financement par emprunt, on constate qu'il a été exceptionnellement bas avec un désendettement de 2,9 M€ sur le budget principal.

Maintenant quelques commentaires ciblés sur la section de fonctionnement et sur la section d'investissement. Vous avez à l'écran une présentation graphique de la section du CA 2008. Je vous rappelle que le résultat disponible à la clôture de l'exercice est de 8,5 M€, soit un niveau équivalent à celui de l'année précédente. Donc comme le permet la nomenclature M14, nous l'avons repris par anticipation au BP 2009. Un rapport spécifique est d'ailleurs consacré à cette opération comptable. Les recettes réelles de fonctionnement se sont donc élevées à 170 M€ soit + 0,8 %. Le produit fiscal global représente 56 % des recettes avec 94,4 M€, la fiscalité directe et la fiscalité reversée par la CAGB sont stables, la fiscalité directe elle progresse du seul fait des bases, ce qui est un élément positif. On notera également l'augmentation des bases en 2008 qui traduit un réel dynamisme et aussi la qualité du travail réalisé avec les services fiscaux s'agissant tout particulièrement des logements vacants.

Second poste sur lequel je souhaite insister, celui des dotations de l'Etat qui représentent 26 % des recettes soit 44,2 M€. On a un peu tendance à oublier que ces dotations sont toutes historiquement la conséquence de la suppression par l'Etat d'anciens impôts locaux, de transferts de compétences ou de décisions de sa part d'accorder des exonérations ou des dégrèvements. Ces recettes ne progressent que de 1,3 % alors que l'inflation était de 2,8 % pour cette année 2008. Si la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale progresse de 600 000 €, la dotation forfaitaire ralentit (+ 200 000 €) et surtout les autres compensations fiscales diminuent elles de 400 000 €. Malgré le report de la réforme de la DSU, la loi de finances 2009 a aggravé cette tendance et dès à présent on peut penser qu'entre le CA 2008 et le CA 2009 la Ville perdra au titre de la DSU 1 M€.

Quelques mots sur les dépenses réelles de fonctionnement, elles se sont élevées à 136,9 M€ et n'ont donc progressé que de 1,4 % en 2008. Il faut signaler l'effort significatif que nous avons réalisé en matière de dépenses de personnel. Elles n'ont progressé que de 1 M€ soit 1,3 %, c'est à souligner car je rappelle que nous sommes sur une masse globale de 79,8 M€ de dépenses, ce qui représente plus de 58 % des dépenses réelles de fonctionnement. Dans l'ensemble la Ville a poursuivi sa politique de maîtrise de la masse salariale et de stabilisation des effectifs. Ceux-ci ont même légèrement diminué au 31 décembre de l'année 2008.

Quant aux autres postes de dépenses, vous avez le détail dans le rapport. La subvention au CCAS et les charges financières sont demeurées stables pour cette année 2008, les crédits d'exploitation ont évolué de 0 % de compte administratif à compte administratif. Les dépenses contraintes, elles, ont connu une hausse exceptionnelle de 400 000 € s'agissant de l'énergie et des carburants.

En ce qui concerne la section investissement, les recettes réelles d'investissement ont représenté 25,1 M€ dont 10,6 M€ d'emprunts. Il faut noter que les recettes du FCTVA portent exceptionnellement sur deux années en raison du versement tardif par l'Etat du FCTVA 2007. Les dotations et subventions reçues ont été de 6 M€.

Pour les dépenses réelles d'investissement, elles représentent 46,6 M€. Les dépenses d'équipement ont été de 30,6 M€. Les subventions d'équipement versées ont été particulièrement faibles, seulement 2 M€. C'est dû pour l'essentiel aux retards pris par l'Etat malheureusement dans les opérations relatives aux locaux universitaires. La dette en capital a représenté 13,5 M€ de remboursement.

Pour finir, quelques mots sur la gestion de la dette. 2008 a été une année très particulière pour les prêteurs et leurs clients. La situation du marché hypothécaire américain a donné lieu à une série de catastrophes financières en cascade, à une crise de confiance généralisée et des problèmes de liquidités. La crise a particulièrement touché la banque DEXIA, le premier prêteur des collectivités locales, et les Etats ont été obligés d'intervenir.

La Ville n'a pas été touchée. Même si nous avons reçu moins d'offres que d'habitude, les prêteurs ne nous ont pas fait défaut. Cependant, en raison du coût du crédit fin 2008, nous avons réduit nos besoins et choisi de mobiliser en priorité des emprunts revolving. Ce ne sont pas des lignes de crédits mais des véritables emprunts à long terme, avec toutefois la possibilité de procéder à des remboursements temporaires de capital, le gros avantage étant de pouvoir générer des économies de frais financiers dans une logique de trésorerie zéro. On a ainsi renégocié 8,4 M€ d'emprunts, générant une économie sur l'année 2008 de 195 000 € d'intérêt et 1 M€ de capital. Le refinancement s'est élevé à 7,4 M€.

Globalement la Ville s'est désendettée et son taux moyen pondéré, qui correspond au rapport de la somme des intérêts payés sur la somme des capitaux pondérés, est en baisse à 3,4 % alors que la moyenne des grandes collectivités est de 4,20 %. Vous voyez également à l'écran que nous avons su fortement diversifier notre encours de dette et rester prudent pour les produits les plus sensibles, notamment les trop fameux produits structurés.

Mme Joëlle SCHIRRER : Je vais vous lire les résultats définitifs de clôture tels que vous les avez page 59 de votre document. Ce sont les résultats globaux pour chacun des 8 budgets. On vous les a présentés en euros (lecture).

Y a-t-il des interventions ?

M. Philippe GONON : Dois-je vous appeler Madame la Présidente de séance ? Je voudrais non pas intervenir sur les comptes proprement dits mais sur un document qui est l'annexe n° 1 page 92 et qui s'intitule actualisation du programme pluriannuel d'investissement et je voudrais faire deux observations, l'une concernant -c'est plus une question d'ailleurs- le budget prévisionnel de la gare Viotte, et l'autre la ligne aménagement et accompagnement du TCSP.

En commission, M. LOYAT nous a expliqué très clairement le projet que la Municipalité est en train de mener des études sur l'aménagement de la gare Viotte et je me faisais une réflexion l'autre jour en discutant avec certains amis : est-ce qu'il n'y a pas le risque que le fameux rapport Balladur qui a quand même failli rayer de la carte la Franche-Comté ait une incidence sur le projet d'investissement qu'aurait l'Etat sur, on a parlé de 20 000 m² d'implantation de bureaux, et ne faut-il pas éventuellement prévoir un plan B au cas où soit les surfaces seraient réduites, soit l'investissement serait reporté dans l'attente d'une hypothétique décision en 2014 au plus tard ?

Deuxième question concernant le TCSP : j'ai demandé à M. le Président de la CAGB lors du dernier Conseil Communautaire s'il voulait bien nous donner à chaque séance un suivi des engagements et un état de rendement du versement transport. Ce soir au sein de ce Conseil Municipal, je souhaiterais compléter cette demande par plusieurs questions. Peut-on considérer que les chiffres qui sont indiqués dans ce document sont des chiffres définitifs ? La ligne de 15 070 000 € travaux d'accompagnement intègre-t-elle les 9 M€ déjà votés au titre des budgets annexes eau et assainissement ? Ces 15 M€ intègrent-ils également les, je le suppose, ces facturations que vont vous faire un certain nombre

d'organismes qui doivent s'appeler EDF, GDF, France Telecom, je ne sais pas comment ils s'appellent aujourd'hui, pour le dévoiement des différents réseaux en-dehors des réseaux eau et assainissement qui auraient déjà été budgétés.

On en a beaucoup parlé ce soir, ça fait longtemps qu'on en parle, mais nous assistons depuis quelques mois maintenant à de nombreux licenciements, à des réductions d'effectifs, à des disparitions d'entreprises et je me pose véritablement la question du rendement fiscal du versement transport. Je me suis demandé même si la subvention de 13 M€, participation à la CAGB pour la construction du TCSP serait suffisante, est-ce que vous pensez qu'elle est suffisante, pour combler le manque à gagner que fera apparaître le versement transport sans doute dès la fin de l'année 2008, 2009, 2010, etc. puisque je n'ai pas l'impression que l'emploi s'améliorera d'ici là ?

Et enfin je voudrais savoir si vous avez entendu cet appel de l'ensemble des organisations professionnelles qui ont je crois toutes accepté de signer la pétition lancée par la Chambre de Commerce et qui s'inquiètent véritablement du poids du versement transport, de l'augmentation de ce versement transport, est-ce que vous les avez entendues, est-ce que vous comptez y répondre dans les temps qui viennent ? Je vous en remercie.

M. Jean ROSSELOT : Madame la Présidente, c'est souhaitable qu'on respecte l'ordre du jour...

Nous sommes sur le compte administratif, nous ne sommes pas dans la prospective. La prospective ça relève des budgets primitifs que nous avons devant nous. Nous sommes sur le compte administratif, c'est-à-dire sur la réalisation des opérations de recettes et de dépenses de l'année écoulée, 2008. Et je vais faire quelques observations à ce propos.

D'abord une appréciation de forme, je l'ai déjà dit, j'y reviens. La seule énumération que vous avez faite des chiffres, Madame la Présidente, au demeurant sur la forme très bien exprimée, suffirait à convaincre notre assemblée, son Maire, de la nécessité de moderniser la présentation budgétaire. Il faut moderniser. Comment voulez-vous qu'ici, les personnes qui sont derrière nous, puissent se faire une appréciation politique au bon sens du terme, c'est-à-dire dans l'art de gérer la cité, des chiffres que vous avez donnés ? Ce n'est pas possible. Comment voulez-vous que de ce document-là, nos concitoyens et nous-mêmes puissions en faire ressortir ce qu'est notre cœur de métier si je puis dire, si je puis m'exprimer ainsi, des significations politiques encore une fois au sens noble du terme ? Alors que faire ? Bien entendu nous sommes prisonniers, je parle encore une fois de présentation budgétaire, on n'en parle pas souvent, nous sommes prisonniers des règlements financiers, en particulier des instructions ministérielles comme la M14 qui prescrit que les dépenses soient présentées par nature. C'est ce que font les services excellentement mais beaucoup de collectivités aujourd'hui, sans cesser évidemment puisque c'est la loi de présenter les opérations par nature, les dépenses par nature, essaient de donner du sens au document budgétaire en élaborant parallèlement, elles ne sont pas obligées mais elles le font, une autre nomenclature qui soit plus parlante, qui rende les chiffres plus lisibles, plus éloquents.

D'abord il s'agit d'atteindre deux, trois objectifs ; premièrement caler dans une autre présentation que celle qui nous est fournie, nos actions, nos objectifs, nos dépenses sur nos compétences, ce qui rend logique la compréhension des dépenses. Deuxièmement, chaque année il faut se demander si on ne peut pas faire mieux à partir de cette présentation calée sur les compétences aux moindres coûts et c'est là que la négociation avec les services, avec les personnels, prend tout son sens. On peut imaginer des dispositifs de mobilisation du personnel qui rendent plus responsabilisant le travail. On fixe des objectifs à atteindre. Ensuite, et c'est là que cela devient très important, le débat, le vote et l'adoption du compte administratif. Le compte administratif devrait être le moment privilégié où l'on peut mesurer le degré d'atteinte des objectifs qu'on s'est assignés, ça c'est éminemment politique au bon sens du terme, mesurer le degré d'atteinte des objectifs qu'on s'est assignés et à partir de là, je le souhaite aussi, déjà préfigurer le débat d'orientations budgétaires, c'est-à-dire en s'inspirant des mesures dont je viens de

parler, et corriger avant de projeter les objectifs qui doivent présider à la préparation du budget de l'année qui suit. Nous sommes en décalage à Besançon avec ce que de grandes collectivités font dans le sens de la modernisation, et pas pour le plaisir mais pour rendre plus démocratique la matière financière. Il faut rendre plus démocratique la matière financière.

Maintenant -faisons avec ce que l'on a- une appréciation sur les comptes de l'année 2008 : comme Nicolas nous l'a rappelé, sur les informations financières et sur les ratios financiers, je vous signale que ce n'est pas un cadeau fait à Jean ROSSELOT ou à quiconque, c'est la loi qui oblige, une loi fort utile qu'avait fait voter le Premier Ministre BEREGOVY en 1992, à la suite du sinistre d'Angoulême. Il avait souhaité que désormais les comptes des collectivités soient beaucoup plus transparents et les services financiers de l'Etat avaient mis sur pied cette batterie de ratios qui permet en effet de passer au scanner la situation financière, la silhouette financière des collectivités territoriales.

J'interprète rapidement le tableau, on a déjà évoqué cela à travers le débat qui entoure le budget primitif. Tout ce qu'on peut dire c'est que les documents parlent, qu'en dépit du fait que la Ville de Besançon soit mieux servie, mieux dotée que les autres villes de la même strate démographique, je me réfère au ratio n° 6, DGF la plus grosse des dotations par habitant, les villes de taille comparable à Besançon touchent du Gouvernement 280 € par habitant alors que Besançon touche 307 € par habitant. Donc, en dépit de cela j'observe quand même que les fondamentaux restent encore sinon au rouge du moins à l'orange. Les ratios nous informent du fait que les dépenses de fonctionnement en personnel sont plus élevées qu'ailleurs, que le poids de l'impôt est plus lourd qu'ailleurs et que les marges de manoeuvre sont plus réduites. Il y a toujours ce coefficient de mobilisation du potentiel fiscal qui le confirme.

Alors il y a la dette. Je suis heureux aussi qu'une ville, qu'une collectivité, ma collectivité, ma ville ne soit pas trop endettée mais je dirais simplement ici à titre d'information sinon de conseil, qu'il ne faut pas vouer un culte au désendettement. Après Angoulême, toutes les communes se sont désendettées, y compris celles pour lesquelles ce n'était pas nécessaire et tous les spécialistes disent que si la croissance des bases fiscales est plus forte que celle des taux d'intérêt, ce qui a été le cas toutes ces années passées, il est préférable d'emprunter. Donc à bon écouteur salut ! Alors que faire pour améliorer ces ratios qui concernent essentiellement les dépenses de fonctionnement ? Il faudrait arriver à encore mieux maîtriser, il faut mutualiser, ça a été dit largement par Michel OMOURI, par d'autres aussi.

M. LE MAIRE : Par moi-même d'ailleurs aussi.

M. Jean ROSSELOT : Par vous-même tout à fait, je vous rends cette justice en effet, ainsi qu'à l'Agglomération. Mutualiser les services, mutualiser les fournitures et mutualiser les locaux et là je m'adresse le plus sincèrement, et franchement je crois à ce que je dis, à Eric ALAUZET qui a dit des choses très intéressantes tout à l'heure. C'est vrai, il faut reconnaître qu'il a, avec les écologistes, ouvert des perspectives auxquelles on n'était pas sensible comme il l'était il y a très longtemps, et aujourd'hui il n'y a plus d'alternative. Il ne faut pas dire non plus que le Grenelle accouche d'une souris, ce n'est pas bien. La taxe carbone va être mise en place et j'ai cru comprendre que c'était un inspecteur des finances et grand homme politique de gauche qui allait s'en occuper, Michel ROCARD donc là-dessus rien à dire mais sur le plan local, je pose la question à Eric de savoir si, dans le cadre de cette mutualisation, il ne serait pas franchement intéressant de mobiliser nos artisans, nos entreprises du bâtiment, nos architectes qu'il faudra quand même cesser un jour d'aller chercher ailleurs toujours ailleurs qu'à Besançon, nos architectes locaux donc il y a un conseil de l'ordre des architectes qui se réunit vendredi par exemple, il faudrait peut-être penser aussi un peu à eux. Donc mobiliser nos artisans, nos architectes, nos entreprises sur la conversion dans le type caserne Heudelet de Dijon ou Fribourg, la conversion la plus totale et du point de vue écologique la plus emblématique, je dirais la plus poussée, que ça devienne un bâtiment témoin -cela vous fait rire mais laissez-moi finir- je pose la question à Eric ALAUZET, est-ce qu'il ne serait pas bon de mobiliser toutes les forces vives autour de la confection d'un bâtiment à destination de services de bureaux qui accueille les innovations technologiques les plus poussées pour

mutualiser l'installation de nos services Ville, CAGB, CCAS pourquoi pas etc. plutôt que de dépenser à fonds perdus. Je ne peux pas imaginer qu'un esprit sain et logique comme Eric ALAUZET ne souscrive pas à cette proposition.

Voilà ce que j'ai à dire à la fois sur l'interprétation que les chiffres donnent et sur les leçons à en tirer pour nos prévisions budgétaires futures.

M. Pascal BONNET : Je ne vais pas allonger le débat. Je voulais juste dire que je suis un peu surpris qu'on ait cette actualisation du programme pluriannuel d'investissement comme simple annexe du compte administratif. On a été amené à en parler lors du débat budgétaire alors qu'on n'avait pas encore cette actualisation. On en a parlé de fait lors du point tout à l'heure sur les grands défis auxquels la Ville veut répondre et là c'est un peu en catimini qu'on vote cette actualisation d'autant qu'on aurait naturellement dû l'avoir avec les orientations budgétaires en janvier. Il me semble que c'est la première fois qu'on vote une actualisation de ce mandat puisque la dernière était lors des orientations de janvier 2008. Donc c'est un point de procédure, je trouve cela un peu dommage parce que ça méritait un débat spécifique alors que là on est dans l'annexe du compte administratif et je ne vois pas bien le sens de ce choix.

M. LE MAIRE : Très rapidement par rapport à M. GONON, je souhaite quand même rappeler -et Jean ROSSELOT l'a d'ailleurs dit- que le compte administratif c'est le reflet de l'activité d'une année et non un débat de politique générale. Je réponds quand même rapidement à M. GONON que concernant la gare Viotte, l'Etat est en phase de réflexion effectivement et il n'y a aucun engagement ferme pris, ce que vous dites peut effectivement arriver. Vous savez que les terrains de la gare Viotte ne nous appartiennent pas, ils appartiennent à RFF ou à la SNCF. Nous sommes en train de travailler avec le Service Urbanisme pour voir comment on peut transformer une partie de ces terrains qui sont quand même une friche ferroviaire, pas tout mais une partie, en terrain, en espace qui pourrait participer au développement de la ville. Si l'Etat s'y engage, ce sera dans le cas d'un PPP, Partenariat Public Privé, et ce sera donc la collectivité qui effectivement investira. Cela dit, il faut être prudent. Je pense que l'Etat est prudent aujourd'hui, d'ailleurs s'il parle de faire un PPP et de louer les locaux, c'est parce que c'est la tendance actuelle, on loue plutôt des locaux, que ce soit l'Etat d'ailleurs ou les collectivités, on loue plutôt des locaux ça laisse plus de liberté lorsqu'on veut éventuellement s'en séparer. Cela dit, par rapport à cela, le plan B c'est que l'Etat, s'il est intéressé nous le fera savoir, nous on est prêt à répondre à la demande de l'Etat, faute de quoi on trouvera effectivement d'autres participants à ce projet.

Concernant le TCSP pour répondre à votre question, non les sommes ne sont pas là puisque c'est le budget principal que nous étudions, les budgets annexes ne sont donc pas à cet endroit-là. Qu'avez-vous dit encore ? Est-ce que j'ai entendu l'appel, oui j'ai écouté ce que vous me disiez et je remercie la CCI pour son dynamisme, mettre en place une pétition, et nous continuerons à travailler avec la CCI comme nous le faisons, c'est un bon partenaire, on a beaucoup travaillé ensemble sur de grands projets. Je rappelle par exemple que le projet de la Pépinière à Palente «les espaces de Palente» est un projet qui a été mené totalement avec la CCI, qui est présente aussi avec nous sur d'autres projets entre autres sur TEMIS et c'est un partenaire de qualité.

J'écoute aussi des représentants des usagers, toutes celles et tous ceux qui se préoccupent du développement économique. Il se trouve que par mes fonctions de vice-président du GART je rencontre à peu près une fois par mois les maires de toutes les villes qui ont mis en place des tramways et que tous tiennent le même discours : l'arrivée d'un tramway, d'un TCSP dans une ville en dope le développement. J'étais encore dernièrement à Montpellier où j'ai vu des représentants des commerçants qui m'ont dit qu'ils voulaient bien accueillir nos commerçants pour leur montrer combien le tramway a changé leur vie. Je pense d'ailleurs que si ce tramway se fait puisque pour l'instant on doit rester vous le savez dans une enveloppe budgétaire, eh bien s'il se fait comme je le souhaite nous irons effectivement à Montpellier avec les représentants des commerçants et des CCI afin qu'ils puissent se rendre compte par eux-mêmes comment l'attractivité de la ville en général, du centre-ville en particulier a été accélérée, pour ne pas dire

boostée, par le projet de tramway et que souvent dans ces villes les organismes consulaires demandent rapidement la mise en place d'autres lignes parce que celles et ceux qui ne sont pas à proximité d'une voie de transport en commun en site propre pensent que leur commerce dépérit. Donc c'est un avis un peu inverse de ce que j'entends ici. C'est vrai qu'il y a des difficultés que je n'ignore pas au niveau des commerces, des industries comme des ménages d'ailleurs, chacun a des difficultés.

On parle aussi beaucoup de rayonnement de la ville. Moi je suis intimement persuadé qu'une capitale régionale qui n'aurait pas de TCSP dans les 10 années à venir, c'est une capitale régionale qui dépérirait. Je me souviens d'ailleurs que lorsque j'avais présenté ce projet, M. ROSSELOT ici présent avait dit qu'il me félicitait et que s'il avait un reproche à me faire que je pouvais accepter d'ailleurs pour une fois, c'était de ne pas avoir travaillé assez vite. Et là-dessus j'étais d'accord avec lui. On pouvait peut-être me reprocher de ne pas l'avoir fait plus tôt et j'avais d'ailleurs beaucoup apprécié cette remarque constructive de M. ROSSELOT qui m'avait dit : il faut le faire, il faut aller plus vite.

Simplement je veux vous rassurer, ce tramway n'est pas fait pour faire des misères aux commerçants de cette ville ni à toutes celles et ceux qui y travaillent. Vous savez comme moi que j'attache beaucoup d'importance au développement économique et on fera les travaux en liaison avec les organismes consulaires. Vous savez l'impôt est toujours trop, les familles pensent qu'elles paient trop de taxe d'habitation, de taxe foncière, les taxes sont hautes mais ce n'est pas nous qui en avons décidé ainsi. Le mode de financement des transports en commun a été décidé et encouragé par le Gouvernement par une augmentation du versement transport puisque le Gouvernement avait proposé que pour trouver les financements manquants, je vous rassure nous ne le ferons pas, mais que le versement transport puisse monter jusqu'à 2,3, c'était M. COPPÉ qui avait, me semble-t-il, dit cela.

Maintenant par rapport à ce qu'a dit Jean ROSSELOT, au fond je n'ai pas entendu beaucoup de critiques par rapport à ce compte administratif, des critiques de présentation oui peut-être, on peut toujours faire mieux. Une petite remarque quand même par rapport à la moyenne de Besançon et la moyenne des villes : il n'a pas échappé à M. ROSSELOT que si nous touchons plus ce n'est pas un cadeau de l'Etat, c'est parce que nous avons ici à Besançon une ZFU et des ZUS et que c'est mécanique. C'est parce que nous avons une ZFU, une Zone Franche Urbaine, et des ZUS qui sont des Zones Urbaines Sensibles que nous avons ce taux au-dessus de la moyenne.

J'ai aussi bien entendu et je suis assez d'accord avec vous là-dessus, que vous n'étiez pas opposé à un endettement supplémentaire. J'aime mieux m'entendre dire cela que m'entendre dire que nous avons trop d'endettement. Donc vous n'êtes pas opposé à un endettement supplémentaire, c'est-à-dire que vous concluez donc que nous ne sommes pas très endettés, ce qui est vrai et on peut effectivement envisager de peut-être, pourquoi pas, avoir un endettement à peine supérieur. Cela a déjà été évoqué par plusieurs d'entre vous ici, pour éviter de faire payer aux générations actuelles des investissements de très longue durée.

Sur le reste, votre souhait effectivement de faire un lieu exemplaire que vous situeriez certainement du côté de la place Leclerc, nous l'avons bien compris. Ce que je peux vous dire par contre, il y a une chose sur laquelle nous travaillons et je suis très favorable, on en reparlera essentiellement à l'Agglomération, c'est la création d'un éco-pôle sur Besançon car il y a effectivement, Eric le disait tout à l'heure, dans le domaine de la lutte contre le gaspillage énergétique, dans le domaine du bâtiment, de l'isolation, des énergies nouvelles, des matériaux, voire même du tri, il y a des niches d'emplois qui sont effectivement des emplois non délocalisables sur lesquels il faut travailler. C'est pour ça que j'ai demandé à l'Agglomération de réfléchir à cela, sur la création d'un éco-pôle peut-être à l'Est de Besançon en matière d'équilibre sur l'Est de Besançon dans le secteur des Andiers pour que l'on puisse réunir là-bas, pourquoi pas, des architectes, des bureaux d'études, des spécialistes des énergies nouvelles, des énergies renouvelables, de l'isolation, toutes celles et tous ceux qui travaillent dans ce domaine-là et qui peuvent apporter une richesse supplémentaire à notre agglomération. Je suis très favorable à la mise en place de ce chantier et j'ai demandé à l'Agglomération de travailler là-dessus.

M. Jean ROSSELOT : Je suis satisfait que vous me répondiez ainsi, le message d'élever le débat je constate que vous vous l'appliquez à vous-même comme on se l'applique à nous, c'est bien.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, ne partez pas dans la polémique !

M. Jean ROSSELOT : Pas du tout, je ne l'ai pas fait du tout ce soir, mais si d'une manière générale, ce qu'on dit diverge un petit peu de la pensée unique est considéré comme une critique, une insulte ou un blasphème, à ce moment-là on n'a plus de raison d'être, ce n'est plus de la démocratie.

M. LE MAIRE : Je ne répondrai pas.

M. Jean ROSSELOT : Non mais votre réponse sur l'endettement est plutôt en effet satisfaisante. Simplement il y a encore comme on le dit sur les carnets de notes, des progrès à faire en ce qui concerne la maîtrise des dépenses de fonctionnement. J'ai deux petites choses à vous dire en concret. L'éco-pôle, très intéressant mais justement vous me faites penser à ce dont vous avez d'ailleurs parlé dans la presse, on en n'a plus reparlé du tout, l'engagement de la Caisse des Dépôts et Consignations de faire de la conversion du site Vauban un site exemplaire. La Caisse des Dépôts et Consignations, le bras de l'Etat en quelque sorte dans l'affaire de la conversion de Vauban, a choisi une vingtaine de sites en France qu'elle veut exemplaires sur le plan de conversion écologique. C'est bien cela, je ne me trompe pas ?

M. LE MAIRE : Nous sommes candidats.

M. Jean ROSSELOT : Nous sommes candidats, voilà. Eh bien je pense que pour renforcer ce dossier de candidature, il ne serait pas à mon avis malvenu de garder un ou deux de ces bâtiments et justement, ce que je disais tout à l'heure, de les doter de toutes les innovations.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, rassurez-moi vous n'avez pas d'idée fixe ?

M. Jean ROSSELOT : Je ne voudrais plus parce que vous avez un art de travestir quelquefois, et à propos du TSCP, bien entendu j'ai regretté, mais combien de fois ai-je dit que le transport en commun en site propre ça voulait dire, ça pouvait dire aussi il y a 4 ou 5 ou 6 ans de mettre des lignes de bus en site propre, avant même d'avoir le tramway, c'était cela. C'est la première chose que j'ai toujours dite, bien sûr que si ! Et puis la deuxième chose qui a fait qu'on n'a pas été d'accord sur votre choix, c'est qu'aujourd'hui le déplacement en commun se raisonne dans un espace, dans un segment de 50 kilomètres et que pratiquement rien n'a été conçu pour desservir également le pourtour de l'agglomération. Mais je n'ai jamais dit que le site propre n'était pas recommandé pour les bus, au contraire ça n'a pas été assez vite. Vous auriez dû commencer par là avant de faire le choix que vous avez fait.

M. LE MAIRE : Je ferai ressortir l'intégralité de vos déclarations à ce sujet lorsque nous en avons parlé.

M. Nicolas BODIN : Vous parliez de paramètres, pour plus d'objectivité, le nombre de logements sociaux, le potentiel fiscal... sont pris en compte pour être éligible à la DSU, donc ça ne prend pas simplement la population. D'autre part pour les ratios ATR je l'ai dit tout à l'heure dans le commentaire, ça ne prend pas en compte le niveau de services rendus, le profil d'amortissement de la dette et le niveau d'intégration intercommunal. Pour le niveau d'intégration intercommunal il y a un coefficient qui s'appelle le CIF, le Coefficient d'Intégration Fiscal, qui mesure en fait l'intégration de la structure intercommunale de la ville. On voit par exemple que pour une ville comme Besançon -ce n'est pas dans le rapport- le CIF est actuellement de 20 % donc il est supérieur à la moyenne nationale. Je te le dis, tu pourras le vérifier auprès de l'Agglomération, ça veut dire que pour la Ville de Besançon au niveau intercommunal, il y a plus d'intérêts à tirer de son intercommunalité que la moyenne des autres villes françaises.

Mme Joëlle SCHIRRER : Puisqu'il n'y a plus de question, le débat est clos. Conformément à l'article L 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous vous prions Monsieur le Maire de bien vouloir vous retirer pour permettre au Conseil Municipal de voter.

* * *

Monsieur le Maire, le compte administratif est approuvé avec 8 oppositions et 2 abstentions.

M. LE MAIRE quitte la salle.

* * *

Mme SCHIRRER fait procéder au vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre du groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT (2), M. BONNET, M. OMOURI, M. SASSARD, Mme M. JEANNIN (2), Mme GELIN), 2 abstentions du groupe MODEM (M. GONON et Mme FAIVRE-PETITJEAN) approuve le compte administratif de l'exercice 2008 et prend acte de la reprise au budget 2009 des reports de crédits détaillés dans les états joints.

M. LE MAIRE, sorti de la salle, ne prend part au vote.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 42

Nombre de procuration de vote : 12

Nombre de suffrages exprimés : 54

Votes :

Pour : 44

Contre : 8

Abstentions : 2

Date de la convocation : 3 juin 2009

M. le Maire regagne la salle.

M. LE MAIRE : Merci Madame la Présidente. Je voudrais remercier le Conseil de sa confiance et remercier aussi les services qui ont travaillé pour un document qui pour certains peut paraître illisible mais qui est quand même très bien fait. Je les remercie pour l'élaboration de ce document mais aussi pour le travail qu'ils font toute l'année et surtout pour le conseil que les services exercent auprès du Maire. Je salue aussi notre payeur départemental qui est là ce soir et qui est toujours pour nous d'un grand conseil pour que nous puissions gérer la collectivité Ville de Besançon au mieux de ses intérêts. Donc merci aux services et merci aussi à vous cher Monsieur PERRIN».

Récépissé préfectoral du 25 juin 2009.